Feuilleton : Rencontres de France

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – № 15096 7 F

MERCREDI 11 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que les Serbes se maintiennent sur les hauteurs de Sarajevo

L'OTAN pourra intervenir en Bosnie avec l'aval de l'ONU

Réunie à Bruxelles, lundi 9 août, l'OTAN a approuvé à l'unanimité le principe de frappes aériennes en Bosnie-Herzégovine destinées à assurer la sécurité de la FORPRONU. Ces opérations ne pourront être déclenchées sans l'autorisation du secrétaire général des Nations unies. A Genève, les médiateurs internationaux ont annulé les négociations de mardi matin, en raison du refus des Serbes de se retirer des hauteurs surplombant Sarajevo.



Lire page 3

Demi-mesure

LES menaces de frappes aériennes brandies par l'OTAN impressionnent-elles réellement les Serbes? Les déclarations «apaisantes» faites ces derniers jours par leurs dirigeants politiques et militaires en Bosnie et leurs promesses d'évacuer les hauteurs surplombant Sarajevo tendraient à le laisser penser. Mais jusqu'à présent les Serbes n'ont tenu aucun de leurs engagements; ce qui n'est pas étonnant dans ce conflit où l'on compte par dizaines les cessez-le-feu restés lettres mortes. A ce petit (et sinistre) jeu – des promesses à chaque menace occidentale – le docteur Karadzic et ses comparses ont chaque fois gagné un peu de temps.

Depuis une semaine, les Serbes de Bosnie jouaient à nouveau au chat et à la souris avec les Occidentaux. Bill Clinton, estimant que l'étranglement de Sarajevo était devenu insupportable, avait subitement réclamé une «action décisive» et une réunion de l'OTAN. Apparemment surpris par le nouveau revirement américain, les Serbes avaient choisi de faire le gros dos et d'afficher une fraîche volonté de négocier à Genève sur la partition de la Bosnie-Herzégovine, à l'occasion de pourparlers qui, selon lord Owen, relèvent d'un sordide «charcutage». Ils ont ainsi «testé» la détermination de la Maison Blanche, en sachant que les Européens ne seraient pas d'accord avec Washington sur ces fameuses frappes aériennes.

DE fait, après la réunion du Conseil de l'Atlantique nord, lundi 9 août à Bruxelles, l'«action décisive» envisagée est devenue un nouvel avertissement militaire – certes plus ferme que les précédents – aux Serbes, s'ils continuent à entraver l'acheminement de l'aide humanitaire et à assiéger des villes musulmanes. La Grande-Bretagne, la France, le Canada et d'autres pays, qui ont des milliers de «casques bleus» sur le terrain, craignent naturellement des représailles en cas d'attaques aériennes sans le soutien de troupes terrestres.

Washington a donc dû faire une concession de taille aux Européens : c'est le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et non l'OTAN comme le souhaitaient les Etats-Unis, qui sera habilité à donner le feu vert à ces raids, destinés à protéger les convois humanitaires.

ET l'on indique enfin qu'il est hors de question, pour l'Alliance atlantique, de faire la guerre à un seul camp. La mise en garde s'adresse à tous les belligérants, et c'est donc une nouvelle déconvenue politique pour le président bosniaque, Alija Izetbegovic, qui réclame depuis seize mois une intervention étrangère, la levée de l'embargo sur les armes et le droit pour les Musulmans de se défendre.

Que peut-on alors espérer de ce qu'il faut considérer comme une nouvelle demi-mesure? Dans le scénario le plus optimiste, que les Serbes lèvent le siège de Sarajevo et d'autres enclaves musulmanes, qu'ils se retirent des monts dominant la capitale bosniaque. Céder du terrain n'est guère dans leurs habitudes. A preuve, ces propos du général Ratko Mladic, qui clamait dernièrement : «Lorsqu'un drapeau serbe flotte sur un territoire conquis, aucun autre drapeau ne pourra le remplacer!».

Après les déclarations contradictoires de Helmut Kohl et de John Major

L'Union monétaire européenne est remise en question

Jugeant indispensable la poursuite des objectifs du traité de Maastricht, le chancelier Kohl a déclaré, lundi 9 août, qu'après la récente crise des changes le calendrier de l'union monétaire pourrait être retardé de «un ou deux ans». Le ministre français délégué aux affaires européennes Alain Lamassoure, s'est au contraire interrogé, mardi, sur la nécessité d'«accélérer la marche vers l'union monétaire totale». Enfin, M. Major a remis en question l'union monétaire en préconisant un abandon de la monnaie unique pour y substituer une monnaie commune, idée à laquelle M. Balladur avait renoncé lors du débat sur le traité de Maastricht.

par Erik Izraelewicz

Les dirigeants européens commencent à tirer, les uns après les autres, les leçons du compromis monétaire de Bruxelles du 2 août. Et comme il convient, les réactions font renaître les vieux clivages sur la construction européenne, ceux-là même qui avaient été au centre des débats lors de la préparation du traité de Maastricht.

Il y a aujourd'hui, d'un côté, ceux qui jugent que l'élargissement de la marge de fluctuation dans le système monétaire européen (SME) n'est qu'un incident de parcours qui ne doit pas remettre en cause fondamentalement le chemin défini par un texte bientôt ratifié par les Douze.

Il y a, de l'autre côté, ceux qui, estimant que la crise a mis fin au projet fédéraliste prêté à ce document, préconisent la recherche d'une autre voie. Entre les deux, l'exécutif français pourrait bien être plus partagé qu'on ne le croit.

Exprimant le souhait qu'un sommet extraordinaire de la CEE analyse, en octobre, les conséquences de la crise monétaire, Helmut Kohl fait partie du premier groupe, ceux pour lesquels l'explosion du SME n'a rien modifié d'essentiel. Le chancelier allemand reconnaissait pourtant, lundi 9 août dans un entretien télévisé depuis son lieu de villégiature en Autriche, que le calendrier de l'Union économique et monétaire (UEM) pourrait être retardé *«d'un ou deux ans». «Qu'est-ce que cela change sur le fond?»*, ajoutait-il.

Le traité de Maastricht prévoit trois phases dans l'unification monétaire : la troisième, celle de la monnaie unique, doit s'ouvrir le 1er janvier 1997 au plus tôt, le 1er janvier 1999 au plus tard.

La même voie et le même objectif (la monnaie unique), même s'il faut plus de temps pour l'atteindre : telle est donc l'analyse du chancelier allemand et, avec lui, de son gouvernement. Depuis la réunion du conseil économique et financier franco-allemand du mardi 3 août, Paris et Bonn campent sur cette même ligne officielle.

L'élargissement des marges de fluctuation au sein du SME n'a pas constitué *«une décision contre Maastricht»*, selon M. Kohl.

Lire la suite page 15 et nos informations pages 15 et 16

Mercenaires islamistes en Afghanistan

Les fondamentalistes du Hezb, avec l'aide de combattants algériens, tentent de relancer le djihad

par Patrice de Beer

«Je m'appelle Abou Habib, je suis algérien. je suis entré en Afghanistan depuis Peshawar, au Pakistan, avant le Ramadan. Je suis venu car le gouvernement algérien réprime les musulmans.» Ce jeune barbu vêtu d'un pull répond ainsi à l'interrogatoire de policiers de Kaboul, dans une cassette vidéo dont *le Monde* vient d'avoir connaissance.

Sur ce document de qualité médiocre, diffusé par les partisans du commandant Ahmed Chah Massoud, une dizaine d'Arabes capturés récemment autour de Kaboul, surtout des Algériens – ceux qu'à Alger on surnomme les *«Afghans»* – mais aussi un Saoudien, reconnaissent avoir été recrutés par des oulémas et envoyés en Afghanistan pour faire le djihad, la guerre sainte.

Certes, de tels documents, émanant de services de police d'un régime qui n'a rien de démocratique, doivent être traités avec la plus grande prudence. Toutefois, la dizaine de témoignages concordants enregistrés en langue arabe confirment la présence de combattants arabes aux côtés des fondamentalistes du Hezb-i-Islami de Gulbuddin Hekmatyar. Abou Habib ajoute que *«tous les Arabes qui viennent en Afghanistan séjournent dans des maisons à Peshawar avant de franchir la frontière».* Comme les autres, il a été entraîné dans un camp du Hezb, à la frontière pakistanaise pour lui, dans l'intérieur pour d'autres.

«Je suis arrivé, sans passeport ni visa, dans un groupe de cent douze Arabes, pour avoir une formation militaire et combattre», ajoute un autre Algérien, à la barbe et aux cheveux hirsutes, qui reconnaît avoir participé à la dernière offensive du Hezb contre Kaboul, en mai.

Lire la suite page 6

Les otages français du PKK libérés en Turquie

Après plusieurs tentatives infructueuses, les quatre otages français détenus par les séparatistes kurdes de Turquie du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été libérés, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 août, dans le sud-est du pays, à majorité kurde. Un Britannique et une Australienne, enlevés avant les Français, restent aux mains des rebelles.

Page 20

La presse algérienne entre deux cultures

Pris dans la violente tourmente politique qui leur vaut d'être la cible de tueurs islamistes, et de sévères rappels à l'ordre, de la part du pouvoir, journaux francophones et arabophones se livrent une âpre concurrence pour tenter d'élargir leur audience.

Page 4

Lundi soir, 9 août, un cadre de l'hebdomadaire *Algérie actualité*, Abdelhamid Benmeni, a été assassiné à Alger, par des inconnus qui se sont enfuis. Agé de quarante-trois ans, M. Benmeni est un ancien journaliste. C'est le troisième représentant de cette profession à avoir été assassiné en Algérie depuis le mois de mai.

Pluie d'étoiles

Toutes les conditions semblent réunies pour une « averse » exceptionnelle de météores dans la nuit du 11 au 12 août

par Jean-Paul Dufour

Nos aïeux disaient qu'une étoile se décroche chaque fois qu'une âme monte au ciel. On sait aujourd'hui que les météores, ou «étoiles filantes», ne sont que des débris de comètes ou d'astéroïdes qui se consument en entrant dans l'atmosphère terrestre. Et pourtant, survivance des vieilles superstitions, certains ne peuvent s'empêcher de faire un vœu à leur passage.

Les tenants de cette tradition risquent bien d'être débordés au cours de la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 août, pour laquelle les astronomes nous promettent une pluie de météores mémorable. Comparable, prédisent certains, aux averses les plus violentes du siècle, comme celle du 17 novembre 1966, où l'on dénombra 2 000 étoiles filantes à la minute dans le ciel d'Amérique du Nord...

Si elles atteignent rarement une telle intensité, ces «avalanches de feu» ne sont pas rares, et surviennent même régulièrement à certaines périodes bien précises de l'année. Il semble que les anciens aient très vite assimilé le phénomène à des chutes d'objets célestes, même s'ils le liaient à des influences maléfiques ou divines.

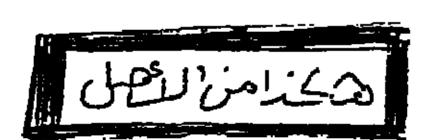
Les «savants sérieux», en revanche, ne se sont guère penchés sur la question, en Europe occidentale au moins, et la nature des météores n'a été parfaitement comprise et décrite qu'au siècle dernier. *«Les recherches les plus poussées ont été lancées au début des années 70, pour une raison très prosaïque*, explique Chantal Levasseur-Regourd, professeur à l'université Paris-VI, spécialiste des comètes au CNRS (laboratoire d'aéronomie de Verrières-le-Buisson). *En effet, la course à l'espace commençait et on craignait que ces petits cailloux n'endommagent les satellites et les sondes interplanétaires. Les crédits ont donc afflué.»* Une crainte justifiée qui a poussé la NASA à reculer le prochain lancement de la navette Discovery au lendemain de la «pluie de météores» du 11 août.

Grâce à ces travaux, on sait désormais que les comètes – ces «blocs de neige sale» venus des confins de l'univers – éructent des nuages de gaz et de débris quand la proximité du Soleil les réchauffe.

Lire la suite page 9



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 460 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER

2. – Les « petits lions » de Malek

10 km
VAL-D'OISE
Garges-lès-Gonesse
Montmorency
Argenteuil
Sarcelles
Stains
La Courneuve



AU comptoir du «Royal», Kamel joue le méchant avec sa tête d'enfant : *«Si j'avais un Magnum, j'allumerai tout le monde»*. Kader n'en croit pas un mot, mais finit par lui répondre, à Kamel : *«Alors c'est pas ici, c'est en Bosnie que tu dois aller»*. Yaya a cartonné sa voiture, bien fait ! Hier soir, Chérif lui a jeté un sort. Yaya avait refusé de lui prêter sa 205. *«J'espère que tu vas te planter avec,* lui avait dit Chérif. *– J'espère que tu seras avec moi et qu'on mourra ensemble»*, lui avait répondu Yaya. Djemila était belle en ce samedi d'été, on n'a vu qu'elle aujourd'hui, le visage empourpré, des nuages de tulle sur la banquette arrière. Elle s'est mariée avec Djelabi, celui qui travaille sur les marchés, ils ont fait les allées et les contre-allées de la cité, ceux qui lavaient leurs voitures se sont arrêtés, ils ont applaudi. Il y avait des petits paquets de dragées. Djemila aurait aimé un cortège plus long, d'autres klaxons encore, quelque chose d'imposant – seulement sept voitures, mais il y avait la Golf de Malek –, elle aurait aimé louer une salle, aimé une grande fête. Le soir, les invités se sont séparés dans deux appartements.

Staf, «Moustafa», ne peut plus garer sa camionnette sans se faire appeler *«Saint-Malo ! Saint-Malo !»*. Chauffeur-livreur à son compte, Staf est parti tout seul, une journée, sur un coup de tête : *«Tu verrais la plage, comme elle est belle, là-bas»*. Depuis, c'est : *«Saint-Malo ! Saint-Malo !»*. Robert, les muscles, la peau et la casquette d'un rappeur noir, ne supporte pas qu'on dise du mal de son chien, un berger belge. Omar a versé de l'eau sur le dos de la bête : *«Eh ! Regarde, il est pas normal, comme chien ! Il pisse du dos, ton chien !»*. Fou rire d'Omar, aboiements du chien, réponse de Robert : *«Allez, Black, attaque ! Attaque, Black !»*. Et Black attaque.

Ni Kader, ni Kamel, ni Mourad, personne n'a finalement envie d'aller manger «chez Momo», la friterie-fourgonnette installée sur le grand boulevard. *«Les sandwiches de Momo, ils puent la merde.»* *«Forcément : Momo, il change jamais ses poêles, ce sont les mêmes depuis vingt ans, toutes tordues.»* «Saint-Malo» ferait bien un billard *«chez les Turcs»*, le salon de thé aménagé au pied des bureaux désaffectés. *«Avec la chaleur qui fait, ça pue trop la sueur là-dedans, merci»*, répondent les autres. Le «Royal» est fermé. La boîte «l'Eclipse» vient de brûler. De la fenêtre du deuxième étage, on entend des cris : *«Eux, pour s'embrouiller, y a pas d'heure. Le matin, la nuit. Et vas-y que je t'en mette une, allez !»*. Dans le ciel, les avions, de plus en plus gros, s'approchent, s'effacent. Ils atterrissent au Bourget, à Roissy. Sur le trottoir, la sono d'une voiture, les portières ouvertes, Tonton David (chanteur de rap français) chante son tube, martèle la question, paroles principales de la chanson : *«A qui la faute, à qui la faute, à qui la faute ?»*.

RIEN. *«Y a rien.»* *«On n'est rien.»* *«On ne fait rien.»* Le *«terrain»*, une contre-allée, des peupliers, une cage d'escalier, le n° 26. QG des jeunes de la cité. Une cité dont le nom, *«La Muette»*, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) ne fait pas rêver. Mourad, Omar, Kader, Kamel, Robert, Moustafa, Ahmed, dix-huit, vingt ans, vingt-cinq ans. Chaussures Nike et survêtement. Une pelouse râpée, souillée – pots de yaourt et peaux d'orange, canettes et gant de toilette... Trois marches d'escalier, un petit perron, le «salon d'été». Un vélo d'enfant, une moto miniature, *«une Yamaha 80 cm³, YSR, modèle réduit»*. Les jeunes se prêtent le vélo, la moto, les genoux dépassent du guidon, ils zigzaguent et vacillent en roulant trop lentement. Les autres, sur le perron, restent assis à fumer, se lèvent, se rassoient, chaque après-midi, les gestes au ralenti, à l'ombre de l'escalier. Chaque après-midi, l'immobilité, regard embué, visages ennuyés. Kader se penche vers la bouche d'évacuation : on y a jeté une roue, une portière de voiture, des bouteilles, des épluchures. Il ouvre grands les yeux et parle en fixant les objets, se concentre comme un voyant peut le faire en lisant dans le marc de café : *«Tu veux que je te dise, la cité, c'est ça. Cinq cocas, de la pierre, du verre, du verre, du verre. Et le verre, c'est la bière.»* Quand la voiture de police arrive doucement à la hauteur des jeunes, le gardien de la paix, assis en uniforme à côté du conducteur, sort son bras par la fenêtre, dresse un doigt – le médius – et mime un va-et-vient, de bas en haut, de haut en bas, le doigt tendu vers le ciel. Longtemps, le temps que la voiture disparaisse.

Un jour, Malek a eu « envie de tirer le frein à main sur cette vie ». « J'ai vu grandir mes frères, j'ai deviné ce qu'ils allaient devenir, comme moi : à la rue, comme des petits lions qu'on pose dans une jungle. »

Le «baron» est de sortie. Il apparaît sur le perron et les autres crient *«Ouuaaho !»*. Parfumé, gominé, Lakdar se fait appeler «le baron» parce qu'il est toujours bien mis. Pantalon à pinces, veste impeccable, la chemise repassée, *«les pompes cirées»*. *«Tu nous vois, là, c'est survêt' et tee-shirt. Mais quand on sort, attention ! c'est écrit «tenue correcte» à l'entrée des boîtes, on suit la nouvelle, faut pas croire»*, dit Kader. Dommage que «l'Eclipse» vienne de brûler, il reste le «Triangle» à Andilly. *«On aime bien, on est sûrs d'être acceptés.»* Pour rencontrer les filles, il faut sortir de la cité. *«Les filles, elles cherchent des jeunes d'une autre cité. Ils ont la même vie, mais tant pis, elles croient qu'au moins ils les sortiront d'ici»*, dit Malek. Malek de «la Muette» marié avec Houria, de la cité «Jacques-Decours», deux mondes sous un même toit, la commune de Garges-lès-Gonesse.

Autrefois, la cité était réputée : *«Il fallait un visa pour y entrer»*, plaisante un ancien. *«Il y avait des bandes rivales, l'ambiance était plus dure, rock'n'roll, blousons noirs et bagarres, des portes défoncées, des courses de voitures dans les allées.»* On se souvient de l'estafette policière brisée à coups de barre de fer, au début des années quatre-vingt. *«On leur jetait des pierres. Les policiers ont fini par être mutés.»* Les nouveaux sont arrivés. *«Maintenant, ils viennent en surnombre, les juges ne cherchent pas à comprendre, à connaître le fond de la vérité. La parole d'un Arabe de la Muette contre celle d'un flic... Si tu tombes entre leurs mains, c'est un match truqué, un match perdu d'avance...»*, dit Malek.

UN jour, Malek a trouvé que *«la vie allait trop vite»*. Il aurait pu continuer à être chef de bande, *«aimer la castagne, mais toujours dans les règles»*, continuer *«les conneries»*, se frotter aux policiers. Il a vu ses copains se planter en voiture contre des arbres, se tuer à la sortie des boîtes, d'autres terminer en prison. Il aurait pu continuer, en donnant, en encaissant les coups, *«les annuaires de commissariat, les matraques dans les fourgons, les humiliations, les menottes pour l'attacher à un lampadaire, les interpellations devant ta mère»*. *«J'ai vu grandir mes frères, j'ai deviné ce qu'ils allaient devenir, comme moi : à la rue, comme des petits lions qu'on pose dans une jungle.»* Un jour, Malek a eu *«envie de tirer le frein à main sur cette vie»*.

Mourad a acheté des pétards. Mourad, Omar, Kader se les jettent sous les pieds, les font résonner dans les couloirs, les gouttières, les ramassent quand ils sont déjà allumés pour les relancer, se trompent parfois. En voilà un qui entre par une fenêtre ouverte et explose dans l'appartement. Tête de la locataire à sa fenêtre après le nuage de fumée... *«Un jour, un pétard a mis le feu aux boîtes aux lettres, les fumées étaient noires, un locataire est mort, asphyxié. Il dormait, on avait oublié de l'évacuer.»* Omar revient avec des bières, une bouteille de menthe, un sandwich grec. Des femmes sont sorties, berçant leur landau dans le bruit des pétards, la musique des voitures. Arrested Development, groupe de rap américain. Arrested Development, la musique de «la Muette».

Avant d'être au chômage, Malek était laveur de vitres à l'aéroport de Roissy, *«J'aimais bien, je travaillais le matin, j'étais bien payé»*. En 1984, Malek, né à Oran, venu en France à l'âge de cinq ans, cherche à renouveler son titre de séjour : *«Et, là, le type de la préfecture me retire d'office mon statut de salarié. Mon patron était content de moi, il a été obligé de me licencier. Je retourne trois mois plus tard à la préfecture, et un autre employé m'explique que son collègue avait fait n'importe quoi. J'ai retrouvé ma carte de travail, j'avais perdu mon boulot.»* Depuis, Malek, trente ans, père de deux enfants, arpente les allées de la cité. Malek a un nouveau métier.

Il est allé voir Ahmed le boucher, et celui-ci a accepté de financer les maillots. Le pharmacien et le patron du «Royal» ont payé quelques coupes. Malek a constitué une équipe de foot, organisé des tournois, l'équipe de la cité de «la Muette» contre celle de Stains, de Garges, de Sarcelles. Le dimanche, il fait une collecte, s'arrange encore avec le boucher pour avoir la viande à bon marché et part avec les jeunes sur les pelouses du Fort, un parc à côté : barbecue, musique et farniente. Malek négocie avec l'office des HLM, espère aménager bientôt un local dans un coin du parking couvert, au rez-de-chaussée. Il y installerait son association, «Réveille-toi !» : un coin pour jouer aux flippers, un autre pour faire de la musculation, une salle télé et un magnétoscope. *«On pourrait enregistrer nos propres matches de foot et les visionner sur la télé.»* Il prévoit aussi une salle pour *«les devoirs des petits après l'école, être sûr qu'ils fassent leurs devoirs»*. Un autre coin *«pour chercher du boulot, avec le téléphone, le Minitel, quelqu'un qui sache parler aux patrons parce que les jeunes, au téléphone, ils n'ont pas toujours la manière»*. Malek, chômeur, éducateur malgré lui, Malek et les «petits lions», grand frère et caïd rangé, la notoriété et l'autorité. Malek, entre les projets et l'ennui, regarde aussi passer les après-midi.

Au début, Robert et Staf discutaient calmement. Il a fallu que Robert soutienne que Garges-lès-Gonesse était plus grand qu'Argenteuil pour que Staf et Robert s'emballent. *«Où il va, lui, Argenteuil !»* Pendant une heure, ils vont s'attraper les poignets, se faire la tête, reprendre de plus belle, hurler, visage contre visage et imposer un silence autour d'eux, le silence qui redoute les étincelles. *«Les engueulades, c'est tous les jours»*, dit Kader. Mourad, lui, se fait rabrouer quand il répète un peu trop souvent que pendant deux ans il a *«dormi dehors, dans une voiture et dans une cave»* : *«Deux ans, d'accord, et alors ? C'est fini maintenant !»* *«J'étais tout maigre, j'ai terminé à l'hôpital, dans la cave, j'avais bricolé une dérivation d'électricité sur le compteur du couloir, je me lavais dans un seau d'eau...»*, poursuit Mourad. Mounir, *«le foufou, le simplet, le gentil»*, arrive en sautillant sur un pied. Il vend des montres à 50 francs et, quand il parle, il s'enfuit en courant, lâchant des mots qui s'éloignent et qu'il noie dans des éclats de rires : *«La France a tout merdé en Algérie, elle merde ici avec les Algériens»*, chantonne-t-il. Et disparaît en poussant des *«hihihihihihi... !»*.

«Travail à dix-huit ans, chômage à dix-neuf, c'est l'histoire de tout le monde, ici», ironise Kader. La plupart connaissent l'adresse de Sevran, la société de ramassage des ordures, *«ça dépanne, mais ils ne font que des contrats de six mois»*. Un entrepreneur en bâtiment passe de temps en temps, recrute au pied levé, *«travail au noir à 300 francs la journée»*. Les autres tentent leur chance dans la livraison, *«t'es ton propre patron, le truc c'est de trouver des clients»*. Tout le monde rigole encore à l'idée de voir Robert exploser de colère devant le banquier qui, pour ouvrir un compte, lui demanda un bilan d'«entreprise» : *«Nase le mec, je lui explique que je commence... et il me demande un bilan ! Qu'il aille mourir, avec son bilan !»*

Kader dit que « l'humain a connu la civilisation et peut-être qu'il va redevenir sauvage ». Des fois, il ne comprend rien. « Mes potes, ils meurent d'une OD [over-dose], d'une balle dans la tête, se jettent du septième étage. C'est ça, la vie ? »

Une voiture s'arrête devant la cage d'escalier, deux jeunes métis en sortent, bien habillés, sourient, font mine de ne pas entendre les jeunes les apostropher, s'éloignent, nonchalants, une branche de lunettes de soleil entre les dents. Voiture belle, neuve, démarche hautaine, peut-être méprisante. Quelques secondes et la voix de Robert dit : *«Allez, Black, attaque !»* Quelques secondes, et le sifflement des baskets sur le bitume. Bruits de verre éclaté et tôle froissée. Le chien a attaqué, un parpaing a volé, fracassant la voiture sur le côté. *«Ils ne reviendront plus se la jouer, ils ne sont pas de la cité.»* Parfois, Kader et les autres ont les réflexes conditionnés. La peur non pas des policiers, mais des voitures qui n'auraient pas été identifiées, les «étrangères» à la cité. Un doute, et Kader se replie vers les gouttières. Kader se méfie des *«timbrés»* : *«Il y a trois mois, deux mecs des 4000* (NDLR : une cité de La Courneuve) *sont arrivés en BMW, ils se sont mis à tirer des coups de chevrotine sur tout le monde, les jeunes, les enfants. Moi, j'étais dans cette voiture ; il y a encore l'impact des balles»*. Personne n'a été blessé.

«Les locataires, ici, ils sont tous enfouraillés, fusils à pompe, à lunette. Ils s'en servent pas, mais ils sont malades de ça. Il y a même un gitan, je te jure, il voulait vendre une bombe !». Les jeunes se souviennent aussi du *«vieux»* : *«Bourré, il tirait des coups de fusil de sa fenêtre. Il a fini par tuer sa femme.»* Il y a aussi des fous sympathiques, comme Jacques, *«le Noir»*. Un jour, dénoncé par ses voisins – *«il faisait trop de bruit»*, – il a été placé en garde à vue. *«Quand il est revenu, il a voulu se venger, il a pris son Ami 8 et il est rentré dans la cage d'escalier. Plus personne ne pouvait entrer, ni sortir, la voiture passait tout juste dans la porte d'entrée.»*

DU haut de ses deux ans, grandes mèches bouclées et regard ravageur, Idia trône comme une princesse, assise dans l'escalier au milieu des garçons. Un orteil sorti d'une sandale, et Kader se précipite au pied de l'enfant : *«Regarde-moi ce petit orteil, mais faut le rentrer à la maison !»* A côté, Mehdi câline son bébé, âgé de dix-huit mois. Medhi regarde son fils, lui parle et dit : *«Gouli-gouli !»*. En même temps, il suit la conversation avec Kader, Malek, les yeux un peu affolés, les sourcils froncés, revient vers l'enfant, s'éclaire dans son visage et reprend sa voix douce, en le berçant : *«T'inquiète pas, mon fils, tu seras français, t'inquiète pas.»* Kader dit qu'avec la nouvelle loi *«ils ont osé atteindre les anges»*.

Rachid, le veilleur de nuit, vient montrer ses papiers. Né à Paris, Rachid n'a jamais été reconnu français malgré ses trente-quatre ans de «séjour» ici. *«Mon père voulait que je fasse mon service militaire en Algérie, ça s'est mal passé. A mon retour, j'étais une loque, un clochard, je dormais sous les escaliers. J'ai merdé, je n'ai pas demandé à temps ma naturalisation.»* Rachid ne sait pas, ne sait plus s'il est français ; *«pourtant, je suis né ici !»*. Le préfet du Val-d'Oise vient de signer un arrêté lui demandant de quitter le pays dans un délai de deux mois. *«Et je ne connais personne en Algérie. – Ne pars pas, crie dans l'avion, fais de la prison, deviens clando, mais ne pars pas»*, lui dit Staf.

Kader dit que *«l'humain a connu la civilisation et peut-être qu'il va redevenir sauvage»*. Des fois, il ne comprend rien. *«Mes potes, ils meurent d'une OD* [over-dose], *d'une balle dans la tête, se jettent du septième étage. C'est ça, la vie ? Et qu'est-ce qu'ils nous cherchent, les autres ? Ils ont fait travailler nos pères pendant trente ans, terrassier, mineur, éboueur, des boulots de merde où il ne manquait plus que le fouet. Tout ça pour rentrer le soir, boire un café, se laver la gueule et se coucher comme une serpillière. Et nous, il faudrait qu'on soit au même niveau. Ce qui arrangerait les gens du pouvoir, c'est qu'on ne puisse pas faire mieux, on dirait que c'est programmé alors c'est qu'ils s'en foutent.»*

Kader pleure encore la mort de son ami, le seul *«qui se défonçait ici»*. *«On le suppliait :* « Arrête ! Arrête ! ». ». Staf, Mourad, Malek, disent qu'aucun dealer d'héroïne n'ose encore s'aventurer à « la Muette », *«il se fait aussitôt savater»*. *«Ce mec, c'était du miel et du sucre. Il pourrait être encore là, avec nous, en train de rigoler.»* Un couple, de *«type européen»*, sort de la cage d'escalier, tente de se frayer un passage pour descendre le perron. Silencieux. Kader se pousse et dit ostensiblement : *«Pardon, pardon»*. Il les regarde monter dans leur voiture : *«Ici, ils votent tous Front national et devant nous ils se taisent.»* *«Tous des racistes, les locataires.»*

Kader trouve que les *«Chinois, par rapport aux Algériens, sont traités comme des privilégiés»*. *«Pourtant ils ont perdu la guerre contre la France et regarde ce que la France leur donne comme fric !»* Kader trouve aussi que les *«feujs»* (les juifs) *«ont le pouvoir et l'argent»*. Mourad dit que *«si les banlieues se soulèvent, il faudra faire donner l'armée»*. Kader ne voudrait pas *«que ça devienne comme à l'américaine»*. Omar pense que les *«grosses têtes veulent pas bouger leur cul, planqués dans leurs bureaux, ils se contentent des journaux»*.

Sur les sonos des voitures, Cheb Khaled, prince du raï, égrène sa supplique : *«Ne m'en voulez pas, je suis ça. Ne m'en voulez pas, comme ça c'est moi...»* Dans quelques jours, Malek sortira les tables et les parasols que la mairie lui a prêtés. Il les installera place Dulcie-September, un petit carré de bitume, au milieu de la cité. *«Je ferai café d'été, ça va s'animer.»* Il prévoit aussi d'emmener *«les petits dans un chalet près de Chantilly»*. Il regarde Idia, sa petite fille, et dit : *«On va les sortir de là.»*

PROCHAIN ARTICLE : BIENVENUE AU CHATEAU DE BRISSAC

ÉTRANGER

Approuvant le principe d'« options opérationnelles »

Le conseil de l'Atlantique nord demande aux Serbes de Bosnie de lever le siège de Sarajevo

Les médiateurs internationaux ont décidé, mardi 10 août, d'annuler la session de négociations sur la Bosnie prévue dans la matinée à Genève, parce que les Serbes ne se sont pas encore retirés de certaines hauteurs dominant Sarajevo, a déclaré un porte-parole des Nations unies. Les médiateurs, lord Owen et Thorvald Stoltenberg, devaient étudier dans la journée la situation sur le mont Igman, d'où les Serbes se sont engagés à se retirer, pour voir si les pourparlers entre Musulmans, Croates et Serbes de Bosnie peuvent reprendre.

Lundi soir, les trois parties bosniaques avaient quitté les deux médiateurs sans avoir négocié. *« Il n'y a pas eu de négociations, car nous avons constaté que les Serbes ne s'étaient pas retirés des monts Igman et Bjelasnica,* a déclaré le président bosniaque, Alija Izetbegovic. *Nous reviendrons demain à 10 heures et nous commencerons les négociations si les Serbes se sont retirés. »* Le dirigeant serbe, Radovan Karadzic, s'était contenté d'affirmer qu'*« il n'y a rien de nouveau ».*

A la suite de la réunion lundi de l'OTAN à Bruxelles, à l'issue de laquelle le conseil de l'Atlantique nord a approuvé, à l'unanimité, le principe d'*« options opérationnelles »* en Bosnie-Herzégovine, le secrétaire d'Etat américain avait exprimé sa *« satisfaction »*, déclarant qu'*« avec la décision d'aujourd'hui l'Alliance dispose maintenant de tous les moyens nécessaires pour engager une action énergique contre les Serbes s'ils ne mettent pas fin à leur attitude intolérable »*. Warren Christopher avait ajouté que cette unanimité *« montre que la communauté internationale n'acceptera pas la poursuite du siège des villes, les bombardements de civils, l'interdiction de l'aide humanitaire à une population dans le besoin ou les promesses vaines ». « Les Serbes sont avertis et le recours aux raids aériens dépend de leurs actes »*, avait-il précisé.

Enfin, aux Pays-Bas, le gouvernement néerlandais a accueilli avec une *« grande satisfaction »* la décision de l'OTAN. Celle-ci, selon La Haye, est *« opérationnellement prête à défendre réellement les zones musulmanes placées sous la protection de l'ONU »*. Les Pays-Bas ont réitéré leur volonté de *« participer »* à une éventuelle opération aérienne.

BRUXELLES

de notre correspondant

Le conseil de l'Atlantique nord réuni à Bruxelles (1), lundi 9 août, a approuvé à l'unanimité le principe d'« options opérationnelles » en Bosnie-Herzégovine. Il s'agirait de frappes aériennes destinées à assurer, si nécessaire, la sécurité des personnels de la FORPRONU et de desserrer l'étau serbe sur Sarajevo. Conformément aux souhaits de la France et du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, de telles frappes ne pourraient être déclenchées sans l'autorisation préalable du secrétaire général des Nations unies.Le conseil s'est en effet déclaré *« d'accord avec la position du secrétaire général de l'ONU selon laquelle le premier emploi de la force aérienne sur le théâtre des opérations devra être autorisé par lui »*. On est donc loin des demandes de Washington au début du mois. Les Seize ont, d'autre part, affirmé que le conseil de l'Alliance atlantique – où l'unanimité doit régner – sera *« l'autorité politique »* qui décidera de la conduite des opérations militaires. Il n'est pas question que le comité des plans de défense (DPC), où ne siège pas la France, ait son mot à dire dans l'affaire. Le conseil *« se prépare à se réunir à bref délai »* si nécessaire : *« Une telle réunion pourra se tenir à la demande d'un Etat membre ou du SACEUR (commandant suprême des forces alliées en Europe), ou encore en réponse à une demande des Nations unies. »*

Le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, a estimé que cet accord est un *« succès historique »*. Depuis sa création, en 1949, l'Alliance atlantique n'est jamais intervenue militairement. Selon certains diplomates, si les Serbes ne tenaient pas compte de cette menace, un feu vert pourrait être donné avant la fin de la semaine pour des frappes aériennes *« graduelles »* constituant une *« réponse proportionnée »* aux attaques serbes contre les forces de protection de l'ONU ou contre les zones de sécurité.

Trois niveaux d'intervention pourraient être dégagés : raids aériens limités à des forces serbes en position offensive, raids sur des centres de commandement, des routes ou des nœuds de communication, enfin attaque globale. Le général français Jean Cot, patron des « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie, et l'amiral américain Jeremy Boorda, chef du commandement de la région sud de l'OTAN, basé à Naples, devraient travailler de concert pour la mise en œuvre des opérations si un feu vert onusien était donné. L'OTAN dispose actuellemment d'une soixantaine d'avions américains, français, britanniques et néerlandais basés en Italie. On estimait toutefois, à Bruxelles, que des premiers indices encourageants étaient apparus avec l'amorce d'un retrait partiel des Serbes des hauteurs de Sarajevo.

Des frappes limitées

« Il est essentiel, précise le communiqué du conseil sans indiquer de délai, *que les Serbes de Bosnie lèvent sans retard le siège de Sarajevo, que les hauteurs qui entourent la ville et les voies d'accès soient placées sous le contrôle de la FORPRONU. »* Cette référence au contrôle exercé par les « casques bleus » répond au désir de ne pas voir les Musulmans occuper immédiatement les collines évacuées par les Serbes, ce qui aurait pour effet de relancer immédiatement les hostilités. Une première difficulté pourrait apparaître dans la mesure où les forces de l'ONU ne sont pas en nombre suffisant pour occuper les positions que les Serbes accepteraient d'abandonner. Seule la France a, jusqu'à présent, envoyé des renforts sur place. *« Les Etats-Unis ne veulent pas envoyer d'hommes en Bosnie. Il ne sert à rien de vouloir faire de la dissuasion si on ne s'en donne pas les moyens »* déplore un diplomate.

Le communiqué du conseil souligne que *« les frappes aériennes envisagées sont limitées au soutien de l'aide humanitaire et ne doivent pas être envisagées comme une décision d'intervenir militairement »*. Autrement dit, commente une source diplomatique, la menace est brandie *« en soutien aux négociations de Genève, mais elle ne constitue pas une politique alternative »*.

Avec sa prudence de rigueur et son langage diplomatique, l'OTAN vient quand même de prendre un engagement de nature à peser sur les négociations de Genève. En fait, les résolutions adoptées par les Seize sont la copie presque conforme d'un *« projet commun »* âprement négocié entre les délégations française et américaine dans la matinée de lundi, avec remontée de texte jusqu'à la Maison Blanche.

Ce projet a ensuite été approuvé par le secrétaire général de l'Alliance, qui l'a présenté sous sa responsabilité aux autres membres. Les Etats-Unis avaient fait ces derniers jours beaucoup de concessions en raison du rejet poli de leur demande initiale par la majorité des membres du conseil. C'est donc une première qui comptera sans soute dans l'histoire de l'Alliance, même si les Serbes finassent et parviennent à gagner du temps en évitant de commettre la faute caractérisée qui leur vaudrait les foudres des alliés.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Il est composé des ambassadeurs des seize pays membres auprès de l'OTAN. Il siège dans la capitale belge.

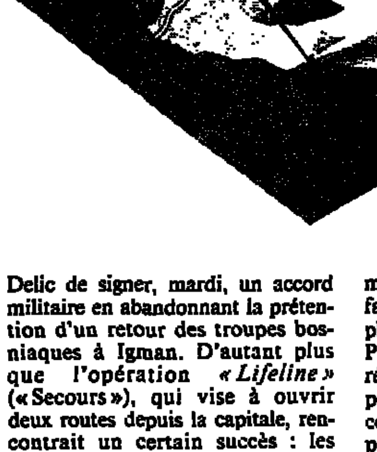
La situation autour de la capitale bosniaque

Les forces serbes contrôlent toujours le mont Bjelasnica

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Alors que le président Izetbegovic contestait, à Genève, un retrait serbe du mont Bjelasnica (de moindre importance stratégique que l'Igman), de bonnes sources, à Sarajevo, confirmaient mardi 10 août que les annonces d'une amorce de retrait serbe étaient pour le moins prématurées. Selon ces sources, les forces serbes contrôlent toujours le sommet de Bjelasnica. Les « casques bleus » français venus patrouiller dans le cadre d'un accord entre les commandants serbe et bosniaque avaient même été *« invités »* par les Serbes à redescendre.



On était donc loin de l'annonce d'un « succès » – qui aurait été, de toutes façons, très relatif – faite par le porte-parole de la FORPRONU, lundi. Selon lui, les Serbes avaient disparu du sommet de la montagne et, très symboliquement, le drapeau serbe avait été *enlevé de la tour de télévision qui* surplombe la hauteur. En privé, des responsables de la FORPRONU, à Sarajevo, espéraient que cela suffirait pour décider le président Izetbegovic à reprendre les négociations sur la partition de son pays. En public, la FORPRONU estimait que *« si nous continuons les négociations* [sur le retrait serbe d'Igman] *les frappes aériennes ne seront pas nécessaires »*.

Pourtant, les pourparlers militaires de Sarajevo sont dans une impasse, a reconnu le porte-parole de la FORPRONU. Le commandant des forces bosniaques, Rasim Delic, demande toujours que ses troupes puissent occuper à nouveau ces montagnes dominant Sarajevo et par lesquelles les Bosniaques alimentaient la capitale en armes. Le commandant des forces serbes, le général Ratko Mladic, exige, de son côté, avant de se retirer totalement, que les « casques bleus » contrôlent cette zone et empêchent les forces bosniaques de revenir. A la FORPRONU, on espérait que le président Izetbegovic donnerait l'ordre au général Delic de signer, mardi, un accord militaire en abandonnant la prétention d'un retour des troupes bosniaques à Igman. D'autant plus que l'opération *« Lifeline »* (« Secours »), qui vise à ouvrir deux routes depuis la capitale, rencontrait un certain succès : les équipes de reconnaissance des itinéraires avaient pratiquement rempli leur mission, non sans avoir rencontré quelques obstacles, dont des mines, des barrages serbes et une manifestation « spontanée » de femmes serbes.

L'évacuation de la petite Irma

Voulant souligner que, malgré les « bonnes nouvelles » diffusées par la FORPRONU, le siège de Sarajevo était encore loin d'être levé, les médecins de la ville n'en finissaient pas d'alerter la presse sur un cas dramatique mais pas isolé. Irma, une petite fille de cinq ans, blessée le 30 juillet dernier par des éclats de mortier, était en train de mourir dans un hôpital de la ville, faute de pouvoir être soignée sur place et d'être évacuée par la FORPRONU. Gisant sur son lit, entourée de lapins en peluche et d'une poupée rose, la fillette avait perdu conscience lundi matin. Face à la pression des médias, le gouvernement britannique a finalement envoyé un avion de la Royal Air Force pour évacuer la fillette. Mais il reste encore plusieurs enfants et encore plus d'adultes grièvement blessés en attente d'évacuation depuis des mois.

Les hôpitaux sont toujours à court d'eau et d'électricité, comme le reste de la ville. Le président Izetbegovic, qui avait exigé, pour aller négocier la partition de son pays à Genève, le rétablissement des services essentiels dans Sarajevo et dans les autres villes de Bosnie, pourra donc trouver autant de bonnes raisons pour refuser de reprendre les pourparlers de Genève.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **Chaîne humaine pour la paix à Mostar.** – Un demi-millier de militants pacifistes ont formé, lundi 9 août, une chaîne humaine à Mostar, capitale de l'Herzégovine, pour protester contre le conflit bosniaque, ont rapporté des témoins. Les forces croates ont autorisé les manifestants du mouvement Mir Sada (la Paix maintenant) à entrer dans la ville, après les avoir refoulés la veille. La manifestation s'est déroulée devant la cathédrale, sous la menace de snipers omniprésents. Les journalistes et les « casques bleus » de l'ONU n'ont pu entrer dans Mostar depuis deux mois. – *(Reuter.)*

□ **Helmut Kohl refuse de financer la reconstruction de la Serbie après la guerre.** – La Serbie ne recevra *« pas un seul mark allemand »* pour sa reconstruction, en raison de son rôle d' *« agresseur »* dans le conflit yougoslave, a déclaré le chancelier Helmut Kohl, lundi 9 août, dans une interview télévisée. Il affirme en outre que l'Allemagne continuera de *« ne pas reconnaître les modifications de frontières obtenues par la force »*, et exprime son soutien à l'emploi de la force aérienne, avec l'aval de l'ONU, contre des objectifs militaires dans l'ex-Yougoslavie. – *(Reuter.)*

□ **Charles Redman nouveau représentant spécial américain pour l'ex-Yougoslavie.** – M. Charles Redman va succéder à M. Reginald Bartholomew au poste de représentant spécial américain pour l'ex-Yougoslavie, a annoncé, lundi 9 août, le département d'Etat. M. Redman était, depuis mars dernier, chargé d'affaires spécial pour Haïti. M. Bartholomew vient pour sa part d'être désigné ambassadeur des Etats-Unis à Rome. Entré au département d'Etat en 1974, Charles Redman a été ambassadeur en Suède de 1989 à 1992. Il était auparavant en poste à Paris, à l'OTAN, à Bruxelles et à Alger. – *(AFP.)*

BELGIQUE : lors de sa prestation de serment

Le roi Albert II a appelé ses sujets à la « concorde » et au « civisme fédéral »

Albert II, successeur de son frère Baudouin Ier, a prêté serment, lundi 9 août, devant les parlementaires réunis à Bruxelles. Le nouveau roi a notamment appelé ses sujets à lutter contre les *« égoïsmes collectifs »* et à favoriser un *« civisme fédéral »*.

BRUXELLES

de notre correspondant

C'est un roi très ému, presque gauche, tremblotant de la tête et des mains, rattrapant *in extremis* un sabre au bord de la chute, qui a prêté serment au Palais des nations, où siègent députés et sénateurs, à deux pas des bureaux du premier ministre. Serment en trois langues, l'allemand ayant été ajouté cette fois, pour tenir compte de la présence d'une minorité germanique de 68 000 personnes à l'est du royaume (*le Monde* daté 4-5 juillet). C'est également en alternant les trois langues nationales qu'Albert II a prononcé la traditionnelle allocution dans laquelle le nouveau souverain indique les grandes orientations de son action.

« Au lendemain des votes achevant de faire de la Belgique un Etat fédéral, je vous demande de traduire dans les faits les nouvelles institutions, de les faire fonctionner au mieux, dans un esprit de concorde, de bonne volonté, de tolérance et de civisme fédéral, a-t-il dit au Parlement d'une voix devenue ferme. *En ce moment où les égoïsmes collectifs prennent un peu partout dans le monde des formes inquiétantes, montrons qu'il est possible de faire vivre ensemble dans un même pays les hommes et les femmes de culture différente qui l'habitent. »* Puis il a mentionné les *« autres défis »* que la Belgique doit affronter – *« l'emploi et la promotion de nos exportations »* – avant d'appeler à *« un nouveau consensus économique et social »*, ainsi qu'à l'altruisme, citation de Tocqueville à l'appui.

Un incident

Dans sa réponse, Charles-Ferdinand Nothomb, président de la Chambre des représentants, rappela quel rôle le roi pouvait jouer grâce à sa *« magistrature d'influence »*. Il était écouté par Guy Spitaels, chef de l'exécutif wallon, et par Luc Van den Brande, son homologue flamand, assis côte à côte de par le nouvel ordre protocolaire, qui tient compte de la promotion des entités fédérées. L'*« influence »* du roi continuera à s'exercer sur le gouvernement fédéral, dans la formation duquel il joue un rôle non négligeable, mais elle risque d'être beaucoup plus réduite sur les « gouvernements » régionaux, surtout s'il y a des surenchères linguistiques.

Jean-Pierre Van Rossem, un député d'Anvers élu sur une liste marginale qui porte son nom, créa un incident en criant : *« Vive la République européenne ! »* Immédiatement, des *« Vive le roi ! »* couvrirent sa voix. Frank Swaelen, président flamand du Sénat, exprima son indignation. Lors de la prestation de serment de Baudouin Ier, un député communiste de Liège, Julien Lahaut, avait lui aussi crié *« Vive la République ! »* Assassiné dans des conditions mystérieuses une semaine plus tard, il est vénéré par certains Belges républicains. Il n'y a rien de commun entre cet idéologue sincère et M. Van Rossem, affairiste venu à la politique et assoiffé de publicité, sous des allures d'*« anarchiste milliardaire »*. Néanmoins, ce pseudo-coup d'éclat jeta un froid.

A la sortie du Parlement, la reine Paola dut rattraper son mari par le bras pour lui rappeler qu'il devait faire un salut militaire. Souriante, très en beauté, elle semble être entrée très facilement dans son nouveau rôle. Le couple royal a parcouru la capitale dans une voiture découverte. Il y avait des nuages et un vent annonciateur de pluie, mais celle-ci eut le bon goût d'attendre la fin des cérémonies pour commencer à tomber.

Sauf aux abords du palais royal, que la famille régnante gagna à pied après avoir serré beaucoup de mains, et au balcon duquel elle se fit ovationner par la foule, l'affluence et l'enthousiasme furent sans doute moins grands que ne l'espérait l'association « contre le séparatisme » qui avait organisé avec succès une manifestation « unitariste » au printemps et qui appelait à *« une présence massive sur le trajet du cortège »*. Ce qui frappait davantage, c'était le maintien des portraits de l'ancien et du nouveau roi sur les vitres, le déploiement persistant de drapeaux belges aux fenêtres. Même si l'on fait la part du phénomène d'entraînement, cela donne à réfléchir. Il y a des flamingants et des wallingants, qui, finalement, partagent le même objectif de dislocation du royaume, et qui dessinent une nouvelle ligne de fracture en Belgique : entre ceux qui veulent encore celle-ci pour patrie et ceux qui songent à autre chose.

J. de la G.

Le souverain est-il malade ?

BRUXELLES

de notre correspondant

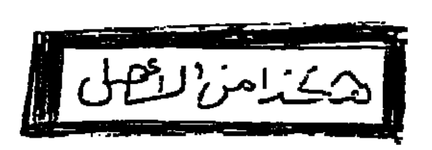
Albert II est-il malade ? Comme tous les téléspectateurs, les journalistes du *Soir* ont été frappés par le tremblement de tête du nouveau roi quand il prêta serment et commença son discours. Ils ont interrogé diverses personnes dont ils rapportent les réponses dans leur édition de mardi. Au palais, l'ancien porte-parole de Baudouin Ier explique ce tremblement par *« un très grand stress »*. Cependant, un neurologue connu exprime sa perplexité : *« Il y a manifestement un problème. N'importe qui ayant un peu de culture médicale songe aux symptômes de la maladie de Parkinson. »* Des familiers du roi, interrogés par le quotidien francophone, affirment que le tremblement constaté publiquement était habituel chez le prince Albert depuis quelques années. Dans un passé récent, le futur roi paraissait songer à s'effacer au profit de son fils au moment de la succession. Etait-ce parce qu'il avait conscience d'être handicapé par la maladie ? Jusqu'à lundi, personne, à Bruxelles, n'avait fait état d'un problème de santé chez celui que la mort subite de Baudouin a installé sur le trône.

Le palais royal, en tout cas, a démenti mardi après la publication de l'article du *Soir* que le roi souffre de la la maladie de Parkinson.

J. de la G.

□ **GRÈCE : visite controversée de l'ancien roi Constantin.** – L'ancien roi Constantin de Grèce, exilé depuis 1967, est arrivé dans son pays avec sa famille, lundi 9 août, pour une visite privée de quelques jours. Le roi n'était pas revenu en Grèce depuis 1981, date à laquelle il était venu enterrer sa mère, la reine Frederika. L'opposition socialiste a qualifié cette visite de *« provocation »* tandis que le Parti communiste accusait le gouvernement conservateur de *« tenter de redonner vie aux fantômes du passé »*. Le porte-parole du gouvernement a souligné de son côté que l'ex-roi a conservé un passeport grec et est donc libre de ses mouvements. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **IRLANDE DU NORD : le Sinn Fein demande à la police d'autoriser ses dirigeants à être armés.** – Le Sinn Fein, considéré comme la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a demandé lundi 9 août à la police l'autorisation d'armer certains de ses dirigeants et de ses élus après le meurtre du fils de l'un d'eux, dimanche à Belfast, par un groupe paramilitaire protestant (*le Monde* du 10 août). Dans sa demande, le Sinn Fein souligne que la permission de porter des armes a été accordée à plusieurs dirigeants de partis unionistes victimes de menaces de l'IRA. – *(AFP.)*



AFRIQUE

La presse algérienne entre deux cultures

Journalistes arabophones et francophones se disputent les faveurs d'un lectorat pris dans la tourmente politique

ALGER

de notre correspondante

« Si on enlève des journaux ce qui concerne le terrorisme et les querelles politiciennes, il ne reste plus grand-chose », s'exclame Bachir Rezzoug, directeur du quotidien *l'Opinion*, dans un de ces élans d'autodénigrement dont les Algériens sont prodigues. *« Qu'est-ce qui se vend, dans un journal? La « une » et les pages 2 et 3. Pour le reste, allez faire un tour dans n'importe quelle rédaction. Vous trouverez dix à quinze journalistes, qui grattent leurs deux à trois feuillets par jour, sans bouger de leur bureau »*, ajoute-t-il, avec un gros soupir.

« A lire la presse quotidienne, on a parfois l'impression que le pays ressemble à Chicago! On n'y parle que de violences et d'attentats. Et on n'y entend que la voix des gros pontes, s'indigne un jeune Algérois. *On dirait que les journalistes ont peur des gens ou qu'ils s'en fichent. Ils ne vont jamais dans les banlieues et encore moins dans les campagnes. »* Ce jugement à l'emporte-pièce, qui fait fi des tensions que l'insécurité impose aux rédactions, n'en est pas moins révélateur des faiblesses de la presse nationale.

Privilégiant la politique intérieure et les commentaires, la presse quotidienne regorge d'éditoriaux incisifs, de chroniques professorales et de billets d'humeur assassins. Mais le reportage y est rare, le journalisme d'investigation absent. « Manque de moyens » comme on le dit souvent? Ou « de professionnels » comme on l'affirme aussi?

Au mois de mai dernier, on dénombrait dix-neuf quotidiens, dont une légère majorité de journaux du secteur privé, à dominante francophone. L'abondance des titres aurait-elle dispersé les talents? *« Les vrais journalistes ne courent pas les rédactions »*, admet le directeur du quotidien *El Watan*, Omar Belhouchet. La jeunesse de la presse privée, née il y a moins de trois ans (*le Monde* du 7 août), et le manque d'expérience de la nouvelle génération de journalistes expliquent largement ces lacunes.

Autre handicap : sur une population qui dépasse les 27 millions d'habitants, le Centre national d'alphabétisation évaluait, en 1989, le nombre des analphabètes à 7,5 millions. Cette estimation, parfois contestée, est aussi difficilement vérifiable que celle qui concerne le lectorat. En l'absence de tout paramètre fiable sur la vente des journaux, le seul outil de mesure se réduit au volume des tirages. En mai, le tirage des quotidiens frôlait 1,6 million d'exemplaires, au lieu d'un million en 1991 et environ 800 000 en 1988. Celui des hebdomadaires et périodiques dépassait 2,1 millions.

Les séductions de la rumeur, alliées au peu de transparence de certaines institutions, rendent parfois malaisée la recherche des informations. Cela explique bien des déconvenues mais n'empêche pas quelques « miracles ». La publication du « rapport Beloucif », en 1992, dans *El Watan*, contribua à briser la carrière et la réputation du général du même nom. Sans aller jusqu'au scoop, les exemples sont légion de ces révélations, d'un intérêt variable, mais qui n'auraient pas pu être publiées sans l'existence d'une presse « indépendante », qui a parfois le bonheur d'être bien introduite.

C'est ainsi qu'a été partiellement découverte, par la grâce du quotidien arabophone *El Djazaïr El Youm* (1), l'histoire des détenus de la prison militaire de Mers-El-Kébir, près d'Oran, dont certains auraient réussi à s'échapper. Ou que l'on a appris, *via* le quotidien francophone *le Matin* (2), l'arrestation, au Maroc, d'un des « émirs » des maquis islamistes algériens et de quelques-uns de ses comparses. Le quasi-embargo qui règne, depuis l'instauration de l'état d'urgence, en 1992, sur toute information en rapport avec la situation militaire rend d'autant plus acrobatiques ces exploits journalistiques.

Rappels à l'ordre

Mais les audaces ont leurs limites. Ceux qui, sur la foi des rumeurs, finissent par publier une fausse nouvelle s'en mordent généralement les doigts. De même, parfois, ceux qui en publient une vraie. Six journalistes d'*El Watan* ont ainsi passé une semaine en prison, au mois de janvier dernier, pour avoir annoncé, de manière *« prématurée »*, l'assassinat de six gendarmes, perturbant ainsi *« gravement »*, selon le gouvernement, le travail des enquêteurs.

Depuis le début de 1992, les rappels à l'ordre et les peines d'amende (assez minimes) restent fréquents. *« De février à mars-avril 1993, j'ai passé presque toutes mes matinées chez le juge d'instruction »*, se rappelle Omar Belhouchet. Et, depuis le mois de septembre dernier, précise-t-il, *El Watan* s'est vu intenter, à lui seul, *« vingt-trois ou vingt-quatre procès »*.

La politique et son cortège de violences ne sont pourtant pas les seuls sujets à faire recette. En brisant, à sa manière, le silence qui pesait sur les tabous sexuels, une partie de la presse privée a réussi, en l'espace de quelques mois, une percée spectaculaire.

Petites annonces et courrier des lecteurs

Les petites annnonces et le courrier des lecteurs – rigoureusement interdits à l'époque du parti unique – contribuent largement au succès d'*Horizons* et du *Soir d'Algérie*, quotidiens francophones, de l'hebdomadaire oranais *Détective* ou du magazine algérois *Confidences*, qui se décrit lui-même comme *« le journal des sentiments »*.

A longueur de colonne se croisent les *« Jeune fille de bonne famille, sérieuse, au physique agréable, cherchant homme possédant logement »* et les *« Jeune homme, beau et charmant, désirant entrer en contact avec jeune fille sincère, belle et religieuse »*. Par bataillons serrés, en phrases sibyllines, s'alignent les appels à l'aide, les messages d'espoir, les billets doux, les demandes de médicaments, les détresses de chômeurs anonymes ou de femmes délaissées. Cet immense « filon » populaire, qui trouve son prolongement dans les lettres de lecteurs (auxquelles d'autres lecteurs répondent), dans les récits de faits divers ou les « grandes enquêtes » sur des sujets tabous (la nuit de noces, l'inceste, le suicide, la virginité, l'homosexualité, etc.), a finalement trouvé, dans l'hebdomadaire arabophone *Ech Chourouk*, un de ses meilleurs exploitants.

Le premier numéro d'*Ech Chourouk*, paru au mois de mai 1991, avait été tiré à 40 000 exemplaires. *« A l'époque, certains soi-disant démocrates nous ont accusés de vouloir faire un journal porno. Les islamistes aussi nous ont décriés »*, sourit le directeur de l'hebdomadaire, Ali Fodil, ancien journaliste du secteur public. *« En fait, personne ne comprenait qu'on pouvait traiter des tabous, tout en restant respectueux de la religion*, ajoute-t-il. *Surtout, personne ne comprenait à quel point, après trente ans de chape de plomb, les gens avaient besoin de parler. »* Aujourd'hui, le courrier des lecteurs « mange » quatre pages entières – occupant cinq journalistes à plein temps, – et *Ech Chourouk*, avec un tirage de quelque 350 000 exemplaires, est devenu, quantitativement, le premier journal du pays.

Beaucoup lu des jeunes et des femmes, *Ech Chourouk* aborde aussi bien les problèmes de l'avortement clandestin que de la sorcellerie, de l'adoption d'enfants, de la prostitution ou des mariages mixtes entre Arabes et Kabyles, par exemple : autant de sujets auxquels, d'habitude, ni la famille ni la société ne répondent. *« La règle du silence est brisée, et c'est une chose très positive car elle permet à la fois de banaliser les angoisses et de montrer que des itinéraires pluriels existent »*, explique la sociologue Nouria Remaoun, universitaire oranaise, qui vient de réaliser une étude sur le comportement des jeunes face à la presse (3). *« Cette transgression est possible car assumée par d'autres, en l'occurrence, par le journal, qui veille à présenter ces drames comme des accidents. »* Cette libération ambiguë s'illustre, notamment, dans les conseils, en guise de garde-fous, prodigués aux lecteurs, et qui sont le garant de la conservation des valeurs.

« Suicide collectif » ?

Tout en se gardant d'apparaître comme un porte-voix politique – *« Nous sommes antipartis, c'est ce qui fait notre force »*, souligne M. Fodil, – *Ech Chourouk* n'en oublie pas moins de mettre régulièrement son grain de sel, à forte saveur islamiste, dans les débats qui agitent la société algérienne. *« Près de la moitié du journal est consacrée à des articles politiques, religieux ou culturels. La ligne du journal est celle du peuple : contre les laïques et contre les communistes »*, explique candidement une jeune journaliste. *Ech Chourouk*, qui a inauguré une rubrique *« Orient contre Occident »*, n'est pas, de ce point de vue, une exception, dans le monde de la presse arabophone.

C'est dans le très modéré et sérieux *El Khabar*, un quotidien que nombre d'observateurs estiment *« de sensibilité francophone »*, que l'on a pu lire, récemment, un entretien avec l'écrivain Tahar Ouettar, qui, tout en se disant *« désolé »* de la mort de personnalités comme Tahar Djaout ou M'Hamed Boukhobza, estime que les *« intellectuels démocrates »*, profondément *« coupés du peuple »*, ont finalement *« choisi le suicide collectif »*.

Dans son ensemble, la presse arabophone, souvent peu amène vis-à-vis du pouvoir, ne ménage pas ses attaques à l'encontre du *« courant franco-laïco-communiste »* et n'hésite pas à fustiger ses confrères de *« la presse occidentalisante »*. Dans le quotidien *Es Salam* (secteur public), ceux-ci sont régulièrement accusés de *« vouloir dépouiller le peuple algérien de ses valeurs constitutives »*, au point, ajoute-t-on, *« que chacun hésite à parler d'arabité, d'islam ou de patriotisme »*.

Le fossé qui se creuse entre la presse de langue arabe et celle de langue française n'est-il qu'artificiel et provisoire, comme d'aucuns font mine de le croire? *« L'instrument linguistique sert de " fonds de commerce éditorial " à plusieurs de ces journaux »*, reconnaît le responsable de publication du quotidien *El Moudjahid*, Mohamed Abderrahmani. *« Mais c'est un faux clivage, car les lecteurs sont très souvent bilingues et passent d'un journal à l'autre, lisant aussi bien en arabe qu'en français »*, affirme-t-il.

Ce lecteur « polygame », s'il existe encore dans de nombreuses villes algériennes, paraît cependant menacé, à terme, de disparition. *« 75 % de la population a moins de trente ans : la grande majorité des jeunes, massivement scolarisés en arabe, ne parle plus – ou très mal – le français »*, soutient Mina Rezzouk, directeur du bimensuel féminin *Onutha*. Son magazine (25 000 exemplaires) a sa version arabe et sa version française. *« Si un lecteur francophone meurt, il ne sera pas remplacé »*, estime, de son côté, le directeur d'*El Khabar*, Chérif Rezki. Pour lui, comme pour beaucoup, il n'y a désormais plus l'ombre d'un doute : *« L'avenir est à la langue arabe et à la presse de langue arabe. »*

CATHERINE SIMON

(1) Suspendu de parution le 2 août, par le ministère de la culture et de la communication, en raison de la publication d'un placard à forte connotation islamiste, portant *« atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique et aux intérêts supérieurs du pays »*.

(2) Absent des kiosques depuis la fin juillet, suite à un différend avec son imprimeur.

(3) A paraître dans la revue trimestrielle *Nanqd*, en septembre ou octobre.

« Tu vas mourir... »

ALGER

de notre correspondante

« Tu vas mourir, si ce n'est pas aujourd'hui, sois sûr que ce sera demain! Et ta mort sera inscrite dans les pages glorieuses du mouvement islamique. » Ce texte, « signé » du Mouvement islamique armé (MIA)), est arrivé, fin mai, sur le bureau du rédacteur en chef d'un quotidien francophone algérois. Rien d'exceptionnel. Les menaces de mort, adressées par courrier ou par téléphone, sont devenues monnaie courante *« à tel point que, souvent, on jette les lettres au panier »*, reconnaît un journaliste.

Les critères qui font des intellectuels ou des journalistes des « gibiers » potentiels? Une lettre, adressée, fin juin, à un patron de presse algérois, évoque, de manière sinistre mais éclairante, la personnalité de l'écrivain Tahar Djaout, assassiné un mois plus tôt, et qualifié d' *« extrémiste de la francophonie, ennemi acharné de la langue du Coran, de la religion islamique et des constantes nationales »*. Ceux et celles *« qui se réclament de la démocratie depuis plus de vingt ans »* et *« ne veulent pas reconnaître le choix populaire de décembre 91 »* seront *« exécutés pour sauver l'Algérie »*, conclut la missive anonyme.

Depuis le mois de juin 1991, l'entrée de la maison de la presse, située non loin du centre-ville, est gardée par des plantons en uniforme ou en civil. Avant de franchir la guérite, chaque visiteur est prié de décliner son identité et de laisser fouiller son sac. Ces précautions limitent les risques, mais ne les éliminent pas. Les tueurs le savent et leurs « cibles » aussi : c'est devant leurs domiciles ou dans leurs quartiers de résidence que quatre journalistes ont été victimes d'attentats. Dont Tahar Djaout et le journaliste de télévision Rabah Zenati, qui ont succombé à leurs blessures.

C. S.

TCHAD : le massacre dans le Ouaddaï et les affrontements à N'Djamena

Les sanglants désordres soulignent les carences de l'Etat

Le calme est revenu, lundi 9 août, à N'Djamena, après les affrontements de dimanche qui ont fait 41 morts – dont trois militaires et quatre policiers –, selon les autorités. Des sources hospitalières ont fait état de 66 morts. Un couvre-feu nocturne a été instauré sur l'ensemble du territoire.

Le Tchad n'en aura-t-il jamais fini de compter ses morts? La semaine dernière, 82 personnes ont été tuées dans un massacre attribué, selon plusieurs sources, à des voleurs de bétail qui opéraient en toute impunité depuis des mois dans le Ouaddaï, au nord-est du pays, en « exportant » leurs butins au Soudan. Voyant les villageois prendre des mesures d'autodéfense, une bande de pillards aurait organisé une expédition punitive dans cette région, à la frontière soudanaise, où l'autorité de l'Etat est pratiquement inexistante.

Quatre jours plus tard, les habitants de la capitale originaires du Ouaddaï protestaient, à N'Djamena, contre l'insécurité dans leur région. Selon des témoins, certains manifestants ont tiré sur des policiers. Très vite débordées par la foule, les forces de l'ordre – parmi lesquelles ont été comptées les premières victimes –, ont riposté, à l'aide de la Garde républicaine, en tirant à la roquette.

Les affrontements ont duré plusieurs heures. *« Ça a été une boucherie »*, dit l'un de ceux qui ont vu les images diffusées par la télévision nationale. Selon le porte-parole de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), des éléments de la Garde républicaine ont arrêté une ambulance et ont *« froidement »* tué le blessé qu'elle transportait.

L'ethnie zagawa profite de la situation

Ces événements mettent à nouveau en lumière l'absence d'autorité de l'Etat, une constante dans ce pays où les conflits se sont succédés. Aujourd'hui, le Tchad n'est plus en guerre contre un ennemi extérieur; et aucun des ennemis tchadiens du régime n'est pour l'heure engagé dans des combats contre l'armée nationale. Pour autant, l'Etat est toujours inexistant.

L'ethnie zagawa, dont les combattants ont permis au colonel Idriss Déby d'accéder au pouvoir, est la première à profiter de ce vide. Selon plusieurs sources, les voleurs de bétail du Ouaddaï sont originaires de cette ethnie. De même, la Garde républicaine, accusée de centaines d'exécutions dans le sud du pays, entre janvier et avril derniers, et de certaines des exactions commises dimanche, est composée en grande partie de zagawas. *« Tout peut arriver, le chaos, l'Etat d'exception, une explosion sociale... tout*, affirme le président de la LTDH, Enoch Djondang, contacté par téléphone, *il nous faut une vraie armée, une vraie gendarmerie, qui soient capables de véritables opérations de maintien de l'ordre »* .

Depuis près de deux ans, la France est engagée, aux côtés du régime qu'elle a contribué à mettre en place, dans une opération de restructuration de l'armée consistant à réduire les effectifs militaires de 45 000 à 25 000 hommes. Mais cette opération traine en longueur. En juin, lors de sa dernière visite à Paris, le président Déby indiquait que *« 8 000 hommes ont quitté l'armée »*. On est loin des objectifs initiaux. Et les exactions attribuées par la population de N'Djamena aux combattants zagawas continuent.

« Nos vies ne valent rien »

« Nos vies ne valent rien », se désespère M. Djondang, dont le bras-droit a été assassiné l'an dernier. Le président de la LTDH craint pour sa vie, comme tous les militants des droits de l'homme. *« Vu de l'extérieur, c'est comme si le malheur de ce pays était programmé »*, dit-il en regrettant que les questions de fond n'aient pas été abordées au cours de la conférence nationale qui a eu lieu de janvier à avril derniers.

Depuis cette conférence nationale, un gouvernement incluant les principaux dirigeants de l'opposition a été formé. Mais l'essentiel du pouvoir est resté entre les mains du chef de l'Etat et de sa formation, le Mouvement patriotique du salut (MPS). A preuve, les propos tenus lundi par le premier ministre, Fidel Moungar, de passage à Paris après avoir assisté à Bruxelles aux obsèques du roi Baudouin. Confirmant qu'une délégation tchadienne venait d'être envoyée à Tripoli, le chef du gouvernement a indiqué ne pas connaître *« le motif de la mission »*, n'ayant pas été consulté. Une fois de plus, M. Moungar était venu à Paris pour obtenir une aide de la France afin de *« renvoyer les enseignants dans les écoles, payer la solde des militaires, réduire les effectifs des forces de l'armée »* .

MARIE-PIERRE SUBTIL

▫ **NIGÉRIA : interpellation de huit militants pour la démocratie.** – Des policiers ont forcé, lundi 9 août, le domicile à Lagos de deux militants des droits de l'homme, Beko Ransome-Kuti et Gani Fawehinmi, tous deux actuellement en prison, et ont interpellé huit personnes, afin de désorganiser la campagne de désobéissance civile prévue pour la fin de la semaine, ont indiqué des opposants au régime militaire. M. Ransome-Kuti est le dirigeant de Campagne pour la démocratie, collectif d'associations de défense des droits de l'homme qui a appelé à trois jours de protestation à partir de jeudi. – *(AFP.)*

▫ **SÉNÉGAL : visite de Jacques Toubon pour préparer le sommet de la francophonie.** – En visite pour deux jours au Sénégal dans le cadre de la préparation du sommet des pays francophones, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a souhaité, lundi 9 août à Dakar, que la francophonie devienne *« un grand projet politique »*. Le prochain sommet des pays francophones est prévu en octobre à l'île Maurice. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : malgré le déploiement de militaires au cours du week-end

Une cinquantaine de personnes ont été tuées dans les cités noires de Johannesburg

JOHANNESBURG

de notre correspondant

En dépit de l'intervention de soldats en renfort de la police dans les cités noires de l'est de Johannesburg, depuis le 5 août, le nombre des victimes de la violence continue d'augmenter : 51 personnes ont été tuées au cours du week-end dernier dans cette région où le bilan, pour les dix premiers jours du mois, s'élève déjà à au moins 220 victimes. Ces chiffres constrastent vivement avec les déclarations optimistes des forces de l'ordre sur l'impact bénéfique de leur présence dans cette zone. Quel que soit le calme apparent qui règne maintenant dans les rues de Kattlehong, Tokoza et des autres foyers de violence, les 2 000 policiers et soldats déployés ne suffisent pas à enrayer l'hécatombe.

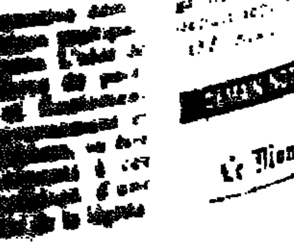
Bien qu'un sentiment d'urgence traverse la classe politique, deux éléments limitent l'efficacité des décisions. En envoyant d'autorité des renforts dans ces zones, le gouvernement De Klerk a agi de façon unilatérale, aux yeux du Congrès national africain (ANC) et des communautés, si bien que la présence des unités de sécurité est vécue sur le terrain comme celle de forces d'occupation, et non de protection.

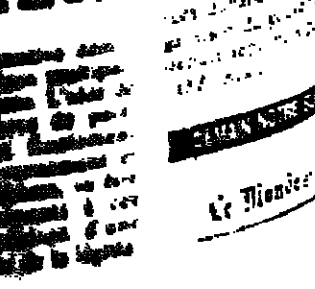
D'autre part, l'alternative démocratique des négociations multipartites s'annonce très lente. L'idée de la création d'une force de paix, émise par l'ANC et finalement acceptée par le gouvernement et par le parti zoulou Inkhata, va être soumise aux participants à ces négociations. La création d'une telle force serait partie de la législation concernant la création d'un Conseil exécutif de transition, qui devra être ratifiée par le Parlement durant la prochaine session de septembre. Mais d'ici là, au rythme auquel tombent les victimes, la situation risque de s'être considérablement dégradée.

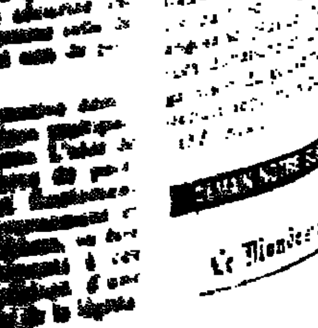
Face à la nécessité de trouver d'autres solutions, Tokyo Sexwale, dirigeant de l'ANC pour le Transvaal, a annoncé lundi, lors d'un rassemblement à Daveyton, le début d'une campagne visant à intégrer les policiers noirs au sein de structures de paix locales. Une initiative dont il faut espérer qu'elle ne sera pas un cautère de plus sur une jambe de bois. – *(Intérim.)*

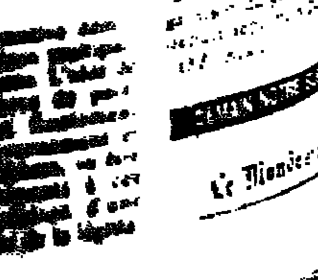
▫ **ANGOLA : la Grande-Bretagne lève l'embargo sur les armes.** – La Grande-Bretagne a annoncé, lundi 9 août, la levée de l'embargo sur les armes qui frappait le régime angolais, en estimant que *« le gouvernement de l'Angola a un droit légitime à l'autodéfense »* dans le conflit qui l'oppose à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). D'autre part, selon la radio nationale angolaise, plus de 150 civils ont été tués dimanche et lundi à Cuito, la garnison du gouvernement assiégée depuis sept mois par l'UNITA. – *(AFP, Reuter.)*



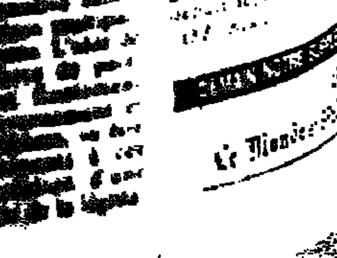




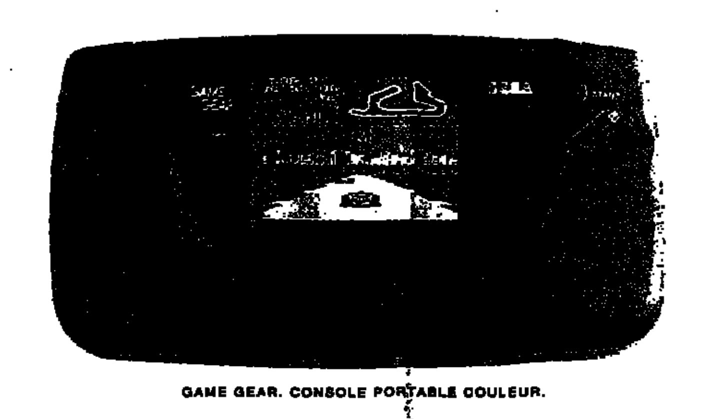




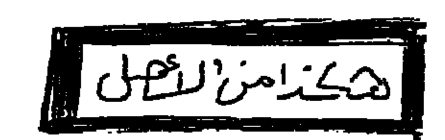





J. GAUMY / MAGNUM PHOTOS


GAME GEAR. CONSOLE PORTABLE COULEUR.


SEGA



PROCHE-ORIENT

LIBAN : après les bombardements israéliens

Le déploiement de l'armée nationale dans le Sud suscite les craintes de la Syrie

Riz, fleurs, acclamations. Cinq cents soldats libanais ont fait, lundi 9 août, une entrée triomphale dans quatre des soixante-dix villages du sud du pays, récemment bombardés par l'armée israélienne. Ils ont pris position dans une zone contrôlée par la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) et proche de la «zone de sécurité» créée par les Israéliens dans la région frontalière.

BEYROUTH

de notre envoyé spéciale

Réclamée par une population en mal de paix depuis dix-huit ans, et qui voit en elle un facteur de stabilité, l'armée libanaise a bien pris soin de préciser sa mission. Dans un communiqué publié à Beyrouth, le commandement militaire a rappelé, lundi, que le seul but de ce déploiement est d'*«aider la population du Liban-sud à rester dans ses foyers face aux agressions israéliennes et à éviter tout incident de sécurité dans les villages. Toute information*, ajoute le communiqué, *selon laquelle le déploiement est dirigé contre la résistance à l'occupation, qui reste un droit naturel des citoyens jusqu'à la fin de l'occupation, est dénuée de tout fondement»*.

Loin d'être de pure rhétorique, cette précision traduit, en réalité, les réserves de l'armée face à une décision politique, prise *«hâtivement»*, après une semaine de bombardements israéliens qui ont fait cent trente-deux morts et cinq cents blessés, et, outre un exode sans précédent, causé des dégâts matériels considérables. Conscient des risques de tous ordres d'un déploiement dans une région limitrophe de la zone de sécurité, occupée par Israël et sa milice auxiliaire, l'Armée du Liban sud (ALS), une région où la résistance islamique est très présente, le commandement militaire a, en effet, exigé du gouvernement une définition très précise de sa mission pour éviter des dérapages. L'armée, ont fermement précisé ses chefs, ne sera pas le gardien des «frontières» de la zone d'occupation.

Ce n'est sans doute pas un hasard si aucun des quatre villages où s'est installée l'armée n'est à moins d'une dizaine de kilomètres de la zone de sécurité. Les soldats qui y seront cantonnés n'établiront pas de barrages fixes et se contenteront de patrouiller dans les bourgades pour rassurer la population et intervenir en cas de conflit interne. Présents dans cette zone, les contingents népalais, fidjien et finlandais de la FINUL y continueront leur mission d'observation, les commandements des deux forces restant totalement indépendants.

Des questions sans réponse

L'armée libanaise, qui ne peut s'établir à moins de 500 mètres d'un poste de la FINUL, préviendra de ses patrouilles les forces de l'ONU, mais aucune coopération n'est prévue avec celles-ci. Il n'est pas question, par exemple, que les «casques bleus» remettent à l'armée les résistants en armes qu'ils auraient arrêtés, précise-t-on de très bonne source. De même, comme l'a rappelé le ministre de la défense, Mohsen Dalloul, si, *«là où se trouve l'armée, personne ne peut circuler en armes sous quelque prétexte que ce soit»*, les militaires libanais n'interviendront pas contre une opération de résistants si ceux-ci ne passent pas juste devant elle en armes. *«Nul ne freinera la résistance. Elle est libre et nous l'appuyons. C'est un droit»*, a déclaré M. Dalloul.

Dans l'attente d'un engagement d'Israël à se retirer du Liban sud – préalable que pose le Liban pour désarmer la résistance, – le rôle aujourd'hui dévolu à l'armée est beaucoup plus psychologique que militaire et répond à des considérations de politique intérieure. Président du Parlement et chef du mouvement chiite Amal, Nabih Berri réclamait ce déploiement de crainte de voir le Liban sud, majoritairement chiite, tomber entièrement aux mains d'un Hezbollah politiquement victorieux et financièrement puissant. L'intervention de l'armée, dont l'un des rôles sera de prévenir tout éventuel incident entre Amal et le Hezbollah et d'intervenir au cas où il surgirait, joue en faveur du chef d'Amal qui a toujours mis en avant l'importance de la légalité.

Reste que ce déploiement des militaires libanais soulève beaucoup de questions, non résolues à ce jour, dont l'essentielle demeure l'ambiguïté entre le droit réaffirmé de la «résistance» à combattre Israël et la détermination affichée du gouvernement de faire régner la stabilité au sud. Que fera l'armée libanaise en cas d'incursion israélienne au nord de la zone de sécurité? Ne risque-t-elle pas d'être prise entre le feu israélien et celui de la «résistance» sans avoir les moyens de s'opposer valablement à l'Etat hébreu, ce qui risque de la discréditer aux yeux de la population? Comment pourra-t-elle concilier le besoin de sécurité des habitants du Liban sud et le droit acquis par le Hezbollah de continuer ses attaques dans la zone de sécurité?

Toutes ces questions soulevées par le haut commandement militaire dès l'annonce du déploiement ont sans doute fait l'objet des entretiens qu'a eus, lundi, à Damas, le premier ministre, Rafic Hariri, avec le président syrien Hafez El Assad. Bien que favorable dans le principe au déploiement de l'armée au Liban sud – décision qui remonte à 1991, – la Syrie craint que l'armée libanaise ne soit tombée dans un piège dans lequel sa propre armée déployée au Liban risquerait d'être entraînée si des combats de grande ampleur opposaient l'armée israélienne à l'armée libanaise.

Damas craint aussi que l'armée libanaise ne soit entraînée, y compris par des provocations, dans des querelles internes de nature à remettre en cause l'équilibre libanais. Ces craintes, partagées par le commandement libanais, soucieux aussi de préserver l'unité d'une armée entière reconstituée après la chute du général Michel Aoun, ont joué dans le sens de la réduction d'un déploiement que le gouvernement souhaitait plus ambitieux.

En attendant, l'espoir mis par la population du Sud dans l'armée risque d'être vite déçu. Placée dans une situation des plus délicates, celle-ci devra faire preuve de beaucoup de tact pour concilier les missions officiellement bien définies mais sur lesquelles planent en arrière-plan beaucoup d'ambiguïtés. Dans la mesure où, comme l'affirme un ministre, *«après le cessez-le-feu décrété par Israël, le Liban sud demeure le seul ring régional où on a le droit de se battre»*, était-il nécessaire d'y ajouter un acteur qui risque d'y perdre sa crédibilité?

FRANÇOISE CHIPAUX

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Réunis à Tunis

Dirigeants et représentants de l'OLP tentent de minimiser leurs divergences

Les dirigeants palestiniens s'efforcent de juguler, au siège de l'OLP, à Tunis, la plus grave crise qui les ait opposés, depuis le début du processus de paix, il y a près de deux ans, à la délégation chargée de discuter avec Israël. Ils ont ainsi multiplié les démentis sur l'existence même d'une crise, et notamment sur la possible démission des trois principaux négociateurs – Fayçal Husseini, Saeb Erakat et Hanane Achraoui, – qui reprochent à Yasser Arafat et à son entourage la manière trop personnelle dont il oriente, à distance, les pourparlers et sa disposition excessive au compromis.

Si Bassam Abou Charif, proche conseiller du chef de l'OLP, a reconnu l'existence d'un *«mouvement d'humeur»*, il a nié que les négociateurs palestiniens aient présenté leur démission. *«Il n'existe pas de divergences qui justifieraient de telles démissions»*, a déclaré, pour sa part, l'ambassadeur de *«l'Etat de Palestine»* à Amman, Abdelrahim al-Tayeb, concédant que certains délégués souhaiteraient voir leur mission *«modifiée ou clarifiée»*.

«Divergences radicales»

Le chef de la délégation palestinienne aux discussions bilatérales de paix avec Israël, Haïdar Abdel Chafi, qui avait annoncé ces trois démissions, a écarté, lundi, à son arrivée à Tunis où il était appelé en consultation avec six autres délégués des territoires occupés, toute intention réelle de démissionner des trois négociateurs, soulignant qu'il s'agit, d'une *«simple offre»* sans conséquence. Il a démenti l'existence *«de divergences radicales»* avec la direction de l'OLP, celle-ci ayant, selon lui, *«approuvé les modifications de formulation apportées par la délégation»* au document palestinien, remis jeudi dernier, à Jérusalem, au secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Reçu, lundi, par le président tunisien, Yasser Arafat a souligné l'importance pour les Palestiniens de la question de Jérusalem qu'il a qualifiée de *«point essentiel dans toutes les démarches»* pour réaliser la paix avec Israël. *«C'est aussi une cause arabe, islamique et chrétienne»*, a-t-il ajouté, précisant qu'à ce propos il avait évoqué avec M. Ben Ali *«l'importance d'une attitude arabe et islamique unifiée»* ainsi que *«l'intérêt qu'il y a pour tous d'en prendre conscience»*. – *(AFP.)*

Le Congrès juif mondial demande à Israël de ne pas expulser John Demjanjuk

Le Congrès juif mondial a déposé, lundi 9 août, un appel devant la Cour suprême d'Israël contre l'expulsion de John Demjanjuk, acquitté fin juillet *«au bénéfice du doute»*, cinq ans après avoir été condamné à mort pour crimes contre l'humanité et assimilé à «Ivan le Terrible» du camp d'extermination de Treblinka. Le congrès juif demande son jugement pour son rôle présumé dans le camp de Sobibor (Pologne).

La Cour suprême devait se prononcer mercredi sur les appels du centre Wiesenthal, du mouvement d'extrême droite Kach et de rescapés de camps nazis. Par ailleurs, le département américain de la justice a fait appel de la décision, prononcée le 3 août par la cour d'appel de Cincinnatti d'autoriser le retour de Demjanjuk aux Etats-Unis. Washington estime que cet homme de soixante-treize ans, déchu de sa nationalité américaine en 1981, ne peut obtenir cette autorisation en raison de son passé nazi. – *(AFP, AP.)*

□ **ÉGYPTE : assassinat de deux policiers.** – Un policier a été assassiné par des inconnus, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 août, à Assouan, au sud de l'Egypte. L'adjudant Abdel Hamid Gad ElRab a été tué par balles devant sa maison. Un autre policier avait été assassiné, au cours de la journée de lundi, à Quoussiya, à 350 kilomètres au sud de la capitale égyptienne. Des islamistes extrémistes sont soupçonnés d'être les auteurs de ces agressions. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ASIE

INDE : nouvelles émeutes

Plus de quatre-vingts morts en trois jours

L'Inde a connu un week-end particulièrement sanglant. Au Cachemire, treize personnes ont trouvé la mort, samedi 7 août, et onze dimanche, au cours d'affrontements entre séparatistes musulmans et forces de l'ordre. Selon la police, un ancien garde du corps du chef intégriste afghan Gulbuddin Hekmatyar a été tué. Par ailleurs, 128 musulmans qui tentaient de franchir la frontière pour aller subir un entraînement militaire au Pakistan ont été interceptés.

D'autre part, à Madras, une bombe a explosé au quartier-général régional du RSS – Rashtriya Swayamsewak Sangh (corps national des volontaires), mouvement extrémiste hindouiste interdit en décembre dernier – faisant une dizaine de morts et plusieurs blessés. Le bâtiment a été presque totalement détruit.

Au nord-est du pays, des rebelles séparatistes nagas ont tué, entre vendredi et dimanche, environ quarante-cinq membres de l'ethnie kuki dans l'Etat du Manipur. Les assaillants, membres, selon les autorités, du Conseil national socialiste du Nagaland (NSCN) ont attaqué quatre villages, incendiant les maisons et massacrant les habitants. Les dirigeants kukis ayant promis de se venger, des renforts de police ont été dépêchés sur les lieux. Des affrontements entre les deux ethnies avaient déjà fait une centaine de morts depuis le début de l'année.

A Hyderabad, un député d'opposition de l'Assemblée locale d'Andhra-Pradesh a été tué samedi par des inconnus qui ont jeté sur lui trois bombes. P. Siva Reddy, du parti Telegu Dasam, qui avait survécu à trois tentatives d'assassinat, avait demandé, la veille, la protection de la police.

Enfin, dans un village proche de Jamshedpur, à 225 kilomètres à l'ouest de Calcutta, une fillette de quatre ans a été sacrifiée à une déesse locale par un propriétaire foncier qui voulait chasser les mauvais esprits. Après avoir été lavée rituellement, elle a été percée de flèches et offerte à la divinité. Le responsable a été arrêté. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

Mercenaires islamistes en Afghanistan

Suite de la première page

«Des oulémas nous ont dit que le djihad n'avait pas cessé» malgré le départ des Soviétiques et l'instauration d'un Etat islamique à Kaboul. Un troisième, ancien plombier entré en Afghanistan après la chute du régime communiste, raconte qu'il a *«rencontré Hekmatyar à Peshawar. Il nous a dit qu'il fallait lutter au nom d'Allah pour instaurer un Etat islamique et renverser celui de Kaboul»*. Un quatrième veut, lui, *«aller participer au djihad... au Tadjikistan»*.

Un jeune volontaire saoudien explique que *«le roi Fahd a dit que le djihad était fini en Afghanistan»*, mais qu'il a préféré suivre *«d'autres oulémas et cheiks saoudiens qui affirment qu'il faut y aller quand même car le régime de Kaboul n'a rien d'islamique»*.

C'est par centaines, voire par milliers, que ces *«volontaires islamiques»* combattent en Afghanistan. Après les avoir laissés des années opérer de Peshawar et franchir la frontière pour lutter contre les Soviétiques, le Pakistan, bien embarrassé, souhaite désormais que décampent ceux qui se livrent à des activités hostiles à des pays tiers. D'autant que les témoignages confirment clairement l'utilisation de son territoire par ceux qu'à Alger ou au Caire on qualifie de *«terroristes»*. De passage à Paris il y a quelques jours, son ministre des affaires étrangères, Abdul Sattar, expliquait ne plus vouloir de ces gêneurs sur son territoire, et que sept cents d'entre eux avaient été priés de faire leur valise (1). Et d'ajouter que des contacts ont eu lieu avec l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, d'où sont originaires la plupart de ces «barbus». Mais il n'est pas encore question de les expulser.

«Si Hekmatyar prend Kaboul...»

Facile à dire, moins à faire. Surtout si l'on se souvient des liens étroits tissés entre Hekmatyar et l'ISI (les services spéciaux militaires pakistanais (2)) comme avec les extrémistes pakistanais du parti Jammaat du qazi Hussain Ahmad. Ce n'est certainement pas sur le ministère des affaires étrangères d'Islamabad que militaires et islamistes comptent pour conduire la politique afghane du Pakistan.

Une situation que regrette le jeune chargé d'affaires afghan à Paris, Daoud Mir, proche du commandant Massoud. Même si son ministre en titre n'est autre qu'un partisan d'Hekmatyar au sein d'un gouvernement imposé, selon lui, par le Pakistan et l'Iran au nom de la solidarité islamique lors de l'accord d'Islamabad, en mars dernier (3). Un «gouvernement» qui, malgré les roquettes, n'a pas réussi à s'installer à Kaboul, fief de Massoud et d'une coalition de partis autour du Jamiat-i-Islami du chef de l'Etat, Burhanuddin Rabbani.

Une situation ubuesque, si elle n'avait coûté, depuis un an et demi, trente mille morts. *«Les roquettes ont fait fuir les ambassades étrangères, détruit l'infrastructure de l'Etat et chassé la population, avec la connivence des services pakistanais et iraniens»*, insiste M. Mir dans un langage peu diplomatique. Selon lui, face à l'intégrisme du Hezb, soutenu à Téhéran comme à Islamabad et dans certains milieux saoudiens, financé par des capitaux privés arabes, Massoud, ses alliés et les commandants de l'intérieur représentent *«le dernier rempart»*. *«Les intégristes sont à deux doigts d'entrer à Kaboul puis en Asie centrale»* avec l'aide de mercenaires arabes fanatisés. *«Si Hekmatyar prend Kaboul, tout l'Afghanistan deviendra une base pour les intégristes, risquant de déstabiliser encore plus la région.»*

M. Mir regrette la passivité d'un monde occidental *«qui ne sait pas faire la différence entre intégristes et musulmans traditionalistes. Tous les Afghans, et Massoud, ne sont pas des intégristes»* et doivent faire face *«depuis un an aux attaques conjuguées des intégristes chiites et des fondamentalistes sunnites»*. Il compte surtout sur l'alliance des commandants de l'intérieur, qui devraient choisir un nouveau ministre de la défense pour remplacer Massoud... et préparer l'organisation d'élections.

Il s'inquiète par ailleurs de la dégradation de la situation à la frontière afghano-tadjike. La répression anti-islamique du régime néocommuniste de Douchanbe qui a fait fuir quatre-vingt-dix mille Tadjiks vers le nord de l'Afghanistan, les bombardements de cette zone par l'armée russe – dont *«certains militaires extrémistes veulent se venger de leur défaite par les moudjahidins»* – et la politique pour le moins confuse de Moscou risquent de faire basculer la population et certains commandants locaux du côté du Hezb, qui n'ont pas oublié les dix ans de résistance contre les *«Chouravis»*.

Car Gulbuddin Hekmatyar, qui ne manque ni d'alliés, ni d'argent, ni de matériel, est prêt à aider la résistance tadjike alors que Massoud, sur la défensive, n'en a pas les moyens et souhaite plutôt une solution politique au conflit. D'où le risque d'un nouveau foyer potentiel d'intégrisme dans cette zone frontière d'Asie centrale.

PATRICE DE BEER

(1) Il reste toutefois encore 2 400 de ces Arabes à Peshawar.

(2) L'ancien chef de l'ISI, qui fut responsable de la politique afghane du Pakistan, serait toujours très actif pour soutenir le Hezb. Lire les fascinants souvenirs du général Mohammad Yousaf, chef du bureau afghan de l'ISI de 1983 à 1987, *The Bear Trap, Afghanistan's Untold Story*, écrits avec Mark Adkin, Leo Cooper Ed., Londres 1992. L'auteur raconte en particulier comment, en 1986, des commandos de moudjahidins furent envoyés par l'ISI effectuer des opérations de sabotage au Tadjikistan, alors soviétique.

(3) M. Hekmatyar aurait demandé à la mission afghane aux Nations unies de donner un passeport aux partisans de Cheik Omar impliqués dans l'attentat contre le World Trade Center.

□ **CHINE : détournement d'un avion chinois sur Taïwan.** – Un pirate de l'air, qui avait détourné sur Taipeh, mardi 10 août, un avion de ligne chinois, s'est rendu à la police, ont déclaré les autorités de l'aéroport de la capitale taïwanaise. L'homme, qui a déclaré être âgé de trente ans et originaire du nord de la Chine, a été interpellé pour interrogatoire. L'appareil, un Boeing 767 d'Air China, transportait cent cinquante-deux passagers et membres d'équipage. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Accueil confidentiel à Kingston

KINGSTON (JAMAÏQUE)

de notre envoyée spéciale

Ciel gris et vent d'orage suffocant dans la moiteur tropicale : sous ce temps maussade, l'accueil fut des plus confidentiels pour Jean-Paul II à l'aéroport de Kingston, lundi 9 août après-midi. Le pape a baisé le sol jamaïcain, selon son habitude lorsqu'il visite pour la première fois un pays.

Aux personnalités, dont le gouverneur de l'île, Sir Howard Felix Hanlan Cooke, et le premier ministre, Percival Patterson, venus l'attendre au milieu d'un important dispositif de sécurité, Jean-Paul II a, avant tout, voulu expliquer le but de son voyage. Un voyage dont les deux premières étapes, à la Jamaïque et au Mexique, s'inscrivent *« en droite ligne dans la célébration du 500e anniversaire de l'évangélisation de l'Amérique, fêté l'hiver dernier à Saint-Domingue »*.

S'adressant à ces descendants d'esclaves africains (près de 90 % de la population) qui peuplèrent jadis l'île, après que les premiers habitants – les Indiens Arawaks – eurent succombé à un siècle et demi de colonisation, le pape a célébré l'arrivée de la Croix sur le Nouveau Continent, tout en regrettant qu'elle ait été aussi accompagnée *« d'erreurs et de péchés »*. Retrouvant les mots que l'émotion lui avait dictés en février 1992 lors de son voyage à Gorée, l'ancienne plaque tournante du commerce des négriers au Sénégal, pour *« demander pardon au nom de l'Occident »*, le pape a rappelé le *« drame des populations réduites en esclavage »*. *« L'immensité de leurs souffrances*, a-t-il dit, *n'est égale qu'à l'énormité du crime commis contre elles : la négation de leur dignité humaine. »*

Dans son premier discours, Jean-Paul II, qui a placé ce soixantième voyage pastoral sous le signe de la *« vie »* contre la *« culture de la mort »*, a tenu à s'adresser à la Jamaïque actuelle. Un pays de 25 % de chômeurs, écrasé par un déficit public et une dette extérieure de plusieurs milliards de dollars, aux centres urbains surpeuplés et aux campagnes vides, dont la jeunesse, en quête d'idéal, lasse de construire des statues à Bob Marley, l'ex-roi du reggae, émigre en masse vers les Etats-Unis.

« L'avenir de votre pays est étroitement lié aux efforts entrepris dans toutes les Caraïbes pour accroître et cimenter l'unité régionale », a-t-il expliqué. Au passage, le pape a rendu hommage au rôle d'une église minoritaire (4,4 % de catholiques), hommage qui devait le conduire peu après à visiter le centre d'accueil pour les déshérités tenu par les sœurs de la Charité de Mère Teresa.

Devoir d'ingérence et Evangile

Le pape avait déjà souligné la nécessité, pour la jeunesse surtout, de se prendre en main, au cours de la conférence de presse qu'il avait tenue à bord de l'avion qui l'emmenait depuis Rome. Evoquant les récentes violences qui ont ensanglanté Denver (Colorado), dernière étape de ce voyage, il avait mis en cause la *« civilisation des médias »*, l'exemple qu'elle fournit et qui contribue à la *« dégradation de la jeunesse »*. Souriant, détendu, c'est un Jean-Paul II particulièrement en verve qui avait répondu aux questions.

Les bombes contre « sa » cathédrale, Saint-Jean-de-Latran, l'autre semaine ? *« On veut déstabiliser la vie politique et sociale italienne. Pas l'Eglise. »* Craint-il un attentat contre sa personne ? *« J'en ai déjà eu un et je suis toujours là. On verra. »* Rejetant *« la responsabilité sur les politiques »* de toute éventuelle intervention en Bosnie, il a presque ironisé sur ce *« devoir d'ingérence qui est un concept évangélique, mais qui est si souvent interprété de façon pas évangélique du tout »*. Enfin, à quelqu'un qui s'inquiétait de sa santé, il a rétorqué : *« Je tiens encore sur mes deux jambes et je continue mon chemin, y compris en montagne ! J'essaie surtout de me tenir en forme pour ne pas créer de problèmes supplémentaires. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le voyage du pape en Amérique

L'enquête sur l'assassinat de l'archevêque de Guadalajara suscite un sérieux malaise au Mexique

MEXICO

de notre correspondant

Jean-Paul II est attendu, mercredi 11 août, à Merida, capitale de l'Etat mexicain du Yucatan, où il effectuera une visite de vingt-quatre heures avant de partir pour les Etats-Unis. Ce voyage survient dans un contexte politique particulièrement délicat, du fait de la controverse suscitée par l'enquête sur l'assassinat, le 24 mai, de l'archevêque de Guadalajara, le cardinal Juan Posadas.

Dans l'espoir de couper court à toute polémique lors du séjour de Jean-Paul II, les responsables de l'enquête ont annoncé, la semaine dernière, que *« le dossier était clos »* à la suite de l'arrestation des tueurs à gages qui auraient *« confondu »* le cardinal avec le chef d'un des principaux cartels mexicains de la drogue. La version officielle a été reçue avec scepticisme dans certains secteurs de la hiérarchie catholique et dans la classe politique, y compris au sein de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), déjà profondément divisé à propos de la politique de réconciliation entre l'Eglise et l'Etat entreprise par le président Salinas.

Les nombreuses invraisemblances de l'enquête sur le meurtre du cardinal, survenu en plein jour à l'aéroport de Guadalajara, ont suscité des interprétations qui révèlent le profond malaise provoqué par cette affaire, quelques mois à peine après le rétablissement des relations diplomatiques entre le Mexique et le Vatican – interrompues depuis le siècle dernier – et la modification des articles anticléricaux de la Constitution de 1917.

La presse locale, largement contrôlée par le gouvernement, a repris avec prudence les commentaires de certains évêques mettant en doute la version officielle et exigeant l'arrestation des *« vrais auteurs »* de l'attentat. C'est le cas de l'ancien porte-parole de la Conférence épiscopale, Mgr Genaro Alamilla, qui participe à l'organisation de manifestations pour protester contre la manipulation de l'enquête.

« Deux Mexique »

Dans une déclaration à l'hebdomadaire indépendant *Proceso*, Mgr Alamilla a indiqué que lui-même et plusieurs autres évêques *« n'écartent pas l'hypothèse que le cardinal ait été victime d'un groupe de mécontents qui cherchent à créer des problèmes à l'approche de la fin du mandat présidentiel »*. Cette accusation est reprise par certaines publications catholiques latino-américaines et européennes comme l'hebdomadaire espagnol *Vida nueva*, dirigé par les jésuites, ou les revues italiennes *Il Sabato* et *Famiglia Cristiana*, qui soupçonnent les *« francs-maçons »* d'avoir joué un rôle dans cette affaire mais n'apportent aucune preuve.

La revue péruvienne *SELAT (Servicios latino-americanos)*, animée par des catholiques conservateurs, se veut plus précise : le cardinal aurait été victime de la lutte sourde entre le secteur moderniste du PRI, dirigé par M. Salinas, et ses « dinosaures », qui refusent les changements imposés par le chef de l'Etat, en particulier le rétablissement des relations avec l'Eglise catholique. Selon *SELAT*, l'assassinat du cardinal aurait été organisé par des éléments réactionnaires du PRI pour torpiller l'alliance entre l'Eglise et M. Salinas, afin d'affaiblir la position de ce dernier et l'obliger à tenir compte de leurs exigences dans le choix du candidat officiel à l'élection présidentielle d'août 1994.

De tels soupçons ont conduit quelques évêques à hausser le ton : un document publié le 24 juin par la commission pastorale sociale de la Conférence épiscopale et mettant en cause *« un nombre important de fonctionnaires et de militaires dans le trafic de drogue »* a provoqué une réaction virulente du ministère de la défense, qui a exigé *« des noms »*. Soucieuse d'éviter l'affrontement avec les autorités, la hiérarchie catholique a aussitôt évoqué un *« malentendu »*.

Un homme a joué un rôle fondamental pour calmer le jeu : Mgr Girolamo Prigione, le nonce apostolique, arrivé en 1978 (faute de relations diplomatiques avec le Vatican, il était alors « délégué » du pape) et devenu le véritable chef de l'Eglise mexicaine, au grand dam des évêques « progressistes », qui lui reprochent son caractère autoritaire et son appui sans détour au président Salinas. *« Le nonce nous a dit que, compte tenu de la situation dans le pays, il n'était pas opportun de rendre publics nos désaccords avec le gouvernement »*, déplore Mgr Alamilla.

Le torchon brûle entre le nonce, appuyé par les conservateurs de l'Eglise, et une poignée d'évêques qui dénoncent publiquement la corruption, la fraude électorale et la *« simulation démocratique »* du gouvernement. Dans le discours d'ouverture de la dernière assemblée de l'épiscopat, en avril, le président de la conférence des évêques mexicains, Mgr Adolfo Suarez, avait constaté *« l'existence de deux Mexique : l'un, immensément majoritaire, est affamé et arriéré ; l'autre, minoritaire, est riche, moderne et international »*. Il avait estimé que *« la politique néo-libérale imposée à l'ensemble de l'Amérique latine était responsable de l'aggravation des inégalités sociales »*.

Le gouvernement tolère les critiques formulées par certains évêques qui interviennent de plus en plus ouvertement dans la presse, l'interdiction faite aux Eglises de posséder des journaux n'ayant pas été levée. Il reste que le message télévisé, tout à fait insolite au Mexique, prononcé par le président Salinas peu avant l'arrivée du pape et invitant la population de Merida à *« descendre dans la rue avec enthousiasme »* pour accueillir *« le messager de la paix et de la dignité humaine »*, a dû faire l'effet d'une douche glacée sur les « dinosaures » du PRI.

BERTRAND DE LA GRANGE

DIPLOMATIE

La Cour internationale de justice se préoccupe d'environnement

LA HAYE

de notre correspondant

La Cour internationale de justice (CIJ), à La Haye, vient de se doter d'une Chambre spécialisée dans *« les questions d'environnement »*. La Cour (1), qui est l'organe judiciaire des Nations unies, tire ainsi la leçon du développement du droit international de l'environnement. L'idée de former une telle Chambre n'est pas nouvelle mais, jusqu'à présent, elle n'avait jamais été concrétisée. Aujourd'hui, la Cour *« considère qu'elle devrait être prête à traiter de toute affaire d'environnement relevant de sa juridiction »*.

En constituant pour la première fois une Chambre appelée à connaître d'une catégorie déterminée d'affaires, les juges, explique-t-on au Palais de la paix, ont voulu *« rappeler aux Etats que la Cour pouvait traiter d'autre chose que de différends territoriaux »*. Toutefois, la nouvelle Chambre ne sera que ce que les plaignants en feront : elle ne connaîtra des procédures d'environnement que dans la mesure où les Etats l'en saisiront explicitement.

Elle ne devrait toutefois pas examiner les deux affaires (sur un total de onze actuellement pendantes) qui font l'objet d'un recours déposé antérieurement à sa constitution : la remise en état de certaines terres à phosphates exploitées sous administration australienne avant l'indépendance de la République de Nauru, et le conflit entre la Hongrie et la Slovaquie à propos de la construction du barrage de Gabcikovo (*le Monde* du 9 avril).

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Sept des quinze juges de la Cour ont été élus membres de cette nouvelle Chambre pour un mandat de six mois à compter du vendredi 6 août : MM. Mohammed Bedjaoui (Algérie), Jens Evensen (Norvège), Gèza Herczegh (Hongrie), Raymond Ranjeva (Madagascar), Stephen Schwebel (Etats-Unis), Mohamed Shahabuddeen (Guyane) et Christopher Weeramantry (Sri-Lanka)

Nominations d'ambassadeurs

■ **François Nicoullaud en Hongrie**

Ancien directeur de cabinet du ministre de la défense, Pierre Joxe, François Nicoullaud a été nommé ambassadeur en Hongrie.

[Né le 24 juillet 1940, François Nicoullaud (ENA, 1973), a été notamment en poste à New York (Nations Unies), Santiago du Chili, Berlin et Bombay. Il a été conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur de 1988 à 1991. En février 1991, il était nommé directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense.]

■ **Jacques Humann, au Luxembourg**

Jacques Humann a été nommé ambassadeur au Luxembourg en remplacement de Gérard Julienne.

[Né le 16 janvier 1930, Jacques Humann (Ecole nationale de la France d'outre mer), a été notamment en poste à Berlin, Rabat, Vienne, Bangui et Prague (ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire). Il a également occupé différentes fonctions à l'administration centrale.]

A TRAVERS LE MONDE

ARABIE SAOUDITE

Une soixantaine d'universitaires interdits de voyage à l'étranger

Une soixantaine d'universitaires ont été interdits de voyager à l'étranger pour avoir adressé une lettre au roi Fahd demandant la libération de trois responsables d'un comité de défense des droits de l'homme, d'inspiration islamique, a affirmé, dimanche 8 août, l'association Liberty, basée à Londres. Selon celle-ci, le ministre de l'intérieur, le prince Nayef Ben Abdel Aziz, a exigé que les signataires de cette pétition adressent des *« excuses »* au souverain wahabite sous 24 heures, les menaçant de *« punitions »* en cas de refus.

Liberty a, d'autre part, confirmé la détention de trois autres universitaires. Cette association a fait aussi état de l'arrestation, dimanche dernier, d'un avocat, Souleiman Al Rouchoudi, membre fondateur du comité de défense des droits de l'homme et de celles, récentes, notamment à La Mecque, de dix-sept imams et enseignants, ainsi que d'élèves, accusés de distribuer une revue publiée à l'étranger, *Al Qiblah*, qui milite pour des réformes politiques. – *(AFP.)*

□ **Ryad décide de signer la convention sur les armes chimiques.** – Le gouvernement saoudien a décidé de signer la convention sur l'interdiction des armes chimiques, lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, présidée par le roi Fahd, lundi 9 août, à Djeddah. La plupart des pays arabes, en particulier les voisins d'Israël, avaient refusé, au mois de janvier dernier, de signer cette convention par crainte de se retrouver démunis face à l'arme nucléaire que l'Etat juif est soupçonné de posséder. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Les circonstances de la mort du diplomate américain restent mystérieuses

Les circonstances de la mort du diplomate américain Fred Woodruff, tué par balle près de Tbilissi, dimanche soir 8 août, alors qu'il se trouvait dans une voiture (*le Monde* daté du 10 août) restaient entourées, mardi, d'une certaine confusion, plusieurs versions circulant à ce sujet.

Selon le *New York Times*, Fred Woodruff, qui se trouvait temporairement affecté à la section politique de l'ambassade américaine en Géorgie (et non pas chargé d'affaires, comme l'indiquait par erreur une première information), travaillait pour la CIA qui l'avait chargé de la formation des forces de sécurité géorgiennes. Le diplomate, qui était âgé de quarante-cinq ans, se trouvait dans une voiture conduite par le chef de la sécurité présidentielle géorgienne, Gueorgui Gogoladze, lorsqu'il a été atteint par une balle.

Selon les autorités géorgiennes, Fred Woodruff a été tué par *« une balle perdue »* alors qu'il revenait de la maison de campagne de M. Gogoladze. Un responsable géorgien anonyme, cité par l'AFP, affirme que ce dernier, au volant de la voiture, était en état d'ébriété.

Le président Chevardnadze s'est déclaré *« profondément affecté »* par la mort d'un *« ami, victime d'un acte irresponsable »*. – *(AFP, UPI, AP, Itar-Tass.)*

MAROC

Le commissaire de police Mustapha Tabet a été exécuté

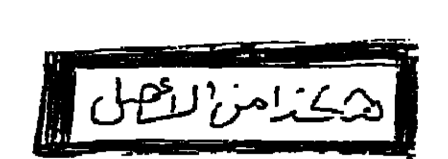
Commissaire principal des renseignements généraux d'Aïn-Sebaa, un quartier de Casablanca, Mustapha Tabet, condamné, le 13 mars dernier, à la peine capitale, après avoir été reconnu coupable de *« multiples crimes de viol avec enlèvement, séquestration, torture et actes de barbarie »*, a été fusillé, lundi 9 août, a annoncé un communiqué du ministère de la justice. Son pourvoi en cassation et son recours en grâce avaient été rejetés.

Le procès du commissaire Tabet, cinquante-quatre ans, avait défrayé la chronique marocaine, en raison, surtout, du nombre important des victimes – plus de cinq cents femmes. Son supérieur hiérarchique, le commissaire divisionnaire Ahmed Ouachi, avait été condamné à la prison à vie pour avoir cherché à protéger son subordonné, et deux autres commissaires avaient été condamnés à dix et vingt ans de prison pour le même motif. Ce scandale avait conduit au remplacement, au mois d'avril dernier, du directeur général de la sûreté nationale, le général Aziz El Ouazani, par Ahmed Midaoui, gouverneur de Tanger. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Dans les centres de protection maternelle et infantile

Le saturnisme affecterait 10 % des enfants à Paris

Le dernier numéro du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* de la direction générale de la santé publie les résultats d'une enquête qui conclut que près de 10 % des enfants suivis à Paris dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI) présentent une concentration anormalement élevée de plomb dans le sang. Tous les arrondissements de la capitale semblent touchés par ce type d'intoxication. Ce phénomène est, selon les spécialistes, comparable à celui observé dans certaines collectivités urbaines des Etats-Unis.

Le saturnisme (ou intoxication au plomb) a pu être identifié au dix-neuvième siècle comme l'une des conséquences de l'industrialisation, frappant en particulier les ouvriers de certaines entreprises (imprimerie, céramique, soudure...). Par la suite, on a observé chez des enfants certaines atteintes neurologiques avec retard mental, liées à des seuils de concentration en plomb dans le sang (plombémie) notablement plus faibles que ceux observés chez les adultes. On sait ainsi qu'en deçà des manifestations cliniques traditionnelles (anémie, douleurs abdominales, troubles neurologiques), il existe des formes « infra-cliniques » du saturnisme, intoxications modérées responsables de retard de croissance, de troubles du développement, du système nerveux central et corollaire d'échecs et de retards scolaires. On considère actuellement comme toxique une plombémie supérieure à 150 microgrammes par litre.

A la différence des Etats-Unis, où de vastes études ont été entreprises au début des années 80, on ne dispose pas en France de données nationales. Les services parisiens de PMI ont été les premiers à s'intéresser au dépistage du saturnisme infantile. On croyait, ces dernières années encore, cette pathologie disparue, ou presque, avant qu'on ne découvre dans la capitale, de manière presque accidentelle, une série de cas. *« Des enquêtes furent alors réalisées dans les immeubles d'où provenaient ces premiers cas, mettant en évidence le risque d'intoxication à partir de peinture au plomb dégradée*, explique le docteur Alain Fontaine (service de santé publique hôpital Robert-Debré, Paris). *Ce risque, particulièrement important chez les enfants des milieux défavorisés, est déjà connu aux Etats-Unis, en Belgique et en Angleterre. On ne peut ignorer cette intoxication, les milliers d'enfants exposés risquant des lésions neurologiques irréversibles* » (1).

« Tous les arrondissements sont touchés »

De 1987 à 1990, un dépistage mené dans six arrondissements du nord-est de la capitale a permis d'identifier 1 500 enfants souffrant de concentration toxique en plomb (*le Monde* daté 13-14 mars 1988 et 7 février 1990). Parmi eux, trois cents ont dû être pris en charge en milieu hospitalier. Le travail publié aujourd'hui dans le *BEH* (2) constitue la suite de cette étude. Il s'agissait d'établir le nombre d'intoxications au plomb chez les enfants âgés de un à trois ans, stable dans l'ensemble des centres parisiens de PMI. Un échantillon représentatif de 512 enfants a été constitué. Au terme d'une série de dosages biologiques et d'analyses statistiques, les auteurs de cette étude concluent que parmi ces enfants un dixième souffre d'une concentration sanguine en plomb supérieure à la normale et devrait être médicalement pris en charge (3).

« Tous les arrondissements de la capitale sont touchés, bien que de manière inégale, expliquent les auteurs. *Cela justifie l'expansion du dépistage systématique à tous les centres de PMI. Ces résultats ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population enfantine parisienne. Des travaux sont en cours en médecine générale pour essayer de chiffrer l'ampleur du problème en dehors de la clientèle des centres de PMI. Le pourcentage que nous avons estimé est presque du même ordre de grandeur que celui observé dans certaines collectivités urbaines des Etats-Unis. Comme dans ce pays, il semble que l'appartenance à un groupe socio-économique défavorisé expose plus particulièrement au risque d'intoxication* ».

Cette étude ne situe pas avec précision l'origine de cette intoxication. On connaît le danger que constitue le contact quotidien ou presque avec des peintures contenant du plomb. En France, tous les immeubles construits avant 1948 peuvent contenir de telles peintures *a priori* toxiques. Les recherches menées par le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris mettent en évidence une étroite corrélation entre le degré d'intoxication des enfants et le contenu en plomb soluble des peintures et de la poussière domestique. Sans doute faut-il également compter avec les carburants, et peut-être aussi avec certains aliments, les jeunes enfants pouvant plus que les adultes absorber le plomb par voie digestive.

JEAN-YVES NAU

(1) *Le saturnisme infantile : un problème d'actualité*, du docteur Alain Fontaine, revue *Prescrire* (tome II n° 113).

(2) « Prévalence du saturnisme infantile dans les centres de PMI à Paris ». Ce travail a été conduit par des spécialistes de l'hôpital Robert-Debré, de la direction de la PMI de Paris et du Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris. Il est publié dans le dernier numéro (2-8-93) du *BEH* de la direction générale de la santé.

(3) Le traitement du saturnisme repose sur l'élimination médicamenteuse – souvent difficile – des stocks de plomb contenus dans l'organisme, ainsi que sur la prévention des réintoxications.

Racisme et antisémitisme dans les universités américaines

La réintégration contestée du professeur Jeffries

Les tensions interethniques, entre étudiants comme entre professeurs, ont été relancées par la récente décision d'un juge de Manhattan demandant la réintégration à son poste d'un professeur noir qui avait tenu des propos antisémites. Ce jugement soulève une polémique sur la liberté d'expression sur les campus.

NEW-YORK

correspondance

« Les juifs sont les principaux responsables de la traite des esclaves, car ils en ont été les financiers. Ils sont responsables d'une conspiration planifiée, contrôlée et organisée depuis Hollywood, afin de permettre la destruction des Noirs... » Ces propos, émaillés d'insultes envers différents représentants de la communauté juive, ont été tenus à Albany (capitale de l'Etat de New-York), en mai 1991, par Leonard Jeffries, directeur du département d'études noires du City College de l'université de la ville de New-York (CUNY). Ils avaient suscité, à l'époque, un vaste débat sur les limites à apporter à la liberté d'expression.

Ce réquisitoire avait renforcé la tentation d'instaurer des *speech codes* à l'intérieur des universités, c'est-à-dire des règlements prohibant tout vocabulaire discriminatoire envers les minorités dans les discours publics comme dans les conversations privées. En attendant, le professeur Leonard Jeffries avait été démis de ses fonctions de directeur de département, mais pour des motifs administratifs (des retards injustifiés en cours et dans la remise des notes). Il continuait à appartenir au corps professoral.

Les Blancs, « gens de glace »

Il a donc pu continuer à enseigner à ses étudiants sa théorie selon laquelle les Blancs, *« gens de la glace »*, sont *« égoïstes et cruels »*, car ils appartiennent à un *« système historiquement individualiste et exploitant, sans ressources jusqu'à la conquête coloniale et à l'esclavagisme de l'Afrique »*. Alors que les Noirs, *« peuple du soleil »*, sont *« naturellement généreux et imaginatifs »*, leur histoire reposant sur une *« échelle de valeurs davantage humaniste et spiritualiste »*.

Cet enseignement d'études noires à City College qui avait été créé, en 1971, à la suite des violentes émeutes raciales de 1969, avait permis à la fois la création de départements pluri-ethniques autonomes et une plus grande ouverture de la faculté aux minorités. Aujourd'hui, 5 325 des 15 000 étudiants que compte le City College sont noirs, mais seulement une cinquantaine suivent les cours de Leonard Jeffries.

Si les « fidèles » de Leonard Jeffries au sein de la faculté sont très minoritaires, l'indépendance du département d'études noires reste un symbole pour la communauté noire, et le renvoi de son directeur avait été ressenti comme un affront direct. Le professeur Jeffries a fait appel dès 1991 de la décision de renvoi, arguant qu'elle avait été provoquée non par des motifs administratifs, mais à cause du contenu de son enseignement et de la publicité faite autour de son discours d'Albany. Les tribunaux lui ont donné raison.

En mai 1993, un premier jugement, confirmé en appel le 4 août par le juge Conboy de la cour fédérale du district de Manhattan, lui a accordé 400 000 dollars de dommages et intérêts pour violation de ses droits constitutionnels et exigé sa réintégration au poste de directeur du département.

Des propos « haineux et répréhensibles »

Tout en reconnaissant, dans les 70 pages d'attendus de son jugement, le caractère *« haineux et répréhensible des propos »* du professeur Jeffries, le juge Conboy a rappelé que *« la liberté d'expression n'interdit pas de punir un professeur qui tiendrait systématiquement des propos racistes, antisémites, sexistes devant ses élèves, ou qui enseignerait des théories fallacieuses et absurdes... »*. Il a constaté que les représentants de l'Université n'ont pas eu recours à cette possibilité et s'est étonné de leur présentation *« malhonnête et peu courageuse des faits »*.

Sur le campus, l'annonce du retour du professeur Jeffries a été accueillie de façon favorable par les étudiants. Mais ce qui importe pour la plupart d'entre eux, quelle que soit leur appartenance ethnique, c'est le respect de la liberté d'expression, *« aussi répugnante que puisse être son utilisation »*, explique un étudiant.

« Un affront aux valeurs de notre société »

« Bien sûr que nous sommes *pour la défense de la liberté d'expression*, commente Melvin Salberg, le directeur de l'Anti Defamation League, une organisation juive, *mais le retour de Jeffries, avec son lot de racismes, est un affront aux valeurs qui sous-tendent la démocratie et le pluralisme de notre société.* »

Kathy Connors, journaliste d'*Amsterdam News*, un hebdomadaire noir de New-York, répond que *« si tous les professeurs blancs devaient être renvoyés en raison de propos discriminatoires envers des Noirs, il n'en resterait pas un seul sur le campus »*. Car entre la liberté d'expression et la lutte contre le racisme, la frontière n'est pas toujours facile à tracer. Il y a quelques mois, le même juge Conboy avait dû exiger du City College le maintien à son poste de Michael Levin que l'université voulait renvoyer. Ce professeur de philosophie, juif et blanc, enseignait que les *« Noirs sont moins intelligents que les juifs »*.

COLOMBE SCHNECK

JUSTICE

En provenance du Liban

Une filière d'importation d'héroïne a été démantelée à Marseille et à Paris

Le démantèlement d'une filière d'importation d'héroïne en provenance du Liban a conduit, lundi 9 août, à la mise sous mandat de dépôt de quatorze personnes d'origines libanaise, syrienne et française. Six d'entre elles ont été écrouées à Paris, huit autres à Marseille.

Le démantèlement de ce réseau fait suite à l'interpellation, le 4 août, à Créteil (Val-de-Marne), de deux hommes pris en flagrant délit de transaction. Roger Doummar, un épicier de trente-sept ans d'origine syrienne, et Ange Ammar, vingt-cinq ans, de nationalité française, venaient de remettre 500 000 francs à leur fournisseur contre un kilogramme d'héroïne.

Selon les enquêteurs, ils procédaient régulièrement à des achats de drogue libanaise. Plusieurs dizaines de kilos d'héroïne auraient ainsi transité par Paris, avant d'être acheminés à Marseille. Au cours de diverses perquisitions, les policiers marseillais et parisiens ont également saisi un grand nombre d'armes.

□ **Saisies de drogue dans le Var et les Pyrénées-Orientales.** – Cinq cent cinquante-neuf kilos de résine de cannabis ont été saisis, vendredi 6 août, par les services des douanes, sur un voilier naviguant au large de Saint-Mandrier (Var). Deux frères, de nationalité française, qui convoyaient le bateau depuis l'Espagne, ont été mis en examen pour *« importation de stupéfiants »* et écroués à Toulon. De même, dans les Pyrénées-Orientales, sept mille pilules d'ecstasy et deux cent vingt-cinq kilos de résine de cannabis ont été saisis, au cours de deux contrôles effectués par les douaniers, vendredi 6 août, à proximité de la frontière espagnole.

Soupçonné d'avoir collaboré à des actions de séparatistes basques

Un Français est recherché pour participation à l'ETA

BAYONNE

de notre correspondant

Les polices espagnole et française sont depuis plusieurs jours sur la piste d'un ressortissant français âgé de trente-deux ans, Daniel Derguy, soupçonné d'avoir participé à des actions des séparatistes basques de l'ETA. Ces recherches font suite à la découverte, le 26 juillet, près de Barcelone, d'un camping-car contenant 41 kilos d'explosifs, ainsi que des détonateurs.

Selon les policiers espagnols, ce véhicule aurait été utilisé lors de plusieurs attentats commis récemment en Espagne et revendiqués par l'ETA. Il aurait été loué à Toulouse, le 17 juillet, par Daniel Derguy, un agent commercial natif de Hasparren (Pyrénées-Atlantiques) et vivant à Bayonne. La fouille de ce véhicule aurait permis d'établir qu'il était utilisé par trois personnes de nationalité française, deux hommes et une femme.

Daniel Derguy avait déjà été interpellé le 5 janvier 1988 à la suite de l'interception près de Saint-Pée-sur-Nivelle, dans le Pays basque français, d'une fourgonnette contenant 1 300 kilos d'explosifs. Il avait été condamné à deux ans de prison pour association de malfaiteurs et remis en liberté en juillet 1989. Daniel Derguy est, pour la police, un proche de José Arregi Erostarbe, dit « Fitipaldi », arrêté en mars 1992 à Bidart, près de Biarritz, avec d'autres membres de l'état-major de l'ETA. Si tous ces indices se confirment, la police espagnole aurait donc affaire à un nouveau commando composé de Français, comme ce fut le cas dans les années 80.

MICHEL GARICOIX

L'affaire du match Valenciennes-OM

Les empreintes de M. Tapie ne figurent pas sur l'enveloppe et les billets de la corruption présumée

Les empreintes digitales de Bernard Tapie, relevées jeudi 5 août à l'occasion d'une visite du juge valenciennois Bernard Beffy dans les bureaux parisiens du président de l'OM (*le Monde* du 7 août), ne correspondent pas à celles retrouvées sur l'enveloppe et les billets (250 000 francs) de la corruption présumée dans l'affaire du match Valenciennes-OM.

Le magistrat instructeur avait entendu M. Tapie au siège de son groupe en tant que témoin dans l'enquête sur la tentative de subornation de témoin dont Boro Primorac, l'ancien entraîneur du club de Valenciennes, affirme avoir fait l'objet par l'intermédiaire du restaurateur corse André-Noël Filippeddu.

M. Beffy avait profité de cette visite pour procéder également à diverses vérifications concernant le volet corruption de l'affaire. En l'état actuel des investigations, il semble donc que les différentes empreintes décelées sur l'enveloppe et les billets retrouvés le 24 juin chez la tante du joueur valenciennois Christophe Robert ne correspondent pas à celles des protagonistes de l'affaire.

□ **La Ligue nationale de football prépare la première réunion de la commission supérieure juridique et de discipline.** – La date de la première réunion de la Commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), chargée de prendre des sanctions sportives contre certains acteurs de l'affaire du match Valenciennes-Marseille, devrait être connue très prochainement. *« Les convocations sont prêtes à être adressées aux principaux protagonistes et il ne suffit plus qu'à trouver une date, ce qui n'est pas facile en ce mois d'août »*, a indiqué, lundi 9 août, le directeur général de la LNF, Jacques Thébault. Comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 10 août, il semble toutefois improbable que des sanctions soient prises avant le 30 août, date limite fixée par l'Union européenne pour désigner un éventuel remplaçant à l'Olympique de Marseille en coupe d'Europe.

EN BREF

□ **Près d'une cinquantaine de Maliens évacués d'un squat à Ivry-sur-Seine.** – La direction départementale de la police nationale (DDPN) du Val-de-Marne a procédé, lundi 9 août, à l'évacuation de *« près d'une cinquantaine »* de personnes, d'origine malienne pour la plupart, qui occupaient illégalement *« depuis près de dix ans »* un immeuble et un entrepôt, à Ivry-sur-Seine, selon les indications du cabinet du préfet. Les bâtiments, qui appartiennent à une société privée, sont situés 96-100, rue Molière. L'expulsion a été menée en exécution d'une décision de justice. La majorité des résidents ont quitté le squat par leurs propres moyens. Quatre mères et leurs quatre enfants ont été dirigés vers le service pédiatrique de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, afin d'y être hébergés pour la nuit. En fin de journée, les issues de l'immeuble ont été murées et la grille de l'entrepôt soudée.

□ **Le domicile d'un journaliste du *Progrès* cambriolé.** – L'appartement d'un journaliste du *Progrès*, Gérard Angel, responsable du service politique de ce quotidien, a été l'objet d'un cambriolage dont la documentation professionnelle – dossiers, documents, notes et disquettes informatiques, ainsi que la mémoire centrale de l'ordinateur – a été la cible principale. A côté du fichier de la lettre confidentielle d'analyse politique qu'édite M. Angel, un grand nombre des documents volés se rapportaient à l'affaire Noir-Botton et à ses annexes, sur lesquelles le journaliste avait écrit plusieurs articles.

□ **La tempête tropicale « Bret » a causé plus de 150 morts au Venezuela.** – Les pluies torrentielles et les glissements de terrain consécutifs au passage de la tempête tropicale « Bret » sur le littoral vénézuélien, dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 août (*le Monde* du 10 août), ont fait plus de 150 morts, 500 blessés et 11 000 sinistrés dans les quartiers pauvres de Caracas, selon les derniers bilans. Construites à flanc de colline, les habitations de fortune des bidonvilles de la capitale n'ont pas résisté aux coulées d'eau et de boue. Des équipes médicales ont été dépêchées sur place pour tenter d'endiguer la propagation d'épidémies, à commencer par le choléra. Cette catastrophe est la plus grave que le pays ait connu depuis le tremblement de terre de juillet 1967, qui avait fait 245 morts.

□ **Un séisme secoue le Pakistan, l'Inde et l'Afghanistan.** – Deux fortes secousses telluriques ont touché le nord du Pakistan, l'Afghanistan et quatre Etats du nord de l'Inde, lundi 9 août. Si l'Inde n'a pas subi de dégâts, une première estimation fait état d'au moins vingt blessés au Pakistan. Aucun bilan n'était disponible mardi matin en Afghanistan, où le séisme avait son épicentre. Les secousses se sont produites à 13 h 39 et 14 h 43 (heure de Paris), avec, respectivement, une magnitude de 5,4 et 6,6 sur l'échelle de Richter, selon le service de météorologie de Peshawar (Afghanistan). L'épicentre se trouvait à environ 300 kilomètres au nord-ouest de la ville, dans les montagnes afghanes de l'Hindu Kuch. D'autre part un séisme d'une magnitude de 7,1 sur l'échelle de Richter, selon l'observatoire royal de Hongkong, a secoué la Nouvelle-Zélande mardi 10 août. La secousse s'est produite vers 3 heures du matin (heure de Paris), aux abords de l'île du Sud, à 490 kilomètres au sud-ouest de Christchurch. On ne signalait pas de victime immédiatement après le séisme. – *(AFP.)*

□ **Une athlète finlandaise suspendue pour dopage.** – Minna Laïnio, championne de Finlande des 800 m et 1 500 m, a été suspendue, lundi 9 août, pour dopage et ne pourra pas participer aux championnats du monde d'athlétisme de Stuttgart. Des traces de nandrolone, un stéroïde anabolisant, ont été décelées dans ses urines au cours d'un test effectué en mars dernier, a fait savoir la Fédération finlandaise.

SOCIÉTÉ

Pluie d'étoiles

Suite de la première page

Les plus petites poussières (inférieures au centième de millimètre), poussées par le « vent solaire », finissent par se perdre dans la galaxie. Les plus gros débris, quand ils rencontrent la Terre, sont à l'origine des météorites. S'ils provoquent parfois d'impressionnants cratères, ils arrivent le plus souvent au sol sans provoquer de dégâts, sous forme de petits cailloux, après avoir perdu une bonne partie de leur masse par échauffement au contact de l'air.

Le reste est à l'origine des météores ou étoiles filantes. Quand ces objets, dont la taille varie du gros grain de sable au petit galet, abordent les hautes couches de l'atmosphère à la vitesse de plusieurs kilomètres par seconde, le frottement porte leur surface à quelque 2 000 degrés centigrades. Ils se vaporisent généralement à plus de 50 kilomètres d'altitude.

Dans une chaise longue...

Les débris semés par les comètes ont tendance, avec le temps, à s'étirer sur toute l'orbite (la trajectoire) décrite par ces astres, petits mais grands voyageurs. Quand la Terre traverse les plus gros de ces « fleuves de poussière », on assiste aux fameuses averses de météores, terreur de nos ancêtres et régal des astronomes amateurs. Cela arrive une douzaine de fois par an. C'est ainsi que les Aquarides, début mai, et les Orionides, en octobre, correspondent à la rencontre avec l'orbite de la comète de Halley. Les Perséides, en août, marquent la rencontre avec la trajectoire de la comète Swift-Tuttle.

Ces noms correspondent au point du ciel dont semblent venir toutes les étoiles filantes de ces averses (constellation de Persée pour les Perséides, d'Orion pour les Orionides, etc.). C'est un simple effet d'optique dû au mouvement relatif de la Terre, le même qui donne à l'automobiliste l'impression que les flocons de neige surgis d'un point de l'horizon se précipitent sur son pare-brise tout en s'écartant légèrement.



Cette année, les hasards de la mécanique céleste semblent s'être ligués pour offrir un spectacle grandiose. D'une part, les orbites de la Terre et de Swift-Tuttle n'ont jamais été aussi proches (140 000 kilomètres, soit presque rien à l'échelle astronomique). D'autre part, Swift-Tuttle, la comète qui ne nous rend visite que tous les cent trente ans, l'a fait en novembre dernier. Cette conjonction devrait, estiment de nombreux spécialistes, augmenter considérablement la densité des météores.

Certains n'hésitent pas à avancer le chiffre de plus de 100 000 étoiles filantes à l'heure. Un optimisme qui laisse Chantal Levasseur-Regourd dubitative. « *Ce ne sont que des spéculations,* dit-elle. *Des études récentes de chercheurs de l'université de Floride ont montré que la répartition des débris dans l'orbite des comètes était beaucoup moins homogène qu'on ne le pensait.* »

L'observation dépend aussi des conditions météorologiques, et de l'éclat de la Lune, qui risque d'« aveugler » les objets moins brillants qu'elle. En tout état de cause, l'« averse » devrait être plus ou moins visible entre mercredi 11 et samedi 14 août, avec une « pointe » dans la nuit du 11 au 12. Le moment le plus propice à l'observation se situera entre minuit et 4 heures du matin.

Avant d'espérer distinguer le moindre météore, il conviendra de s'éloigner de toute source de lumière parasite (éclairage urbain), de guetter vers le nord-est et d'attendre une bonne vingtaine de minutes, le temps d'habituer les yeux à l'obscurité. « *Vous êtes prêts quand vous pouvez identifier la voie lactée,* explique Mme Levasseur-Regourd. *C'est pratiquement impossible en région parisienne.* »

Une pluie de météores

Ensuite, il suffira d'attendre. Et de ne pas se décourager en cas d'insuccès. « *On parle beaucoup d'étoiles filantes en août, parce qu'il fait beau, que les gens sont en vacances et qu'ils ont le temps de les observer. Mais, on peut en voir aussi de jolies en janvier ou en avril* », persifle un astronome. Raison de plus, peut-être, pour ne pas bouder le rendez-vous de la nuit de mercredi à jeudi. La période s'y prête d'autant plus que tous les amateurs chevronnés sont formels : une pluie de météores ne peut s'admirer qu'en pleine nature, allongé sur l'herbe ou confortablement installé dans une chaise longue...

Et en cas de malchance, ce sera l'occasion, à défaut de météores, de redécouvrir les étoiles. « *Aujourd'hui, tout le monde a entendu parler du Big-Bang et a vu des photos du sol de Mars ou de Vénus. Mais,* s'indigne, avec raison, le même astronome, *le citoyen moyen s'y reconnaît moins que son arrière-grand-père dans la carte du ciel. C'est scandaleux !* »

JEAN-PAUL DUFOUR

► L'Association française d'astronomie fournit toutes les indications nécessaires pour une bonne observation sur Minitel (3615 BIGBANG), et dans son mensuel *Ciel et espace*. France 2 et France Inter diffusent simultanément vendredi 13 août entre 22 h 15 et 2 h 30 une émission en direct avec des astrophysiciens et des astronomes amateurs intitulée : « La 3e nuit des étoiles filantes ».

COMMUNICATION

La tournée d'été de la Française des jeux

Les tréteaux du Loto

Les Nuits fantastiques du Loto, au succès croissant, consolident la stratégie de notoriété déployée par la Française des jeux.

CANET-EN-ROUSSILLON (Pyrénées-Orientales)

de notre envoyé spécial

Derrière les 50 mètres de plateaux, d'élévateurs et de poutrelles métalliques qui font de la scène une étrange muraille sans cesse recomposée, les artistes s'échauffent.

Entre les vingt-huit semi-remorques changés en cantine ou en régies, les corps des danseuses s'assouplissent. Un jongleur règle ses gestes ; un acrobate, encore en maillot de bain, fait son tour de vélo sur une roue. Pas de stress ni de trac : la troupe en est à sa dix-septième performance, et les mouvements ont eu tout le temps de se rôder.

De l'autre côté, sur le sable, le plagiste a dégonflé pour l'occasion la girafe et l'éléphant en plastique sur lesquels sautaient encore les enfants il y a moins d'une heure. Peu à peu, on se rassemble, en short et en famille, entre la poire et la glace. On ne sait pas très bien ce qui va se passer, puisque le spectacle ne porte pas de nom. Peut-être un tirage en direct ? Arlette Franco, maire de Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales) jubile : près de 60 000 personnes, presque autant qu'au concert de Jean-Michel Jarre au Mont-Saint-Michel... Comme l'an dernier, la ville battra peut-être les records d'affluence.

Ce qui est certain, d'ores et déjà, c'est que cette tournée du Loto, lancée il y a trois ans, connaît un succès croissant. La première année, les organisateurs ont été tout surpris de voir affluer, au total, 200 000 personnes. Ils ont passé la vitesse supérieure en 1992, et conçu un spectacle auquel ont assisté 700 000 personnes. Cette année, d'ici au 15 août, ils espèrent dépasser le million. Il n'en fallait pas moins pour que ce support de communication soit à la mesure d'un produit grand public par excellence : une bonne dizaine de millions de Français font chaque semaine valider leur grille... « *Ce qui nous a plu,* raconte Yves Grasset, directeur du marketing de la Française de jeux, *c'est que, parmi la trentaine de projets que nous avons reçus lorsque nous avons choisi d'organiser une tournée, celui-ci ne mettait aucune vedette en avant mais renouait avec le spectacle de rue traditionnel. Or les loteries sont nées dans les troupes de théâtre et les bateleurs ont toujours organisé des tombolas. Nous retrouvons ainsi nos racines.* » Redonner, donc, de la présence à un jeu dématérialisé par les enregistrements électroniques, retrouver le sens de la fête, de la liesse, et surtout du rêve... « *Chacun comprend ce qu'il veut, ce qu'il peut. Nous ne racontons pas une histoire particulière. Nous cherchons simplement à faire naître quelques minutes d'émotions.* »

Une diversification des jeux

Donc, pas de tirage spécial ni d'annonces tapageuses. Place, simplement, à l'évasion et aux grands effets. Les deux metteurs en scène, Christian Cottron et Jean-Jacques Blanc, ont beaucoup observé Goude et Découflé. Comme eux, ils ont su marier les grands mouvements humains et les coups d'éclat de la technologie. La scène, un spectacle à soi seul, est illuminée par des feux d'artifice et des lasers, tandis que se produisent les acteurs venus du cirque, de la danse, de la comédie... ou tout simplement de l'esplanade du Trocadéro. « *Cette magie,* commente Yves Grasset, *correspond à ce qu'est le Loto : un coup de pouce du destin qui peut changer d'un seul coup toutes les données d'une vie. De tous nos produits, le Loto est celui qui s'appuie le plus sur le rêve.* »

La création des Nuits fantastiques va donc bien dans le sens de la politique de communication et de marketing lancée à la fin des années 80. Celle-ci s'est fixée deux objectifs : d'une part, faire connaître l'institution qu'est la Française des jeux, en inventant notamment de toutes pièces une « fête de la chance » tous les vendredis 13. Résultat : en six mois, la Française des jeux, qui s'appelait auparavant France Loto, a atteint un taux de notoriété de 80 %. Mais, d'autre part, il a fallu multiplier les offres : la Loterie nationale, créée en 1933, s'essoufflait ; le Loto, créé en 1976, n'épuisait visiblement pas le « budget jeu » des Français. Les promesses de gain et les règles pouvaient être diversifiées en fonction des publics : le Millionnaire serait extraverti, le Loto sportif viril, le Banco jeune et un rien insolent...

Pour bien marquer ces différences, la Française de jeux a multiplié les spots de publicité, qui tous jouent sur l'humour et la distance. Elle en produit actuellement une soixantaine par an. « *Même si nous confions la réalisation de nos films à des gens de talent, comme Jugnot ou Chatillez, nous ne recherchons pas la perfection technique. Nous préférons dix films à 400 000 francs plutôt qu'un film à 4 millions de francs. Parce qu'on se lasse même d'un chef-d'œuvre, mais aussi parce qu'en travaillant vite, les réalisateurs restent plus près de la vie.* »

De plus, la part de la communication dite « hors médias » a fait un bond impressionnant : elle était de 5 % il y a quatre ans, elle fait aujourd'hui jeu égal avec la presse et l'affichage. C'est grâce à elle que la Française des jeux s'est rapprochée des trente-six mille détaillants et des courtiers qui sont ses ambassadeurs. Magazine, réunions, université d'été, congrès, invitation pour des destinations de rêve... Rien n'est trop beau pour les mobiliser, et la Française des jeux y consacre une centaine de millions de francs par an. « *Nous nous sommes aperçus,* ajoute Yves Grasset, *qu'au moment même où les jeux font appel aux systèmes informatiques et aux satellites, nous devions nous ancrer sur notre terrain.* » Les Nuits fantastiques, qui coûtent chaque année une vingtaine de millions de francs, sont la version grand public de ce constat.

Les résultats semblent donner raison à ces orientations stratégiques : en trois ans, le chiffre d'affaires de la Française des jeux a été multiplié par trois. « *Et encore,* précise Yves Grasset, *en l'absence de contraintes législatives, nous nous sommes fixé des règles déontologiques strictes. De toutes façons, nous visons une multitude de petits joueurs plutôt que quelques gros clients* ». Reste à savoir, cependant, si cette diffusion des jeux traduit la victoire d'une communication intelligente ou la défaite de nos idéologies...

JEAN-LOUIS ANDRÉ

□ **Microsoft investit dans l'image pour préparer le multimédia.** – La société de logiciels américaine Microsoft va acheter – à son propre patron, Bill Gates, qui l'avait créée à titre privé en 1989 – la moitié environ de Continuum productions. Continuum est spécialisée dans l'achat de droits de reproduction électronique d'œuvres d'art (elle a par exemple des contrats avec l'Ermitage de Saint-Pétersbourg ou la National Gallery de Londres). Avec le soutien de Microsoft, Continuum va pouvoir développer ces « collections » virtuelles, et ainsi préparer des produits dits « multimédias ». Microsoft marque ainsi sa volonté d'aller rapidement vers l'exploitation des images numériques. La société continue à négocier avec de nombreux câblo-opérateurs ou compagnies de téléphone.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 8 août 1993

DES DÉCRETS

– N° 93-985 du 6 août 1993 instituant une commission interministérielle de coordination des contrôles portant sur les actions financées par les fonds structurels européens.

– N° 93-989 du 6 août 1993 instituant une aide exceptionnelle aux entreprises éditrices de publications de presse nationales et locales d'information politique et générale.

∴

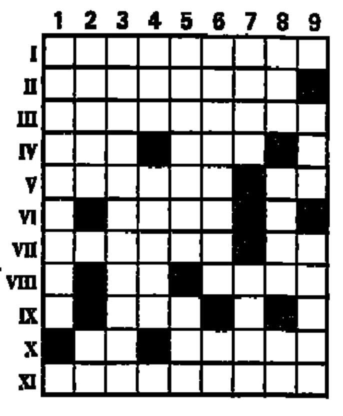
Est publié au *Journal officiel* du mardi 10 août 1993

UN DÉCRET

– N° 93-990 du 3 août 1993 relatif aux procédures de passation des contrats et marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6102



HORIZONTALEMENT

I. Activité d'un port. – II. Comme des personnes inqualifiables. – III. N'offre pas de choix. – IV. Gris. Poudre. – V. Résultat d'une division britannique. Démonstratif. – VI. Groupe d'actions. – VII. Se dit d'une voix pas très nette. Cité. – VIII. S'emploie en famille. Œuvre de génie. – IX. Bien « sapé ». – X. Contient de nombreuses bulles. Fermeture de sécurité. – XI. Doivent avoir le sens de l'observation.

VERTICALEMENT

1. Grossit à vue d'œil. – 2. Peut donc servir de canon. Participe. – 3. Manque de stabilité. – 4. Brame. Bordures de routes. – 5. Peut se dire d'une règle de fer. D'un auxiliaire. – 6. Lac. Partie de la Beauce. – 7. Cœur de mère. Mot d'enfant. – 8. Service à l'ancienne. On peut le rendre après l'avoir encaissé. Symbole. – 9. Nous fait dresser les cheveux sur la tête. Colle assez forte.

Solution du problème n° 6101

Horizontalement

I. Torturent. – II. RR. Ananas. – III. Aïe ! Im. If. – IV. Ignorant. – V. Tic. Agira. – VI. Enlisé. EG. – VII. Maud. – VIII. Elm. Elite. – IX. Niel. Il. – X. T.T. Ariane. – XI. Escargot.

Verticalement

1. Traitement. – 2. Originalité. – 3. Enclume. – 4. Ta. Id. Lac. – 5. Uniras. Ra. – 6. Ramage (cf. « ramager »). Loir. – 7. En. Ni. Si. Ag. – 8. Naître. Tino. – 9. TSF. Agnelet.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Bertrand et Frédérique FRAGONARD,
Justine, Alice, David,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 7 août 1993, à Paris.

Décès

– Le commissaire général de l'air et Mme Claude Arin,
ont la tristesse de faire part du décès de leur sœur et belle-sœur,

Colette ARIN,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Rennes,

survenu le 5 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 10 août.

71, rue Jean-Jaurès,
92170 Vanves.

– Le docteur Charles Eyries
Et les membres du conseil d'administration de l'Institut Arthur-Vernes
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Gilbert BEAUJOLIN,

survenu le 6 août 1993.

– M. Hugh-Joël Bessis
a la douleur de faire part du décès de son frère,

Ronald BESSIS,

survenu le 3 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

13, rue Gutenberg,
75015 Paris.

– Sonia Rykiel,
Jacques Merle,
Janine et Jacques Stanlow,
Françoise et André Zonabend,
Danièle Flis,
Muriel et Philippe Trèves,
ses enfants,

Nathalie et Simon Burstein,
Jean-Philippe Rykiel,
Patricia et Eric Darmon,
Frédéric et Isabelle Stanlow,
Mathieu et Agnès Zonabend,
Rachel et Jonathan Trèves,
ses petits-enfants,

Tatiana et Lola,
Mathias et Jérémie,
ses arrière-petits-enfants,

Les famille Granat, Tesler, Bialeoko, Blanc et Avrane,
ont l'immense douleur de faire part de la mort, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Alfred FLIS,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et oncle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le jeudi 12 août 1993, à 14 h 30.

– Claire Hartemann,
son épouse,
Ses enfants et leurs familles,
Sa petite-fille,
Les familles Hartemann et Alliot,
font part du décès de

Pierre HARTEMANN.

Il s'est éteint dans la nuit du 30 au 31 juillet 1993, à son domicile.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 3 août, à Sornay (Haute-Saône).

13, avenue de Verdun,
92170 Vanves.
Sornay-Banne,
70150 Marnay.

– Joëlle et Gérard Timsit,
et Laurent,
Jean-Yves et Jeanie Jaffray,
Marc et Benjamin,
Alain et Françoise Jaffray,
Christelle et Soizic,
Hervé Jaffray,
Marie et Fanny,
Patrick et Patricia Jaffray,
Cédric, Rémy et Clément,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Georges JAFFRAY,
née Paulette Demoire,

survenu à Antony, le 31 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lorient, le 5 août, dans l'intimité familiale.

2, rue Constant-Pilate,
92330 Sceaux.
Ambassade de France en Suède.

– Simone et Robert Baudouy,
Brigitte Sousselier,
René et Bernadette Magron,
leurs enfants et petits-enfants,
Françoise et Pierre Jaoul,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène MAGRON-BUROLLAUD,

survenu à Talloires, le 3 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Nancy, le 7 août.

– Mme Claude Souviron-Bayard,
M. et Mme Pascal Rolez
et leurs enfants,
Mme Marie-Claire Souviron
et ses enfants,
M. et Mme Jacques et Marie Souviron
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit, survenu le 26 juillet 1993, à l'âge de soixante-douze ans, de leur époux, père, grand-père, frère et oncle,

M. Claude SOUVIRON,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
commandeur des Arts et des Lettres.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Arras, le 29 juillet.

Résidence « Longchamp »,
47, boulevard de la Liberté,
62000 Arras.

(Le Monde du 3 août.)

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 10 août 1991, notre amie, notre sœur,

Henriette TAVIANI,

nous quittait.

Il y a des êtres à travers lesquels Dieu nous a aimés.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CHRONOLOGIE

Juillet 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

1er. – **ESSAIS NUCLÉAIRES** : Londres et Moscou décident la suspension de leurs essais nucléaires. Les Etats-Unis prolongent leur moratoire (2, 3, 6).

2. – **ABKHAZIE-GÉORGIE** : les séparatistes abkhazes, soutenus par la Russie et la Confédération des peuples du Caucase du Nord, lancent une offensive contre les positions géorgiennes à Soukhoumi et à Otchamtchira. Le 6, le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, décrète la loi martiale. Le 28, un cessez-le-feu est conclu (4-5, 6, 8, 10, 11-12, 13, 14, 16, 22, 27, 29).

7-9. – **G7** : lors de leur sommet annuel, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés réunis à Tokyo concluent un préaccord commercial sur *«l'accès aux marchés»* qui permet la reprise des négociations du GATT à Genève le 12 (2, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13).

3. – **HAÏTI** : le général Raoul Cédras, auteur du coup d'Etat de septembre 1991, et le président légitimement élu, Jean-Bertrand Aristide, contraint à l'exil, concluent à New-York, sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains, un accord qui prévoit le rétablissement par étapes de la démocratie et fixe le retour du Père Aristide en Haïti au 30 octobre (2, 3, 4-5, 6, 11-12, 18-19, 29).

3. – **AFRIQUE DU SUD** : de sanglants affrontements éclatent entre les partisans du Congrès national africain (ANC) et ceux de l'Inkhata dans les cités noires de Katlehong et de Thokoza, près de Johannesburg ; on dénombre plus de 90 morts en cinq jours. La date des premières élections multiraciales a été fixée au 27 avril 1994 (4-5, 8, 9, 11-12, 15, 16, 18-19).

5. – **CARMEL D'AUSCHWITZ** : appliquant la décision du Vatican du 13 avril, le carmel d'Auschwitz ferme définitivement (8, 10).

7. – **LETTONIE** : l'économiste Guntis Ulmanis est élu à la présidence (9).

10. – **ALGÉRIE** : confrontée à la recrudescence des violences (15 civils tués dans des attentats attribués aux intégristes depuis le début du mois), l'armée durcit ses positions en remplaçant le général Khaled Nezzar à la tête du ministère de la défense par le général Lamine Zéroual (13, 16).

12. – **RUSSIE** : la conférence constitutionnelle ratifie le projet de Loi fondamentale qui remplace la Constitution (13, 14).

12. – **SOMALIE** : les forces de l'ONU à Mogadiscio lancent un raid contre les partisans du général Mohamed Farah Aïdid, provoquant la mort de près de 70 personnes. Quatre journalistes étrangers sont lapidés (4-5, 6, 13 au 17, 18-19, 21 au 23).

13. – **ESPAGNE** : le sixième gouvernement formé par Felipe Gonzalez est dominé par les «rénovateurs» du Parti socialiste (12, 13, 15).

13. – **TADJIKISTAN** : l'attaque lancée par des rebelles tadjiks réfugiés en Afghanistan provoque la mort de 25 gardes-frontières russes et de 200 autres personnes (16, 17, 18-19, 21, 22, 25-26, 28, 29).

14. – **ÉTATS-UNIS** : Bill Clinton abandonne définitivement le programme d'initiative de défense stratégique (IDS) dite «guerre des étoiles», lancé en mars 1983 par Ronald Reagan (17).

14. – **BELGIQUE** : le Parlement adopte les accords dits «de la Saint-Michel» qui transforment la Belgique unitaire en un Etat fédéral aux pouvoirs décentralisés (16, 18-19, 23).

16. – **3e SOMMET IBÉRO-AMÉRICAIN** : les 21 chefs d'Etat et de gouvernement clôturent le sommet ouvert par le président brésilien Itamar Franco et le roi d'Espagne Juan Carlos, en demandant unanimement la levée de l'embargo mis en place depuis trente ans contre Cuba (17, 18-19).

18. – **JAPON** : plusieurs partis affrontent le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir depuis 1955, lors des élections législatives, provoquées par la motion de censure du 18 juin. Le PLD, avec 223 sièges sur 511, perd la majorité absolue, ce qui annonce une recomposition politique et ouvre la voie à la formation d'un gouvernement de coalition. Tirant les conséquences de sa défaite, le premier ministre Kiichi Miyazawa présente sa démission, le 22 (16, 17, 20, 21, 23, 29, 30).

16-17. – **ESTONIE** : le référendum sur «l'autonomie nationale territoriale» organisé dans les villes à majorité russophone de Narva et Sillamae donne la victoire aux partisans de l'autonomie (20, 21).

20. – **ITALIE** : mis en cause dans le cadre de l'enquête «Mains propres», Gabriele Cagliari, l'ex-patron de l'ENI, société des hydrocarbures d'Etat, incarcéré depuis 133 jours, se donne la mort en prison à Milan. Sur le point d'être arrêté, l'ancien président de Ferruzi-Montedison, Raul Gardini, se suicide le 23 (22 au 24, 25-26, 29).

21. – **OCDE** : le rapport de l'OCDE «Perspectives de l'emploi» établit qu'il y aura 36 millions de chômeurs dans l'ensemble de la zone, en 1994, contre 32,5 millions en 1992 (22).

21. – **ÉGYPTE** : le Parlement désigne le chef de l'Etat Hosni Moubarak comme seul postulant à sa propre succession (10, 23).

23. – **GRANDE-BRETAGNE** : après l'approbation par la Chambre des lords, le 20, du traité de Maastricht, John Major obtient la confiance des Communes contre les «eurosceptiques» (16, 21 au 24, 25-26).

23. – **AZERBAÏDJAN** : les Arméniens poursuivent leur offensive dans le Haut-Karabakh, et prennent la ville d'Agdam aux forces azerbaïdjanaises (1, 4, 6, 7, 12, 13, 26, 28, 29).

25. – **LIBÉRIA** : «l'accord de Cotonou» conclu à Genève entre les différentes factions sous l'égide de l'ONU met fin à trois ans et demi de guerre civile (20, 24, 27).

25. – **PROCHE-ORIENT** : en guise de représailles après la mort de sept soldats israéliens depuis le 8, Israël déclenche une offensive aérienne contre les villages chiites du sud du Liban et dans l'ouest de la Bekaa, visant les positions du Hezbollah pro-iranien. Cette offensive militaire, la plus meurtrière depuis 1982, entraîne un exode massif de la population vers Beyrouth. Le Hezbollah riposte par des tirs de roquettes sur le nord d'Israël (27 au 30).

25. – **AFRIQUE DU SUD** : le massacre, par un commando de 5 Noirs, de 11 Blancs dans une église anglicane du Cap entrave les pourparlers sur l'avenir constitutionnel. Une douzième victime décède plus tard. Il y a eu 52 blessés (27, 28).

23-24 – **RUSSIE** : le retrait de la circulation des roubles émis avant *1993* décidé par la Banque centrale de Russie pour «éponger» la masse monétaire déclenche les protestations de la population et une crise politique (27 au 29).

26. – **CUBA** : lors de son discours pour le quarantième anniversaire de la révolution, Fidel Castro annonce une ouverture économique en autorisant les Cubains à posséder des «devises convertibles», dont le dollar (29).

27. – **ITALIE** : trois attentats à la voiture piégée revendiqués par une «phalange armée», un à Milan et deux à Rome, causent la mort de cinq personnes et en blessent une vingtaine. La basilique Saint-Jean-de-Latran de Rome est gravement endommagée (29, 30).

29. – **JOHN DEMJANJUK**, soupçonné d'être le «bourreau de Treblinka», pour ses activités supposées dans le camp d'extermination de *1942 à 1943*, condamné à la pendaison en 1988 pour *«crime contre l'humanité, crime contre le peuple juif et crime de guerre»*, est acquitté au bénéfice du doute par la Cour suprême d'Israël (30).

Bosnie : le projet de confédération

Le 1er, Vuk Draskovic, chef de l'opposition serbe au régime de Slobodan Milosevic, arrêté dans la nuit du 1er au 2 juin, commence une grève de la faim. Après la visite de Danielle Mitterrand, le 5, en tant que présidente de la fondation France-Libertés, et sous les pressions internationales, Slobodan Milosevic fait libérer, le 9, les époux Draskovic, qui arrivent à Paris le 21 pour subir des examens médicaux.

Le 8, réunis à Tokyo, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 n'excluent pas des *«mesures plus fortes»* si les résolutions du Conseil de sécurité relatives aux zones de sécurité ne sont pas appliquées.

Le 11, la présidence collégiale bosniaque, dirigée par Alija Izetbegovic, opposée au projet serbo-croate d'une confédération composée de trois Républiques (croate, musulmane et serbe), propose aux négociateurs internationaux, David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU), de transformer la Bosnie-Herzégovine en fédération sans partage ethnique.

Le 12, le général Philippe Morillon quitte Sarajevo : il est remplacé, à la tête des «casques bleus» de Bosnie, par le général belge Francis Briquemont.

Le 16, les Serbes et les Croates concluent un accord sur la réouverture du pont de Maslenica, ce qui permet de rétablir la circulation entre le nord et le sud de la Croatie, de rouvrir l'aéroport de Zadar-Zemunik et d'accéder à la Dalmatie dès le 18.

Le 17, à Genève, en présence des médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg, le président serbe Slobodan Milosevic et son homologue croate Franjo Tudjman se prononcent pour *«la création de trois Républiques dans le cadre d'une confédération»*.

Le 22, la mission *«Disciplined Guard»* de l'OTAN débute avec le déploiement en Bosnie de soixante avions d'attaque sous le contrôle de l'ONU.

Le 27, pour la première fois depuis trois mois, les dirigeants des trois communautés (serbe, croate et musulmane) de Bosnie-Herzégovine discutent à la même table du plan de division de leur Etat, au premier jour d'une nouvelle session de la conférence de paix de Genève, qui avait été interrompue le 23 à cause de la poursuite des bombardements serbes sur Sarajevo (3, 4-5, 6 au 10, 11-12, 13 au 17, 18-19, 20 au 24, 25-26, 27 au 29).

FRANCE

2-4. – **PS** : les «états généraux» des socialistes, à Chassieu, près de Lyon, permettent à Michel Rocard, président de la direction nationale du PS, de renforcer son autorité sur le parti en lui garantissant, ainsi qu'à ses alliés ex-jospinistes, la majorité au sein du futur conseil national du parti (2, 3, 4-5, 6 au 8, 9).

4. – **Essais nucléaires** : la France prolonge le moratoire annoncé le 8 avril 1992 pour un an. Le 14, François Mitterrand se déclare partisan d'un arrêt des essais nucléaires (6, 7, 14, 16).

7. – **Projet de loi sur la maîtrise de l'immigration** : le Sénat supprime l'amendement Marsaud sur le contrôle des titres de séjour des étrangers. La version adoptée, sur proposition de Paul Masson (RPR) exclut toute référence à la *«présomption»* de la qualité d'étranger. Le Sénat, approuvé par l'Assemblée, adopte, le 9, en première lecture, par 230 voix (RPR et UDF) contre 89 (PS et PC), le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France, en le durcissant en matière d'interdiction de séjour, d'expulsion et de regroupement familial et en l'assouplissant dans le domaine de l'aide sociale (2, 4-5, 8 au 10, 11-12, 13).

10. – **Le projet de loi sur les contrôles d'identité** présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, est définitivement voté par le Parlement. Le 12, les groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale déposent un recours devant le Conseil constitutionnel (13, 14).

8. – **Loi Falloux** : Valéry Giscard d'Estaing, dans un point de vue paru dans *le Monde*, estime que la décision du président de la République de ne pas inscrire la révision de la loi Falloux concernant l'aide des collectivités locales à l'enseignement privé, à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, constitue un glissement constitutionnel (8 au 10, 11-12, 13, 16, 17, 20).

8. – **Urba-SAGES-BLE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes renvoie devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc 18 des 21 inculpés dans l'affaire du financement occulte du PS et du PC dans la Sarthe, dont Henri Emmanuelli, ancien président de l'Assemblée nationale et ancien trésorier du PS. Ce dernier rend publique, le 11, sa décision de se démettre de son mandat de député des Landes (9, 10, 13, 24).

8. – **Privatisations** : la motion de censure déposée le 30 juin par les deputés de l'opposition, en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement (article 49-3) par M. Balladur n'ayant pas été adoptée le 5, l'Assemblée nationale vote définitivement, par 483 voix contre 90, le projet de loi de privatisation, après être parvenue à un accord avec le Sénat en commission mixte paritaire (7, 10).

8. – **Franc** : l'aggravation de la récession (confirmée par l'annonce de la révision des prévisions de l'INSEE dans sa note de conjoncture pour 1993 qui prévoit 400 000 chômeurs supplémentaires à la fin de l'année) et une révision des pronostics sur la crise de l'économie allemande entraînent des attaques spéculatives contre le franc. Le 23, Edouard Balladur, qui effectue un voyage au Maroc, déclare que *«le franc ne sera pas dévalué»* (10, 11-12, 14 au 16, 18-19, 22 au 24, 25-26).

10. – **Emprunt Balladur** : l'emprunt d'Etat 6 % 1993 lancé le 25 juin a rapporté quelque 110 milliards de francs (au lieu des 40 fixés). Près de 1,4 million de particuliers y ont souscrit pour un montant moyen de 72 000 francs chacun. Le 28, le surplus des 70 milliards est réparti : 35 sont notamment affectés aux entreprises et 15 aux collectivités territoriales (11-12, 14, 23, 25-26).

13. – **Sang contaminé** : la 13e chambre de la cour de Paris confirme pour l'essentiel les condamnations prononcées par la 16e chambre du tribunal correctionnel, le 23 octobre 1992. Le docteur Michel Garretta, condamné à quatre ans de prison ferme, est maintenu en détention et le docteur Jean-Pierre Allain, condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, est arrêté à l'audience. Tous deux sont reconnus coupables de *«tromperie sur la qualité substantielle d'un produit»*. Le professeur Jacques Roux voit sa peine ramenée de quatre ans d'emprisonnement avec sursis à trois ans, pour «non-assistance à personne en danger». Le professeur Robert Netter, relaxé par le tribunal est condamné à un an de prison avec sursis (15, 21).

13. – **La session extraordinaire du Parlement**, ouverte le 1er, s'achève avec l'adoption définitive de huit textes, dont la réforme de la procédure pénale, la réforme du statut de la Banque de France, la convention Etat-Banque de France, le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France, le projet de loi sur les pensions et retraites et la protection sociale, et le projet de loi relatif à l'emploi et l'apprentissage (15, 17, 20, 23).

14. – **François Mitterrand**, lors de son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet en direct de l'Elysée, commente : *«Si j'avais le sentiment que les intérêts de la France sont gravement compromis, je le dirais»*. Au chapitre des privatisations, citant la SNECMA, l'Aérospatiale, Elf et Air-France, il recommande des *«précautions particulières»* pour les entreprises qui *«touchent à la défense de la France, à la recherche, au cœur même de ce qui fait notre capacité, notre force, notre sécurité, notre intelligence»*. Il souhaite voir discuter la deuxième partie de la réforme constitutionnelle portant notamment sur l'accroissement des pouvoirs du Parlement (16).

16. – **Presse** : la prise de contrôle du groupe Hersant des *Dernières Nouvelles d'Alsace* par le rachat à Hachette-Filipacchi de 51 % du capital du quotidien alsacien relance le débat sur les concentrations dans la presse (18-19, 20 au 24).

16-17. – **Rafle du Vel'd'hiv'** : la France commémore officiellement, pour la première fois, les *«persécutions racistes et antisémites commises sous la responsabilité du gouvernement de Vichy»* en application du décret du président de la République instituant le 16 juillet journée nationale, en hommage aux 12 884 juifs parqués les 16 et 17 juillet 1942 sur les lieux de l'ancien Vélodrome d'hiver à Paris avant d'être déportés (16, 18-19).

19. – **Réforme de la Constitution** : le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature, voté en termes identiques par les deux Assemblées, le 7 par l'Assemblée nationale en deuxième lecture et le 8 par le Sénat en troisième lecture, est adopté par le Congrès du Parlement, réuni à Versailles, par 833 voix contre 34. En ouvrant la séance, Edouard Balladur estime que le projet portant sur la deuxième étape de la réforme de la Constitution (extension des droits du Parlement) souhaitée par François Mitterrand, n'est pas l'objectif prioritaire du gouvernement (3, 9, 10, 11-12, 15, 17, 20, 21).

19. – **Privatisations** : la loi de privatisation est promulguée et publiée au *Journal officiel* du 21. Le lendemain, le décret, publié au JO, fixe la liste des quatre premières entreprises concernées : Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine, la BNP (Banque nationale de Paris) et la Banque Hervet (22, 23).

20. – **Affaire de l'hormone de croissance contaminée** : les professeurs Jean-Claude Job, président de l'association France-Hypophyse et Fernand Dray, ancien responsable, à l'Institut Pasteur de Paris, de la fabrication de l'hormone de croissance humaine «extractive», sont mis en examen après la découverte de la contamination de l'hormone de croissance par l'agent infectieux de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) (21, 22, 23).

20. – **Code de la nationalité** : le Conseil constitutionnel avalise l'essentiel de la réforme du code de la nationalité adoptée définitivement par le Parlement le 24 juin. Sont annulées les dispositions empêchant l'acquisition de la nationalité en cas d'arrêté de reconduite à la frontière ou d'assignation à résidence. La loi est publiée au *Journal officiel* du 23 juillet (22, 27).

24. – **Mort de Francis Bouygues**, né en 1922, fondateur du premier groupe mondial du BTP (bâtiment-travaux publics, 1952-1989), ancien PDG de TF 1 (1987-1988) et PDG de Ciby 2000 depuis 1990 (27).

25. – **Cyclisme** : l'Espagnol Miguel Indurain remporte pour la troisième année consécutive le Tour de France (5 au 10, 12 au 14, 19 au 24, 25-26).

27. – **Sida** : neuf tests de dépistage de l'infection par le virus du sida, sur les trente et un commercialisés, sont retirés du marché en raison de leur médiocre efficacité (28 au 30).

28. – **Enseignement** : le Conseil constitutionnel déclare non conforme à la Constitution le texte de loi adopté le 6 par le Sénat et autorisant les universités à déroger à la loi Savary de 1984 (30).

29. – **Ville** : le Comité interministériel des villes (CIV) réuni sous la présidence d'Edouard Balladur, attribue 5 milliards de francs, issus de l'emprunt d'Etat, au «plan d'urgence pour la ville». L'Etat s'engage à consacrer 9,56 milliards de francs pendant la durée du XIe Plan (1994-1998) pour mettre en œuvre 185 contrats de ville, afin de lutter contre l'exclusion et moderniser les services publics (30).

L'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-OM

Le 6, le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, en garde à vue depuis le 2 juillet et écroué depuis le 4, est mis en examen pour *«corruption active»* après le match Valenciennes-OM du 20 mai, une procédure déclenchée par une enquête interne et une plainte de la Ligue nationale de football. Trois joueurs valenciennois, Jacques Glassmann, Jorge Burruchaga et Christophe Robert auraient été sollicités, par téléphone, le 19 mai, par un joueur de l'OM, Jean-Jacques Eydelie mandaté par M. Bernès, afin qu'ils acceptent, en échange d'une «enveloppe» de 600 000 francs, de «lever le pied» lors du match.

Le 12, Jean-Jacques Eydelie, mis en examen le 27 juin pour *«corruption active»* par le juge Bernard Beffy, revient sur ses précédentes déclarations et affirme qu'il a agi sur ordre de Jean-Pierre Bernès. Il reconnaît avoir été l'intermédiaire d'une tentative de corruption des trois joueurs la veille du match. Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, affirme avoir été victime d'une tentative de subornation de témoin de la part de Bernard Tapie, le 17 juin ; celui-ci lui aurait demandé de *«porter le chapeau»*. Désormais, six personnes, mises en examen ou témoins (les trois Valenciennois, l'épouse de l'un d'entre eux, Jean-Jacques Eydelie et son épouse), s'accordent sur la même version contredite par Jean-Pierre Bernès. Le 14, les déclarations de Bernard Tapie à l'hebdomadaire *VSD*, à propos de l'enquête judiciaire (*«on fait comme pendant la guerre pour les rafles de juifs»*) et comparant l'action de la justice *«aux méthodes de l'Inquisition et de la Gestapo»*, provoquent l'émoi de la magistrature. Lors de son entretien télévisé du 14 juillet, François Mitterrand rappelle au respect de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction et il exprime une forme de soutien à Bernard Tapie.

Le 15, le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, est invité à *«revenir à un mode de communication plus habituel»* par le garde des sceaux Pierre Méhaignerie. Le 16, celui-ci porte plainte pour diffamation envers des fonctionnaires publics contre Bernard Tapie.

Le 22, Jean-Pierre Bernès est remis en liberté sous contrôle judiciaire par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai, la confrontation l'ayant opposé, la veille au tribunal de Valenciennes, à ses protagonistes n'ayant pas abouti. Le 25, Jean-Pierre Bernès, remet sa démission à Bernard Tapie, qui l'accepte (13, 15 au 17, 18-19, 20 au 23, 24, 25-26, 27, 28).

CULTURE

6. – **Nominations** : Maryvonne de Saint-Pulgent est nommée directrice du patrimoine au ministère de la culture et de la francophonie en remplacement de Christian Dupavillon. Marcel Maréchal, directeur du Théâtre de la Criée à Marseille, remplacera Chérif Khaznadar à partir de 1994 à la tête du Rond-Point Théâtre Renaud-Barrault. Lluis Pasqual est confirmé pour un nouveau mandat à la direction de l'Odéon-théâtre de l'Europe (4-5, 8).

8. – Mort du peintre abstrait Martin Barré (10).

9-21. – **Festival d'Avignon** : la représentation de *Dom Juan* de Molière, par la Comédie-Française, ouvre le 47e Festival d'Avignon (10, 11-12, 13 au 17).

14. – **Léo Ferré**, auteur-compositeur, interprète (*Avec le temps, C'est extra*), libertaire, meurt en Toscane à soixante-seize ans (18-19).

14. – Mort du danseur Jacques Chazot (28).

15. – **La Villette** : Jean-Claude Walter remplace Christian Gay-Bellile, directeur général de l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette (9).

21. – **Bibliothèque nationale de France** : Jacques Toubon annonce la création, avant le 1er janvier 1994, de la BNF (Bibliothèque nationale de France), née de la fusion de la Bibliothèque nationale (BN) avec l'Etablissement public de la Bibliothèque de France (BDF) (23).

23. – **Hugues Gall**, actuel directeur du Grand Théâtre de Genève, est nommé à la tête de l'Opéra de Paris en 1995 (25-26).

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Militants du handicap

Dans une « résolution finale » adoptée à Maastricht, 450 personnes non valides, représentant 41 pays, revendiquent citoyenneté et autonomie

MAASTRICHT

de notre envoyée spéciale

ILS étaient presque cinq cents, la plupart en fauteuil roulant, arrivés des quatre coins de l'Europe, mais aussi des Etats-Unis, d'Afrique ou d'Asie. Ils étaient fiers de s'être retrouvés là, dans le dédale « accessible » du Palais des congrès de Maastricht (Pays-Bas). La réunion, organisée les 2, 3 et 4 août à l'initiative du Conseil néerlandais aux personnes handicapées, fera date. Car de mémoire de congressiste, jamais on n'avait vu tant de personnes atteintes d'un handicap prendre part à un débat les concernant.

« Nous sommes nos meilleurs experts », a lancé Judith Heumann à la tribune, abandonnant quelques jours son nouveau poste d'ajointe au secrétariat d'Etat américain à l'éducation spécialisée et à la réadaptation professionnelle, pour plaider la cause des organisations du réseau de la « vie indépendante », dite « autonome » (*independent living*). Le congrès Eur'able était le premier en Europe fait par, et pour, des personnes handicapées, environ 70 millions de personnes sur le continent.

Après trois jours de discussions intenses, les 450 participants ont approuvé et amendé une *« résolution finale »*. Les signataires demandent que soient insérées, dans la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales d'une part, et dans le traité d'Union européenne de Maastricht d'autre part, des dispositions faisant explicitement référence aux personnes handicapées.

Les états membres des Nations unies ont ratifié de nombreux textes de portée générale concernant les personnes handicapées, la Charte sociale européenne sur la protection des droits sociaux et économiques de 1961 et la Charte de la Communauté européenne sur les droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989 font mention de ce statut particulier, le programme européen HELIOS commence à porter ses fruits (1), mais cela n'a pas suffi. La requête formulée à Maastricht a valeur de symbole : *« Nous saurions enfin que nous sommes réellement des citoyens de l'Europe »*, plaidait l'Allemande Rachel Hurst, présidente de l'organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH) (2).

« Nous sommes fiers de nous-mêmes » et *« nous rejetons la définition du handicap en tant que tragédie individuelle »*, annonce la déclaration du 4 août. Le combat de ces hommes et de ces femmes qui souffrent d'affections physique ou sensorielle, de difficultés d'apprentissage, de handicaps non visibles ou de déficiences dues à l'âge, se veut résolument collectif, multiple, et ancré sur le terrain des droits humains. La soif de reconnaissance animait tous les discours, les orateurs vilipendaient la pitié, la charité, le paternalisme.

« Les frères et les sœurs »

Ravie de *« ne pas être le petit singe de service, comme dans les autres congrès »*, Theresia Degener, consultante allemande du centre pour les droits de l'homme au bureau genevois de l'Organisation des Nations unies (ONU), privée de bras mais très à l'aise avec ses pieds, a dressé la longue liste des discriminations dont sont victimes *« les frères et les sœurs »*. Citant un rapport de l'ONU sur les droits de l'homme et le handicap (3), Mme Degener a dénoncé *« la malnutrition, la guerre, la répression militaire, le refus d'assistance ou de traitement »* mais aussi *« la circoncision, la stérilisation forcée, l'exploitation sexuelle ou les nouveaux réseaux de trafic d'organes humains »*, fustigeant à la suite les pratiques discriminatoires plus *« subtiles »*, de la tentation de l'eugénisme aux préjugés nichés dans les regards ou les attitudes, dans les normes légales, médicales ou sociales.

Le droit au travail

Le souvenir des récentes agressions perpétrées par des néonazis allemands sur des personnes handicapées (*le Monde* du 29 décembre 1992 et du 25 janvier 1993) a provoqué des remous d'indignation. Un habitant de Francfort a confié avec émotion que depuis les événements, il hésitait à sortir le soir...

Les revendications de cette nouvelle minorité agissante portent certes sur la reconnaissance de ses droits fondamentaux, mais aussi de sa différence. Les législations dans l'Europe de l'Ouest semblent sophistiquées, quand leur application laisse souvent à désirer. Ainsi, rares sont les pays qui respectent les quotas en vigueur pour l'emploi de travailleurs handicapés. Les 6 % imposés par la législation française de 1975 modifiée, ou par une loi polonaise votée en mai 1991, sont, par exemple, loin d'être atteints.

Le chômage frappe aussi de plein fouet cette population d'exclus, avec, notamment, 67 % de chômeurs parmi les handicapés américains. *« Il faut inverser la tendance*, a martelé Ottmar Miles-Paul, responsable de la branche Europe de l'OMPH. *Nous devons nous-mêmes choisir la façon d'organiser notre assistance. Soit nous nous impliquons dans une organisation collective d'usagers de l'aide personnelle, soit nous nous chargeons nous-mêmes d'installer ces services, en tant qu'« employeur d'assistants personnels »*.

La question du droit au travail en a soulevé une autre, liée à l'évaluation des taux d'invalidité par les organismes sociaux. *« On évalue l'incapacité mais jamais la capacité*, a souligné l'Italien Giampiero Griffo. *Et on ne situe jamais l'évaluation dans son contexte, l'environnement peut être accessible à certains endroits et semé d'embûches à d'autres. » « J'ai passé une semaine à San-Francisco, et pas un instant je ne me suis senti handicapé ! »*, confiait de son côté Jean-Luc Simon, le seul représentant français présent, membre du tout nouveau Groupement français des personnes handicapées (GFPH), correspondant de l'OMPH en France.

Question de contexte, en effet. Les travaux d'aménagement des transports en commun, de la voirie en milieu urbain, ou des bâtiments de services publics, ont été largement évoqués lors des débats. Là encore, on s'est interrogé : *« Qu'est-ce-que la normalité ? Qu'est-ce-que l'homme moyen » ?* Inversement d'optique : les travaux nécessaires pour adapter l'environnement aux personnes handicapées pouvant être utiles à la collectivité tout entière, des enfants aux personnes âgées, ils devraient être prévus en amont, dans les normes de construction.

Lobbying savant

Sortir du carcan institutionnel des structures spécialisées, jouir du droit à l'éducation en milieu « ordinaire », éprouver *« l'égalité des chances »* pour l'acquisition des connaissances... les personnes handicapées réunies à Maastricht n'ont rien oublié. Pas même de convier des représentants d'autres minorités – féministes, homosexuels – afin de tirer parti de leurs expériences militantes. Des manuels didactiques à l'usage des futurs partisans, édités par les associations membres du programme d'action pour la conscience sur les personnes handicapées (ACH) (4), ont circulé.

Bien décidés à s'imposer au sein du système démocratique, à infiltrer les instances de décisions par un savant travail de « lobbying », les participants se sont accordés à défendre le concept de « vie autonome », développé dans les années 1973-1975 aux Etats-Unis par Judith Neumann et quelques autres, et apparu dès la fin des années 1980 dans les pays scandinaves.

Au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède, des conseils nationaux à vocation consultative, exclusivement composés de personnes handicapées, ont été constitués. Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont vite été gagnés. La France, et plus généralement l'Europe du Sud, sont encore épargnées par le phénomène, qui se heurte sans doute au rôle traditionnel et prédominant des associations de parents, de familles ou d'amis, dans la prise en charge des revendications.

Le Danois Holger Kallehauge, président du conseil nordique des organisations de personnes handicapées, qui chapeaute les cinq conseils nationaux scandinaves, a proposé que chaque 3 décembre – journée internationale des personnes handicapées –, une session spéciale du Parlement danois soit consacrée au sujet. Le Français Jean-Luc Simon appelait quant à lui de ses vœux la nomination d'une personne chargée du dossier dans chacun des ministères concernés (transports, logement, aménagement du territoire, emploi...).

« Émancipation » et *« autodétermination »* étaient sur toutes les lèvres. A Maastricht, trois jours durant, un vent de révolte a soufflé.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Lancé en 1988 par la Commission des Communautés européennes le programme d'action en faveur des personnes handicapées HELIOS (*Handicaped People in the European Community living independently in an Open Society*), a notamment permis la création d'une base de données informatisée baptisée Handynet. Correspondant pour la France : Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés (CNFLRH), 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tel. : 45-48-38-00 ; fax. : 45-48-99-21.

(2) Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH), en anglais *Disabled People's International (DPI)* –, 101-7 Evergreen Pl, Winnipeg, MB, Canada R3L 2T3. Tel. : 204-287-8010 ; fax. : 204-287-8175. Bureau pour l'Europe (DPI-ECC), Kurt-Schumacher-Strasse 2, 34117 Kassel, Allemagne . Tel. : 49-561-77-97-55 ; fax. : 49-561-71-31-32. Correspondant en France : Groupement français des personnes handicapés (GFPH), au siège du groupement pour l'insertion des personnes handicapés (GIHP), 10, rue Georges-de-Porto-Riche, 75014 Paris. Tel. : 43-95-66-36 ; fax. : 45-40-40-26.

(3) *Human Rights and Disability*, préparé par Leandro Despouy, ONU, 1991. Ce rapport s'inscrit dans le cadre du programme d'action mondiale des Nations unies concernant les personnes handicapées (PAM) lancé en 1983 (résolution 37/52) pour une décennie.

(4) Cinq associations internationales participent à l'Action pour la conscience sur les personnes handicapées (ACH) : l'OMPH, Impact (un programme de l'ONU, de l'OMS et de l'UNICEF contre les handicaps évitables), la Ligue internationale des sociétés pour personnes avec un handicap mental (LISPHM), Réhabilitation international (RI) et la Fédération mondiale des sourds (FMS). ACH, Room 109, 11, Belgrave Road, London SW1V 1RB, Royaume-Uni. Tél. : 44-71-834-0477 ; fax. : 44-71-821-9539.

Les bobines des chercheurs

Les supraconducteurs ont permis de mettre au point un moteur électrique expérimental très compact

UN supraconducteur est un matériau qui laisse passer l'électricité en ne lui opposant pratiquement pas de résistance. Cette propriété qui peut paraître un peu abstraite au non-initié révèle pourtant avec éclat son intérêt concret dès qu'on arrive à l'appliquer dans un moteur : celui que viennent de réaliser des chercheurs grenoblois (1) ne pèse que 36 kilos, là où une technologie classique exigerait 200 kilos pour une puissance équivalente !

Trente ans d'efforts ont été nécessaires pour arriver à un tel résultat. Les matériaux supraconducteurs ne se laissent, en effet, pas dompter facilement. Qu'on en juge : si la supraconductivité fut découverte en 1911, les premières réalisations industrielles ne sont apparues qu'en 1960. Encore s'agissait-il de bobines qui ne fonctionnaient qu'avec du courant continu, et dont l'application était donc limitée. Les premiers câbles capables de supporter le courant alternatif aux fréquences industrielles (50 hertz) ont été mis sur le marché (par la firme française Alsthom) en 1984 seulement.

Dans tous les cas, ces matériaux doivent être refroidis à la température de l'hélium liquide (– 269 °C). Certes, un nouveau type de supraconducteurs dit « à haute température » a été découvert en 1986. Ces matériaux, des céramiques, fonctionnent à – 150 °C, et peuvent donc être refroidis à l'aide d'azote liquide, moins cher et plus facile à manier que l'hélium. Hélas leur percée est plus difficile que prévu (*le Monde* daté 24-25 septembre 1989). Si quelques applications ont déjà vu le jour, c'est sous forme de films, de plaques ou de « pastilles » massives. Ils ne supportent pas les champs magnétiques intenses, et on ne parvient pas encore à en façonner des fils un peu résistants et suffisamment longs pour un véritable usage industriel.

De Cambridge à Grenoble

Ces difficultés n'ont, évidemment, pas empêché les chercheurs de se mettre à l'ouvrage très tôt. Les premières machines à faire l'objet de leur sollicitude furent les alternateurs. En effet, ces appareils tournants, qui transforment l'énergie mécanique en électricité, sont parcourus par des courants très intenses qui, dans les conducteurs de cuivre provoquent un dégagement de chaleur important. Offrant une résistance quasi nulle au courant, les bobinages supraconducteurs ne chauffent pas. Il était donc tentant de les utiliser, et de rendre ainsi inutile le système de réfrigération volumineux et coûteux dont les grosses unités doivent être dotées.

Le premier alternateur utilisant des supraconducteurs fonctionna dès 1969 au MIT (Massachusetts Institute of Technology) de Cambridge (Massachusetts). Sa puissance était de 45 kilowatts. Mais, comme tous les autres prototypes construits un peu partout dans le monde durant les vingt ans qui suivirent, seul le rotor était doté de bobinages supraconducteurs « excités » par du courant continu pour produire un champ magnétique à l'aide d'électro-aimants. Il ne pouvait être question, à l'époque, d'utiliser ces mêmes bobinages pour le stator qui, par définition dans un alternateur, reçoit du courant alternatif.

Il fallut attendre les câbles commercialisés par Alsthom en 1984 *pour surmonter ce handicap*. Six ans plus tard, le premier alternateur entièrement supraconducteur était branché sur le réseau électrique français. Le prototype, d'une puissance, modeste de 18 kilowatts, avait été mis au point par l'équipe d'Yves Brunet au Centre de recherches sur les très basses températures de Grenoble, en collaboration avec GEC-Alsthom.

« La mise au point de cet alternateur nous avait donné l'idée de réaliser une machine dont le stator serait supraconducteur et le rotor composé d'aimants permanents », raconte M. Brunet. Cette solution hybride, qui vient d'être testée à Grenoble, présente l'énorme avantage d'être beaucoup plus simple. En effet, la partie mobile n'a plus besoin d'être refroidie à – 269 °C, et les difficiles problèmes d'étanchéité à l'hélium liquide des joints tournants sont ainsi évacués. En revanche, il ne pouvait s'agir que d'un moteur, car les aimants permanents ne permettent pas le réglage du courant inducteur sur le rotor, indispensable pour un alternateur, explique M. Brunet.

Grâce à l'utilisation d'aimants à hautes performances en néodyme-fer-bore, il devrait être possible d'atteindre des puissances très importantes, estime Jean-Claude Sabonnadière, du Laboratoire d'électrotechnique de Grenoble (CNRS/Ecole supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble). Ces moteurs pourraient trouver des débouchés partout où une puissance importante doit être conjuguée avec un poids minimum. Les systèmes de refroidissement utilisés ne sont guère volumineux. Ils doublent tout au plus le poids de l'ensemble, qui reste ainsi extrêmement compact comparé aux technologies classiques (moins de 5 kilos au kilowatt au lieu de 13), et peuvent même se limiter à une simple bouteille d'hélium pour les petites unités.

Des crédits militaires

Le transport ferroviaire et, surtout, la propulsion navale sont intéressés au premier chef. Ce n'est donc pas un hasard si le premier prototype a été développé dans le cadre d'un contrat passé par les laboratoires grenoblois avec le ministère de la défense, par l'intermédiaire de sa direction des recherches et études techniques (DRET). Reste que la puissance du prototype mis au point à Grenoble est encore très modeste : 18 kilowatts. Atteindre l'échelle supérieure, 250 kilowatts, ne sera pas simple. *« On ignore encore comment une telle machine se comportera. Un grand nombre de phénomènes inattendus peuvent apparaître, et il conviendra de mener de sérieuses études de modélisation avant de passer à la fabrication »*, estime Jean-Claude Sabonnadière.

Les moteurs et les alternateurs supraconducteurs ont, en effet, un comportement parfois capricieux dont les effets peuvent être redoutables : instabilité de la vitesse de rotation, interférences, « champs harmoniques » etc. *« Cela existe aussi sur les machines classiques, mais on ne s'en aperçoit pas car le fer lisse toutes ces irrégularités de fonctionnement*, explique M. Sabonnadière. *Ça chauffe simplement un peu plus... »* Ce tempérament placide leur vaudra sans doute un sérieux sursis, et l'apparition des premiers moteurs supraconducteurs sur un TGV ou un aviso de la Royale n'est, probablement, pas encore pour demain.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Jean-Claude Sabonnadière, Laboratoire d'électrotechnique de Grenoble (CNRS/Ecole supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble), Yves Brunet et Pascal Tixador, Centre de recherches sur les très basses températures (CNRS).

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

École centrale de Paris

Les Écoles centrales de Paris, Lyon, Lille et Nantes, ainsi que l'Ecole supérieure d'électricité ont un concours commun et offrent ensemble environ un millier de places. Un très grand nombre de candidats sont admis dans plusieurs de ces établissements et choisiront celui dans lesquel ils désirent entrer.

Nous publions ci-dessous la liste des premiers admis correspondant au nombre de places de l'Ecole centrale de Paris, dans chacune des trois options M, P' et TA.

OPTION M

Julien Français (1er), Laurent Capes (2e), Mathias Berenger (3e), Stéphane Ducloyer (4e), Antoine Basse (5e), Jean-Philippe Bonnet (6e), Alexandre d'Angelo (7e), Sébastien Treyer (8e), Vincent Anfray (9e), Antoine Cambuzat (10e), Hadrien Szigeti (11e), Anne Grisier (12e), Lionel Haour-Fenez (13e), Arnaud Canonne (14e), Alexandre Bouthors (15e), Max-Henrik Blom (16e), Vincent Colson (17e), Sylvain Megarbane (18e), Thomas Gomez (19e), Gérald Bourgeois (20e), Mathilde Beaurain (21e), Emmanuel Infantes (22e), Matthieu Jacques (23e), Flavien Bonamy (24e), Marc Baran (25e), François Noviczky (26e), Frédéric Berlioz (27e), Frédéric Darthenay (28e), Emmanuel Benoit (29e), Kristen Lagadec (30e), Vincent Pruvost (31e), Benjamin Lechuga (32e), Géry Peancelle (33e), Estelle Hacquin (34e), Loïc Le Guen (35e), Vincent Monziols (36e), Nicolas Gravejat (37e), Grégory Bernard (38e), François Maillard (39e), Benjamin Leroux (40e), Sébastien Mille (41e), Arnaud Nauwynck (42e), Pascal Bosch (43e), Nicola Schmutz (44e), Pierre Zerlauth (45e), Stéphane Ifker (46e), Fabien Manon (47e), Alain Thieuw (48e), Fabrice Bellard (49e), Thierry Coloigner (50e), Jérôme Plainchault (51e), Gonzague Arnoulx de Pirey (52e), Pascal Le Masson (53e), Wendpuire Modiguy (54e), Arnaud Chulliat (55e), Vincent Moissinac-Massenat (56e), Philippe Duchamp (57e), Alain Riazuelo (58e), Marie-Agathe Crampon (59e), Stéphane Lapiquonne (60e), Avner Cohen Solal (61e), Otmane Serraj (62e), Bastien Rousseau (63e), Pascal Chevrot (64e), David Bulan (65e), Ludovic Pauchard (66e), Sophie Bourdon (67e), Pascal Barberon (68e), Marc Basselier (69e), Arnaud Geslin (70e), Pierre Tozza (71e), Paul-Alexandre Lourme (72e), Florence Colombo (73e), Jean-Philippe Labonde (74e), Frédéric Laugier (75e), Christophe Nottin (76e), Pierre Rousseau (77e), Virginie Gandeul (78e), Christophe Armand (79e), Christophe Letourneur (80e), Pascal Viguie (81e), Luc Jammes (82e), Olivier Pichot (83e), Christophe Duret (84e), Antoine Rozenknop (85e), Stéphane Ulcakar (86e), Benoît Joossen (87e), Thomas Charron (88e), Raphaël Eskinazi (89e), Patrick Labarre (90e), Anne-Laure Bullière (91e), Lionel Mazuel (92e), André Eliseeff (93e), Stéphane Paquelet (94e), Patricia Magnier (95e), Benoît Chiqua (96e), Thomas Heckel (97e), Franck Poinmeler (98e), Olivier de Bussac (99e), Damien Bourgeois (100e), Estelle Vial (101e), Jérôme Fabre (102e), Gilles Marchaud (103e), Damien Ivaldi (104e), Jérôme Cholewa (105e), Sawako Akiyama (106e), Nicolas Mordant (107e), Emmanuel Codet (108e), Thomas Adeline (109e), Blaise Barbe (110e), Karim Helal (111e), Jean-Philippe Lecourt (112e), Olivier Toutain (113e), Stéphane Godard (114e), Damien Handebert (115e), Olivier Schafter (116e), Igor Babic (117e), Laurent Di Valentin (118e), Emmanuel Durand (119e), Christophe Arnaud (120e), Anne Lecourt (121e), David Delaunay (122e), Rehahn Qureshi (123e), Arnaud Balmitgere (124e), Damien Feneyrou (125e), Christophe Berghi (126e), Erwan Dayon (127e), Sandrine Brignol (128e), Stephane Belmon (129e), Guillaume Miquel (130e), Muriel Gros (131e), David Halley (132e), Robert Bellini (133e), Laurent Malaveille (134e), Nadine Fau (135e), Hugo Pereira Da Costa (136e), Jérôme Brun (137e), Laurent Huet (138e), Vincent Villetard (139e), Catherine Claude (140e), Philippe Roger (141e), Vincent Bellette (142e), Alexis Roche (143e), Simon-Pierre Claret (144e), Frédéric Hoyiez (145e), Pascal Agin (146e), Sébastien Dehorter (147e), Guillaume Alsac (148e), Stephane Danan (149e), Vincent Weber (150e), Maider Peyroux (151e), Luc Adjanor (152e), Nicolas Aube (153e), Olivier Khalda (154e), Roxane Playner (155e), Pascal Charles (156e), Thomas Lemaire (157e), Jean-Yves Mutricy (158e), Thomas Leseney (159e), Charles-Henry Chodron de Courcel (160e), Vincent Duval (161e), Vincent Rondot (162e), Sébastien Lepy (163e), Cyrille Mathey (164e), Marie-Laure Allsin (165e), Anne Meyer-Blach (166e), Nicolas Comete (167e), Messaoud Chibane (168e), Olivier Arron (169e), Patrick Remy (170e), Laurent Brochet (171e), Michael André (172e), Antoine Meurisse (173e), David Sorin (174e), Youssef Lahrech (175e), Fabrice Hubaut (176e), Frederic Bulzel (177e), Jean-François Biragnet (178e), Richard Denis (179e), Ghassan Matta (180), Romain Eliot (181e), Ivan Djelic (182e), Patrice Navarre (183e), Sandra Moreels (184e), David Ramos (185e), Gilles Keller (186e), Valérie Castelain (187e), Valérie Gayraud (188e), Jean-Marie Kauffmann (189e), Xavier Goethals (190e), David Renaud (191e), Loïc Baroux (192e), Robert Pla (193e), Marie Petitjean (194e), Frédéric Noth (195e), Jean-Christophe Hamery (196e), Christophe Clément (197e), Stéphane Cairole (198e), Damien Feuillu (199e), Jérôme Levadoux (200e), Isabelle Martz (201e), Bruno Dijols (202e), Laurent Garnier (203e), Laurent Delaigue (204e), Pascal Limnaios (205e), Matthieu Kandel (206e), Alain Vandenberghe (207e), Mathieu Guillaume (208e), Raynald De Lahondes (209e), Emmanuelle Bossard (210e).

OPTION P'

Bruno Cahen (1er), Olivier Chenevez (2e), Erwann Debos (3e), Bob Clement (4e), Thibaut Charmeil (5e), Guillaume Gauthier (6e), Bruno Cattan (7e), Frédéric Moulin (8e), David Colon (9e), Arthur Courtinat (10e), Damien Racle (11e), Vincent Renvoize (12e), Gwen Nylam Bolsee (13e), Tanguy Houzé de l'Aulnoit (14e), Etienne Casal (15e), Florence Bouchez (16e), Nicolas Fauris (17e), David Simon (18e), François Vandenbrouck (19e), Laure Ferrandon (20e), Christian Lafont (21e), Thierry Wolkiewicz (22e), Samuel Orzan (23e), Yann Couvet (24e), Benoît Grenot (25e), Dimitri Singer (26e), Géraldine Coppola (27e), Alain Camsing (28e), Cyrille Vernier (29e), Muriel Dunlop (30e), Jean Pasternak (31e), Hugues de Carpentier (32e), Cécile Brugère (33e), Patrice Fraysse (34e), Arnaud Chapuis (35e), Thierry Brethes (36e), Denis Pacton (37e), Valérie Onnainty (38e), François Gheusi (39e), Dominique Gayrard (40e), Gilles Pinchon (41e), Nicolas Combe (42e), Nicolas Besson (43e), Emmanuel Mas (44e), Lionel Assant (45e), Magali Cubier (46e), Ngoc Le (47e), Marc Sabatier (48e), Nicolas Petrikowski (49e), Alain Pericaud (50e), Emmanuel Grossin (51e), Olivier Barlier (52e), Nicolas Guyot (53e), Hubert La Rochefoucauld (54e), Philippe Lamotte (55e), Bertrand Delcaire (56e), Olivier Aubin (57e), Bruno Courme (58e), Etienne Champion (59e), Aymeric Poizot (60e), Philippe Botteri (61e), Stéphane Obled (62e), Antoine Donnaint (63e), Pierre-Emmanuel Pardo (64e), Gregor Massiot (65e), Brice Audibert (66e), Nathalie Blanot (67e), Eric Feunteun (68e), Fabien Illy (69e), Réjane L'Amoulen (70e), Sébastien Revicand (71e), Stéphane Chomienne (72e), Jean Boy (73e), Raphaël Schoentgen (74e), Jean-Lin Dequiedt (75e), Arnaud Guéguen (76e), Philippe Rambach (77e), Nicolas Pailloncy (78e), Skander Oueslati (79e), Augustin Godard (80e), Alain Polonsky (81e), Benoît Parneix (82e), Olivier Bontout (83e), Paul Massard (84e), François Tranie (85e), Laurent Yovanovitch (86e), Guillaume Lengagne (87e), Soo-Il Lee (88e), Alexis Besse (89e), Nicolas Le Bas (90e), Pierre Bertin (91e), Armelle Levieux (92e), Thierry Charles (93e), Florent Maisonneuve (94e), Anthony Oundjian (95e), Laurent Gauthier (96e), Sami Belhalfaoui (97e), Jean-Christophe de Massiac (98e), Jérôme Laboudigue (99e), Ludovic Arnaud (100e), Remmelt Pit (101e), Yves Bustarret (102e), Charles d'Irumberry de Salaberry (103e), Odile Gehard (104e), Martin Cyrot (105e)

OPTION TA

Youssef Benjelloun (1er), Jose Gomes (2e), Baruch Gedalia (3e), Salahaddine Mahi (4e), Gilles Bernard (5e), Sylvain Negroni (6e).

Ecole normale supérieure (Ulm)

CONCOURS SCIENCES
Informatiques, maths, physiques (C/S)

Denis Auroux (1er), Paul Zinn-Justin (2e), Patrick Popescu-Pampu (3e), Basile Audoly (4e), Vincent Belrose (5e), Frédéric de Jaeger (6e), Joël Belkaiche (7e), Denis Petrequin (8e), François Pierrot (9e), Stéphane Oselka (10e), Jean-Marie Lapeyre (11e), Stéphane Aicardi (12e), Jean-Marc Wachter (13e), Mathieu Jacobe de Naurois (14e), Charles Favre (15e), Adrien Tay Pamart (16e), Perceval Prevot Geoffroy (17e), Fabien Napolitano (18e), Julien Jalon (19e), Emil Juliusz Chroboczek (20e), Jean Messerlin (21e), Pierre Carlotti (22e), Llima Espel (22e), Thomas Chenevier (23e), Jérôme Duplat (24e), Pierre Grinspan (25e), Benoit Roman (26e), Eric Brunet (27e), Jérôme Vouillon (28e), David Rupprecht (29e), Gilles Blanchard (30e), Jean-Marc Lanlignel (31e), Frédéric Durand (32e), François Pantigny (33e), Ludovic Bellon (34e), Remi Gribonval (35e), Ivan Marin (36e), Stéphane Bos (37e), Philippe Marchal (38e), François Coulombeau (39e), Jean-François Dat (40e), Kroum Tzanev (40e), Abdelouahab Farouk Boucekkine (40e), Gilles-Grégoire Bouron (41e), Bize (17e), Bernard Amadon (18e), Laurent Marsal (19e), Véronique Terras (20e), Christophe Eloy (21e), Vincent Krakoviack (22e), Charlie Gosse (23e).

Physique, chimie option physique, option chimie (D/S)

Dimitri Spoliansky (1er), Cécile Fradin (2e), Luc Reversat (3e), François Bordes (4e), Laurent Daudet (5e), Thomas Leclerc (6e), Philippe Bordarier (7e), Laurence Colombet (8e), Michel Julier (9e), Stéphane Redoglia (10e), Laurence Grimaud (11e), Cédric Ware (12e), Olivier Ou-Ramdane (13e), Guillaume Van Der Rest (13e), Jean-François Léger (14e), Loïc Astier-Perret (15e), Vincent Artero (16e), Sébastien-André

Biologie, chimie, géologie (E/S)

Marie-Hélène Muller (1re), Marianne Elias (2e), Laurent Lacroix (3e), Deborah Prevot (4e), Blandine Doligez (5e), Samuel Vernoux (6e), Aitana Perea (6e bis), Anne Roumier (7e), Cédric Rossi (8e), Laurent Laplaze (9e), Marlene Moussa (10e), Anne Viguier (11e), Caroline Haurie (12e), Pascale Giraudet (13e), François Klam (13e bis), Marianne Cosnes (15e), Gwenaëlle Gain (16e), Jean-Baptiste Boule (17e), Jérôme Tourret (18e), Anne-Laure Adam (19e), Sébastien Darras (20e), Renaud de Rosa (20e), Mathieu Plantefol (22e).

SECOND CONCOURS
Biologie, biochimie, géosciences (F/S)

Fekrije Selimi (1re), Franck Joseph Louis Mouthon (2e), Ludovic Patrick Vallier (3e), Charles Guillot (4e).

Toutes disciplines scientifiques (G/S)

Florin Belgun (1er), Matthieu Gounelle (1er), Alexandru-Dan Ionescu (2e), Cyril Monier (2e), Teodor Banica (2e), Emmanuel Debrand-Bonapetit (3e), Cécile Honoré (4e), Loïc Meunier (5e).

► Les résultats des lettres, groupes A/L et B/L, ont été publiés dans *le Monde* du 17 juillet.

AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

MATHÉMATIQUES

Marie-Béatrice Allet, ép. Gusse (281e); Eric Aime (344e), Pascal Alessandri (32e), Danielle Ange, ép. Morel (369e); Jérôme Anselmet (147e), Philippe Askenazy (67e), Marie-Agnès Asselin (138e), Denis Aucouturier (369e), Vincent Audigier (268e), Antoine Balan (75e), Philippe Balcer (355e), Franck Balliot (217e), Yannick Baraud (23e), Eric Barbazo (215e), Sylvie Barbier, ép. Frieden (61e); Gilles Baret (364e), Alexis Barnier (191e), Jean-François Barraud (29e), Sylvain Barre (11e), Frédérique Bassino (115e), Véronique Baubiet, ép. Fossat (54e); Marc-Olivier Baverel (360e), Marc Bayet (375e), Serge Bays (313e), Arnaud Beaudelain (198e), Sylvie Beaufils (154e), Pascal Beaugendre (73e), Anne Becker (274e), Yves Beloud (128e), Valérie Belleannée, ép. Camargo (361e); Fabrice Beluche (291e), Belkacem Benmouffok (279e), Abdelaziz Benzidia (225e), Pierre Berlandi (200e), Sylvain Bernard (95e), Laurent Beroul (255e), Marie Bertaud (323e), Franck Bertrand (17e), Alexis Bienvenue (63e), Estelle Billey (50e), Estelle Binesse (125e), Marianne Bissery (176e), Rachel Biton (187e), Brigitte Bitz (204e), Pascal Biz (61e), Edith Blanck (112e), Sébastien Blot (162e), Thierry Bodineau (9e), Raphaël Bonis (357e), Cédric Bonnafé (14e), Jean-Baptiste Boucher (191e), Marie-Madeleine Boucher, ép. Watteel (236e); François Bouchon (112e), Yves Boucly (277e), Claire Bouetris (207e), Jean-Philippe Boudeau (244e), Abdel-Ilah Boukari (375e), Yann Bouloy (289e), Michel Bourguet (185e), Sabine Bourrel (70e), Emmanuel Boussard (47e), François Boutin (216e), Murielle Bouxirot (224e), Agnès Boy (228e), Pascal Boyer (92e), Mohamed Brahimi (230e), Pascale Braux (300e), Jean-François Brethe (202e), Jean Brissaud (329e), Aline Brodard, ép. Boukpeti (252e); Emmanuel Brouard (303e), Hervé Brun (36e), Yann Brunet (315e), Edmond Budzynowski (228e), Yann Bugeaud (8e), Nathalie Bureau (199e), Marie-Pierre Burlion (340e), Jérôme Buzzi (44e), Emmanuel Cabanillas (15e), François Calio (27e), Cécile Callewaert (12e), Serge Calounian (219e), Sylvain Canivet (257e), Yann Canivet (357e), Sandrine Capmal (292e), Jérôme Caré (339e), Thierry Carette (287e), Hugues Caron (361e), Eric Carpentier (57e), Patrick Caunois (206e), Hélène Cavallera (151e), Marie-Line Chabanol (66e), Sami Chakroun (38e), Nathalie Champarnaud (166e), Ronan Charpentier (112e), Philippe Chauveton (326e), Annie Cheneveaux, ép. Linard (268e); Ségolène Chevalier (158e), Jamel Chikhi (179e), Rémi Chmura (69e), Luc Cholet (222e), Pascale Chuard (168e), Emmanuel Claisse (237e), Fabienne Clary (221e), Xavier Clary (21e), Brigitte Clément (239e), Christine Clément (169e), Corinne Cointement (380e), Anne Colas, ép. Denmat (294e); Agnès Comté (132e), Céline Corbin (101e), Nicolas Corbin (272e), Benoît Coret (307e), Stéphane Coté-Colisson (139e), Françoise Courtin (165e), Thierry Cuesta (170e), Stéphan Czerniak (283e), Nicolas Damien (53e), Thomas Dangy (44e), Anne Daunar (84e), Sébastien Decool (278e), Renaud Dehaye (149e), Arnaud Dehove (83e), Pierre del Castillo (173e), Sophie Delrien (265e), Tristan Deray (369e), Laurent Desvalois (104e), Isabelle Di Fant (180e), Raphaël Dieu (64e), Delphine Dilbuidy (72e), Muriel Dreyer (380e), Isabelle Dubois (37e), Antoine Ducros (2e), Alexandre Dufour (326e), Christine Dumont, ép. Tournaire (195e), Françoise Dupuis (150e), Jérôme Durand (171e), Nathalie Durand (233e), Michel Duvivier (233e), Philippe Elias (367e), Christophe Emirian (177e), Serge Ermisse (117e), Marc Fardoux (361e), Bruno Farina (329e), Florence Fauquant, ép. Millet (131e); Christelle Favre-Bonvin (109e), Didier Felbacq (190e), Philippe Ferey (344e), Philippe Féry (272e), Odile Fleury (142e), Sibylle Fontanges, ép. Torrin Fontanges (135e); Romain Fortunato (340e), Gilbert Fortune (107e), Isabelle Foubert, ép. Jacques (375e); Bénédicte Fouillard (256e), David Fournier (90e), Jean-Marc Foutel (303e), Pierre-José Franceschi (380e), Gilles Franchini (55e), Xavier Gabaix (4e), Xavier Gabilly (126e), Pascal Gabus (75e), Frédéric Gachet (22e), Vanessa Galmsinski (313e), Hervé Gammelin (96e), Yves Gaouyer (349e), Jean Garcia (178e), Hervé Garcin (300e), Yannick Gatel (97e), Laurence Gaude (365e), Nathalie Gauthier (294e), Anne Gaydon (211e), Marice-Christine Gérard (344e), Frédéric-Théodore Giani (182e), Véronique Gil (153e), Patrick Goffinet (5e), Eric Gonties (74e), Nathalie Gonzalez (160e), Olivier Gossner (102e), Guillhémine Gottis, ép. Jameau (249e); Roland Gouy-Paillier (294e), Louis Granboulan (146e), Antoine Grimaldi (40e), Gérard Grimberg (354e), Jean Grosjean (305e), Olivier Guédon (35e), Mélanie Guenais (130e), Alain Guichet (121e), Sophie Guillaume (181e), Yves Guilloux (119e), Odile Haberkorn (338e), Selim Hamlaoui (204e), Éric Hartung (319e), Marie Heisel (222e), Christophe Hemet (128e), Sylvie Hérault (144e), David Harmann (7e), François Hernandez (59e), Nadine Herzog (110e), Marc Herzlich (6e), Vincent Hesry (79e), Laurent Heuillet (285e), Sylvain Heumez (29e), Rémi Houpert (356e), Etienne Hugues (249e), Jean-Michel Icard (231e), Nathalie Jacotey (357e), Yves Jamain (261e), Elsa Jolivet (183e), Jean-Claude Jolly (214e), Pierre-Henri Joudot (26e), Fabienne Jory (164e), Nicolas Juan (42e), Jean Kentzel (160e), Magdalena Kobylanski (108e), Hélène Kraeutler (124e), Eric Labeye-Voisin (56e), Christine Lacommère, ép. Gandouet (334e); Patrick Lafont (82e), Hamid Laouija (239e), Marc Laporte (100e), Patrice Lassère (104e), Anne Launay (122e), Yves Launay (89e), Giuseppe Laurito (98e), Jean Lauzet (300e), Pascal Lavaud (71e), Dominique Le Bihan (266e), Nathalie Le Dain (320e), Virginie Le Men (218e), Marie-Claire Le Neillon (137e), Gillian Le Roux (261e), Erwan Le Roy (189e), Yann Le Strat (145e), Christophe Lebeltel (86e), Olivier Lecluse (213e), Dominique Leducq (58e), Pascal Lefèvre (13e), Bruno Legrix (94e), Jacqueline Leray, ép. Chapotot (241e); Hugo Lhéritier (148e), Frédéric Libert (245e), Antoine Lluel (133e), Yann Loaec (92e), François Longin (248e), Franck Lucas (127e), Florence Machicot (287e), Brahim Madari (115e), Gérard Mamou (279e), Valérie Mareuil (134e), Sylvain Marie (18e), Franck Martinez (321e), Anne Marx (167e), Pascal Massimino (241e), Véronique Maubert (193e), Etienne Maurau (104e), Hélène Maynadier (152e), Luc Meallares (359e), Olivier Ménard (33e), Luc Menichi (259e), Frédéric Menous (20e), Jean-Manuel Meny (102e), Eric Mercier (143e), Alain Meschine (292e), Youssef Mesrar (353e), David Meyer (88e), Sonia Meyer (227e), Emmanuel Meynier (252e), Amézianne Mezouani (197e), Guillaume Mignard (111e), Luc Migny (366e), Hervé Milewski (241e), Sylvie Millet (332e), Isabelle Minier (326e), Alexandre Mizrahi (52e), Yves Moncheaux (294e), Fabienne Mondon (232e), Thierry Moreau (210e), Max Morin (332e), Rémi Morin (85e), Mathieu Morinière (378e), Stanislas Nadolski (188e), Clotilde Napp (135e), Gianfranco Niffoi (183e), Bertrand Nigay (252e), Isabelle Noel (268e), Marc Noël (64e), Frédéric Normandin (24e), Yves Noyer (246e), Sandrine Odermatt (41e), Eric Oger (316e), Olivier Oloa (350e), Marianne Orzechowski (260e), Catherine Paillot (99e), Catherine Papaix (43e), Rodolphe Pasini (276e), David Pastorelli (194e), Laurent Pau (311e), Mariane Pelletier (268e), Céline Pellot (267e), Annie Pensec (298e), Fabrice Perraud (237e), Lionel Perret (351e), Frédéric Perrin (155e), Cédric Peschard (3e), Antoine Pesenti (34e), Jérôme Pesenti (25e), Lætitia Pétion (48e), Edith Petitfour (336e), Madeleine Pharamond di D'Costa Layla (207e), Claude Picard (123e), Maurice Pinaroli (171e), Lise Pingat (289e), Emmanuel Pinto (68e), Franca Potapieff (344e), Fabienne Poussin (348e), Florencie Prévoreau (225e), François Pruvost (16e), Héléna Puech (281e), Joël Puech (29e), Philippe Quandalle (284e), Ronan Quarez (19e), Guillaume-René Quer (219e), Nicolas Rambaud (174e), Agnès Raoult (207e), Jocelyn Jean-Hubert Rarivoson (275e), Lionel Reboul (157e), Sylvie Régnault (203e), Dominique Rémond (340e), Pascal Remy (340e), David Renard (140e), Alexandre Répélé (325e), Karine Rey-Robert (369e), Claire Robin (141e), Vincent Robin (200e), Olivier Rochoir (264e), Pascale Roesch (81e), Esther Rosenberg (10e), Jean Rullière (175e), Philippe Rutty (306e), Hocine El Sadi (118e), Laurent Saillot (87e), Bertrand Saint-Aubin (78e), Philippe Sainty (336e), Bénédicte Samson, ép. Borne (186e), Alexis Scheuer (211e), Laurent Schneider (309e), Cécile Schreiber (50e), Pierre Seigneur (317e), Olivier Selles (27e), Olivier Sester (49e), Katia Sirieix (38e), Michel Soussan (318e), Catherine Soussens (321e), Isabelle Souveton (298e), Alexia Stéfanou (196e), Philippe Tasseel (247e), Walter Teamotuaitau (367e), Pascal Terrien (46e), Marie-Bénédicte Tesson (119e), Marie-Gaël Tesson (59e), Christine Thémans (334e), Nicolas Thiant (261e), Gabriel Thomas (159e), Bruno Thonier (311e), Jean-Eric Thueux (331e), Vincent Tolleron (310e), Marc Trémolières (80e), Jean Tu (1er), Pascal Valencik (323e), Cécile Vally (233e), Alain Veeravalli (369e), Brigitte Vernier (307e), Frédéric Vidal (285e), Jean Vidal (77e), Denis Vieudrin (163e), Sandrine Vince (352e), Jérôme Weber (91e), Gérard Werner (155e), Daniel Wlazinski Franciszek (369e), Laure Zanello (378e), Martine Zibin (239e).



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

SECTEURS DE POINTE

CULTURE/*L'Été festival*

MUSIQUES

LA BOHÈME *à Allassac (Corrèze)*

Vérisme champêtre

Une équipe d'iconoclastes britanniques revisite l'opéra de Puccini

LE SAILLANT

de notre envoyé spécial

Le mélomane qui franchit le portail du château de Saillant entre de plain-pied dans l'Histoire. Les Lasteyrie du Saillant vivent en effet ici depuis 1371. Edifié à la sortie des gorges de la Vézère, leur château est une grande bâtisse carrée qui porte encore les stigmates des assauts qu'elle dut subir. Sa vaste toiture repose sur une rangée de corbeaux en mâchicoulis, et de larges douves encore en eau la séparent de la terre ferme. Ses jardins, patiemment restaurés, sont plantés de buis taillés et d'une longue allée de sable, bordée de touffes de lavande, ouvre une perspective qui débouche sur une ancienne bergerie.

C'est là que le Pavillion Opera donnait *la Bohème*, de Puccini, dans une version pour le moins inusitée. Fondé en 1981 par Freddie Stockdale, un Anglais original qui avait édifié un pavillon dans son jardin dans le seul but d'y donner des concerts, le Pavillon Opera s'est donné pour but d'amener l'art lyrique dans des lieux où il ne pouvait justement pas être représenté. Et cette bergerie de trois cent quatre-vingt places en est un.

Ted Fawcette assistait à la première représentation donnée par la troupe. Responsable de la programmation du National Trust – un organisme qui achète, restaure et gère les plus beaux jardins et les plus belles propriétés d'outre-Manche, – il fut tellement enthousiaste qu'il proposa immédiatement à Freddie Stockdale de monter une semaine de représentations à Londres et qu'il l'invita à parcourir la campagne britannique. Douze années plus tard, le Pavillion Opera se produit cent-vingt fois par an et n'hésite pas à franchir le *Channel* pour jouer en Europe et ailleurs : après les représentations corréziennes, ils partent pour la Jordanie où ils interpréteront *l'Elixir d'amour*, de Donizetti.

C'est la cinquième fois que cette troupe pose ses malles au château du Saillant, dont les propriétaires organisent un festival à la programmation inventive, qui fête cette année ses treize ans. L'expression «poser ses malles» n'est pas exagérée : pas d'orchestre, pas de chœurs, juste une vingtaine de chanteurs, un pianiste et quelques éléments de décor leur suffisent.

Mais cette précarité est voulue, recherchée avec un malin plaisir. Elle est un artifice qui rend d'autant plus émouvante cette *Bohème* qu'elle est donnée devant un public qui se partage équitablement entre des Corréziens natifs et des propriétaires de résidences secondaires. Cette troupe ne joue pas sur une scène : elle déroule juste un tapis là où elle se produit.

Sans être de grands chanteurs, ses interprètes ont de belles voix, dont l'impact émotionnel est décuplé par la proximité du public (le fauteuil le plus éloigné du tapis n'est qu'à une quinzaine de mètres); décuplé également par une mise en scène qui joue le jeu de la convention et même qui l'exagère en ne reculant pas devant la vérité des scènes, sans aller toutefois jusqu'à distribuer une Mimi qui expire réellement en scène!

Le fait que l'on puisse voir distinctement le visage des chanteurs, voire fugitivement croiser leurs regards, est une expérience qu'on ne vit plus à l'Opéra depuis que les salles sont atteintes de gigantisme. Cela peut même parfois être presque gênant : pour un peu, on se sentirait de trop lorsque Mimi et Rodolphe se déclarent leur flamme. Heureusement, le metteur en scène, Philip Parr, a eu l'idée judicieuse de plonger la bergerie dans le noir après la mort de Mimi et le cri de douleur de Rodolphe. Cela permet au public d'avoir le temps de se sécher les yeux. A la fin de *la Bohème*, on a toujours l'air un peu bêta.

Accompagnés de façon exemplaire par Bryan Evans, qui joue avec le raffinement d'un accompagnateur de lieder, Heather Lorimer (Mimi), Cameron Rolls (Rodolphe), Robereto Salvatori (Marcello) Guy Harbottle (Schaunard), Garrick Forbes (Colline) et Adèle Mason (Musette) chantent et jouent le jeu mieux que bien des stars. En douze ans d'existence, le Pavilion Opera a formé de nombreux chanteurs qui s'en sont allés nourrir les troupes des théâtres britanniques. C'est qu'en plus d'être une formidable entreprise professionnelle, cette équipe iconoclaste est également une école sacrément formatrice.

ALAIN LOMPECH

► Prochains concerts : le 14 août, à 21 heures, récital Bach par Roland Pidoux (violoncelle) et Brigitte Haudebourg (clavecin), et le 21 août, à 20 heures, récital Chopin et Liszt par François-René Duchable. Réservations : (16) 55-23-25-09.

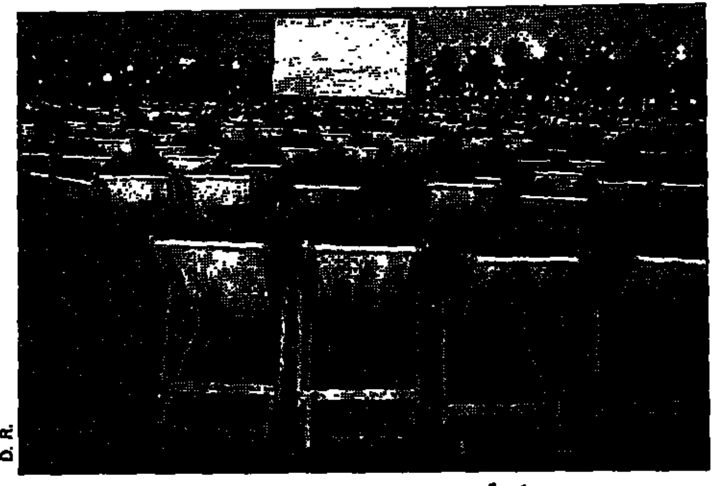
CINÉMA

PARIS QUARTIER D'ÉTÉ *au parc de La Villette*

Westerns en grande largeur

La nuit tombée, place est faite aux meilleures gâchettes. Et le dimanche, on danse.

Et voilà le moment lumineux où le héros tue le bandit. Un pistolet dégainé à la vitesse de l'éclair, et James Stewart récupère d'un coup le cœur de Lola et sa Winchester 73. Tonnerre d'applaudissements. Ici, le public est un enfant dont le cœur maudit les méchants et bénit les bons. Assis sur l'herbe, allongés sur des transats, munis de chaises pliantes, de sacs de couchage ou de nattes de plage, équipés de paniers pique-nique ou attendant le passage du vendeur de chocolats glacés, ils sont de mille à trois mille spectateurs à se planter chaque soir, depuis le 15 juillet, devant l'écran géant du cinéma en plein air. Ici, le thème (le western, après les péplums l'an passé) commande, la clémence des cieux dispose, et le film arrive comme un cadeau.


D. R.

Ici, le spectateur est un enfant...

Paris Quartier d'été et la Grande Halle de La Villette ont imaginé d'offrir aux Parisiens un échantillon des meilleurs films du genre. De *Vera Cruz*, de Robert Aldrich, au remake du *Dernier des Mohicans*, par George Seitz, de *Winchester 73*, d'Anthony Mann, à *la Captive aux yeux clairs*, de Howard Hawks, c'est un vrai festin pour amateurs variés (des jeunes de la banlieue proche, des mamies en promenade, des inconditionnels du cinéma américain). Le 24 juillet, les organisateurs avaient d'ailleurs offert à la foule des spaghettis, à l'issue d'une soirée du même nom, consacrée à Sergio Leone (au programme : *Il était une fois dans l'Ouest* et *Pour une poignée de dollars*).

Entre Zénith et Grande Halle, Kirk Douglas, Gary Cooper, Burt Lancaster embrassent en stéréo (attention à l'écho). Les Cheyennes galopent grandeur nature, les flèches se perdent vers la Cité des sciences, les chariots des pionniers de l'Ouest vont à l'est, à hauteur du boulevard périphérique : l'écran, une structure gonflable, mesure 24 mètres à sa base, et 14 mètres de haut. L'entrée est gratuite, mais les amoureux de confort nocturne peuvent louer transats et couvertures, moyennant le prix d'une séance de cinéma (40 francs). A la fin du film, avant de déserter la prairie, il est de bon ton de faire preuve d'un soupçon de sens civique en ramenant les ustensiles dûment pliés au dépôt voisin.

En voulant reproduire à Paris ce que les Italiens avaient merveilleusement réussi chez eux avec l'*Estate romano*, l'été romain, Paris Quartier d'été a pris des risques. On se souviendra des pluies diluviennes qui avaient accueilli, il y a deux ans, les musiciens dogons venus exécuter des danses sacrées au kiosque du Luxembourg, autre point fort – minuscule celui-ci, mais si captivant – de la programmation en plein air du festival. Mais si des pelouses montent parfois de soudaines humidités, si des nuages surgissent d'inquiétantes gouttelettes, Paris Quartier d'été a su trouver son public, Parisiens en instance de vacances et touristes bien informés.

Le jardin du Luxembourg a ainsi respiré des airs nouveaux, avec le tango du Cuarteto Cedron, la harpe du Malgache Justion Vali ou les chansons génoises de La Squadra. Plus au nord, en «labellisant» des opérations menées par le Parc de La Villette, le festival a ouvert le champ de la fréquentation de l'établissement public, aujourd'hui attentif à l'animation de ses espaces. Les bals-concerts (les Maliens du Rail Band de Bamako, l'Egyptien Ali Hassan Kuban), les parades (la fanfare indienne New Brass Band de Bijapur, l'ensemble d'accordéonistes de Saint-Pétersbourg) et les ineffables hommes-orchestres disséminés dans le parc ont ainsi permis aux amateurs d'épopées américaines d'attendre que la nuit tombe pour qu'enfin Paul Newman et Robert Redford crèvent l'écran, géant.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Westerns : tous les soirs jusqu'au 15 août, à 22 h 15, Parc de La Villette, Prairie du Triangle. Tél. : 40-03-75-75. Bal-concert : le 15 août à partir de 17 h 30, Paname Tropical et Huracan. Parade : le 14 août à 17 heures, Caravane Tango, de Nathalie Clouet, et les Improvisateurs. Hommes-orchestres : les 11 et 13 août, à partir de 15 heures, Vandervost, Xavier de Sandre et Famille Vermandel. Tél. : 40-03-75-03.

ARTS

UN EMPIRE PERDU SUR LA ROUTE DE LA SOIE *à Lugano (Suisse)*

Trésors bouddhiques

Venus du Musée de l'Ermitage les vestiges d'un empire vieux de dix siècles

LUGANO

de notre correspondant

La délicatesse du trait des peintures sur soie, l'élégance des couleurs à peine fanées par les siècles, la minutie des miniatures ornant les feuilles oblongues des parchemins, la finesse de l'expression des personnages sculptés se détachant dans la semi-obscurité des salles, tout concourt à faire de l'exposition «Un empire perdu sur la Route de la soie» une superbe réussite.

L'aventure du capitaine Kozlov, qui découvrit, en 1908, les vestiges d'un empire enseveli sous les sables du désert de la cité de Khara-Khoto, la Ville Noire, ajoute encore au mystère . Cet empire-là fleurit du X[e] au XIII[e] siècle; entre Gobi et Takla-Makan, aux confins mouvants du Tibet, de la Mongolie et de la Chine ; et dans leurs conquêtes les Tangoutes n'ont certainement pas été des tendres. De souche tibéto-birmane à en croire les comparaisons linguistiques, ils s'appelaient eux-mêmes «Mi» ou «Minia», descendants du peuple antique des Qiang, établi dans les régions occidentale et nord-ouest de la Chine actuelle. La chute des Tang au X[e] siècle devait fournir l'occasion aux Tangoutes de former leur propre royaume du Grand-Xia. Ji-qian se dressa contre l'autorité naissante des Song et fonda, en 982, la dynastie Ngwemi, en faisant main basse sur le territoire des Mongols Ordos, avec pour capitale Lingzhou. Ji-qian devait trouver la mort en 1004, lors d'une bataille contre les Tibétains, et son fils lui succéda.

Durant deux siècles et demi, l'empire tangoute survécut aux escarmouches incessantes avec ses voisins tibétains, ouïghours et chinois, mais il devait finalement succomber sous les assauts répétés de Gengis Khan qui avait juré *d'« anéantir les Tangoutes jusqu'au dernier esclave »*. Khara-Khoto, la ville de la Rivière Noire comme on la désignait aussi, fut l'une des premières à tomber, en 1226, et à sombrer rapidement dans l'oubli des sables.

Il faudra attendre le début du XX[e] siècle pour que Khara-Khoto revienne à la surface de la mémoire des hommes. Emboîtant le pas aux grands explorateurs russes du siècle passé, le capitaine Kozlov rêvait de la cité perdue depuis que, gamin, il avait lu les récits de voyage de Potanine. Fringant officier, il accompagne Prjevalsky dans ses dernières expéditions, avant de se lancer lui-même sur les traces des légendes nomades qui transmettaient, de génération en génération, le nom magique. En 1905, Kozlov avait été mandaté par le tsar Nicolas II comme émissaire à Ourga auprès du treizième dalaï-lama, ce qui devait lui faciliter la tâche, deux ans plus tard, quand il entama sa longue marche vers Khara-Khoto. Six siècles plus tôt, un célèbre marchand de Venise avait emprunté cette route et Marco Polo avait eu la chance de traverser une ville-étape sur la Route de la soie encore vivante, halte de caravanes et de commerce, mais déjà en proie au déclin.

A proximité du lit asséché d'une rivière, des stupas, des vestiges de canaux d'irrigation et des fragments de poterie confirmèrent à Kozlov qu'il était sur la bonne voie. Des murs délimitaient encore l'ancienne cité noyée dans les sables, et une crainte superstitieuse avait empêché les autochtones de trop s'en approcher. Les trouvailles des explorateurs allèrent bien au-delà de leurs espérances. Une année plus tard, la deuxième expédition à Khara-Khoto devait se révéler encore plus fructueuse, puisque ce fut la découverte d'un prodigieux trésor enfoui dans la tour-maîtresse nord-ouest de la ville. Il y avait tant d'objets de valeur dans ce stupa qu'à leur grand regret les explorateurs durent en laisser bon nombre sur place, soigneusement enfouis, dans l'espoir de les récupérer plus tard. Mais l'expédition suivante de Kozlov en Mongolie et au Tibet n'eut lieu qu'en 1913, et, à Khara-Khoto, il n'y avait plus trace des statues.

Pourtant, la collection Kozlov du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg ne compte pas moins de 3 500 objets divers, dont deux centaines de peintures sur soie, papier et bois, ainsi que des fragments de peintures murales, des xylographes ornant de précieux manuscrits, des pièces de monnaie et quelque soixante-dix statues d'inspiration religieuse ou profane. Le choix proposé au visiteur de la villa Favorita donne une idée de la richesse d'une culture médiévale qui a su marier, avec une étonnante habileté, les influences tibétaine, mongole et chinoise pour en faire une synthèse de haute qualité.

Si nombre de *thangkas* et de *mandalas* exposés à Lugano portent irréfutablement le sceau de l'art religieux tibétain dans l'expression des divinités et les techniques d'exécution, d'autres rouleaux sur soie ou coton témoignent sans conteste de l'influence chinoise dans la perception gauchie des perspectives, la description des personnages et les détails du paysage. Dans le même temps, les uns comme les autres s'enracinent profondément dans une vision bouddhiste du monde, interprétée au gré des sensibilités individuelles de l'artiste ou de l'exécutant. L'ensemble crée une ambiance de beauté sereine, propice à la réflexion et au rêve, au diapason du mirage des sables et d'un sourire fugitif dérobé à l'éternité. C'est la première fois que le Musée de l'Ermitage prête les plus beaux fleurons de cette précieuse collection à l'étranger.

JEAN-CLAUDE BUHRER

► *Art bouddhique de Khara-Khoto*, Fondation Thyssen-Bornemisza, villa Favorita Castagnola, Lugano (Suisse). Jusqu'au 31 octobre, ouvert du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. Fermeture le lundi. Tél. : (19) 41-91 516-152.

LE SPECTATEUR MICHEL BRAUDEAU

Dessous de lits

UN homosexuel, même à temps partiel, devrait toujours y regarder à deux fois avant d'épouser une femme. Surtout s'il est en début de carrière et promis à un riche et brillant avenir. Encore plus s'il est chanteur. David Bowie en sait quelque chose, qui, après sa séparation d'avec son épouse Angela, la mère de leur petit Zowie, obtint, contre un arrangement sonnant et trébuchant, qu'elle garderait le silence pendant dix ans, et qui peut lire à présent, le délai étant écoulé, un croustillant livre de mémoires de son ex, intitulé *Backstage, ma vie avec David Bowie*, paru aux éditions Belfond, dans une traduction à six mains de Sarah et Denis Baldwin-Beneich avec la collaboration de Jean Autret. On ignore le style de l'original américain qui fut écrit par Angela Bowie avec Patrick Carr, mais il doit être pour le moins hybride, sinon franchement corniaud, tant la traduction reflète un mélange de récit assez fluide et d'interventions brutales et vulgaires. On imagine le brave nègre journaliste déroulant sa copie, anecdotes et portraits assez bien ficelés, décors d'ambiance et, par-dessus son épaule, la mégère penchée lui ordonnant de rajouter de-ci de-là un peu de poivre, quelques injures bien senties. On dira que nous sommes un peu partisan. C'est vrai.

Ce texte est dangereux dans la mesure où il pourrait rendre certains lecteurs misogynes. L'avant-propos commence gracieusement : *«Je me souviens très bien de l'endroit et du jour où David Bowie et moi avons couché ensemble pour la première fois.»* Non pas que le sujet ne nous intéresse pas, évidemment, mais la chère Angela accumule les contradictions au point qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir. *«Cette nuit-là, donc, je fis connaissance, de la manière la plus claire qui soit, de l'un des traits intrinsèques et fondamentaux de la personnalité de David Bowie : cet homme est un étalon et fier de l'être.»* Un peu plus loin, dans la même page : *«David, c'était ça : un chat, un vilain chat. C'était sa manière à lui de se comporter. Il se servait de son sexe comme un chat qui marque son territoire en l'arrosant. C'était efficace.»* On n'est pas plus galant. Et, page vingt-six : *«Au début, David fut un petit ami merdique.»* On connaît le caractère caméléon de Bowie, mais être en même temps et tour à tour un étalon, un vilain chat et un petit ami merdique, cela relève du prodige.

IL semble qu'Angela n'ait jamais compris qu'elle n'avait pas la moindre chance d'égaler ce compagnon avec lequel elle s'identifiait un peu vite. Tous deux bisexuels, se ressemblant bizarrement, participant aux folles nuits du «Swinging London» au milieu d'une foule d'idoles de la musique rock, ils ont participé à la création d'une star unique. David Bowie. Mais Angela n'est jamais devenue une star à part entière, au plus de manière empruntée, en inspirant aux Rolling Stones leur chanson *Angie*, ce qui n'est pas rien, certes. Ce cocktail d'amour et de haine, d'amertume et d'admiration, dont elle abreuve ses mémoires, est pathétique et dérisoire.

Sans doute, elle n'a pas eu le plus fidèle et attentionné des maris ; sans doute, David était-il égoïste, parano par moment, ambigu, ambitieux, mais elle devait s'en douter en le choisissant. On ne devient pas une des dix figures de légende d'une génération sans quelques excès. Alors, nous raconter à quel point le beau David était tombé dans la poudre, comment elle l'a surpris au lit avec Mick Jagger, ça ne grandit personne. D'autant qu'il y a des choses intéressantes et bien venues dans ce livre, lorsqu'il échappe au ressentiment : la description de la famille de David, la folie de son demi-frère, sa peur de finir fou lui-même. On préfère Angela quand elle constate que son mari, outre un bon nombre de disques majeurs du rock'n'roll, a donné au monde deux cadeaux très importants. Il a posé publiquement une question gênante : à quel sexe appartient-on? Il a donné le ton en matière de mode et de coiffure pour les deux décennies à venir. *«Certains papes et certains présidents ont exercé moins d'influence que lui – franchement, beaucoup moins.»*

SUR un ton moins hostile, moins leste, au contraire plutôt empesé, François Jouffa et Jean-Claude Gambert ont consacré un ouvrage au leader des Rolling Stones, *Mick Jagger, 50 ans*, chez le même éditeur, Michel Lafon, où ils ont commis *Johnny 50 ans*, en creusant un filon qui ne devrait pas se tarir de sitôt. Les auteurs suivent la vie et la carrière de Jagger, du berceau à nos jours, de manière linéaire et sans surprise. On n'y apprend rien de neuf sur le Noureev du rock. Il aime l'argent, les filles, il a un jeu de scène infernal, une grande bouche, soit, on avait déjà remarqué. Il est amusant de se replonger un instant dans l'ancienne guerre entre les fans des gentils Beatles et ceux des méchants Stones, de se rappeler qu'à l'époque, en 1964, un proviseur de lycée anglais pouvait renvoyer d'un coup onze élèves parce qu'ils avaient une coupe de cheveux à la Mick Jagger. Et que Mick Jagger, pour passer à la télévision, dut remplacer les paroles *«Let's spend the night together»* par *«Let's spend sometime together»*. Il y a un court dégagement judicieux sur le jeu de guitare de Keith Richard et plusieurs descriptions colorées des tenues vestimentaires de Mick Jagger et du regretté Brian Jones.

Mais, pour autant, que de couleuvres à avaler... *«Ne nous voilons pas la face : la majorité des jeunes, à cette époque, a au moins une fois essayé un joint. Même certains hauts fonctionnaires, ex-fans des sixties, l'avouent d'ailleurs aujourd'hui.»* Sans blague. Et des métaphores dignes du comte de Champignac : *«Six ans au rythme d'une boule de billard électrique écrasant les bumpers de la gloire ou rebondissant sur les flippers des disques d'or»*, ou bien : *«Mick se heurte aujourd'hui aux dents de la mer des eaux troubles des affaires»*, le sommet de la niaiserie étant atteint au sujet d'Elton John : *«Un physique relativement ingrat, une calvitie de plus en plus préoccupante et une homosexualité à peine cachée l'ont fait basculer dans l'enfer de l'alcool et de la drogue.»* Etre chauve ou boire, il faut choisir.

BILLET

Les dockers toujours...

S'il fallait décerner des «bonnets d'âne» dans la chronique maritime, ce sont Marseille et Le Havre qui en seraient affublés. Les deux plus grands ports français sont, en effet, ceux où la réforme du statut des dockers, entérinée par la loi du 9 juin 1992, s'applique le plus mal. Si les trafics de pétrole, charbon, céréales – ce qu'on nomme le vrac – continuent à s'effectuer normalement, les importations et exportations de marchandises générales, notamment en conteneurs, sont les principales victimes de ratés à répétition. Résultat : les concurrents comme Gênes, Barcelone, Anvers ou Rotterdam en profitent et, du coup, l'économie et l'emploi sur les plates-formes normande et provençale en souffrent dans la mesure où ces marchandises (machines, fruits et légumes, biens de consommation divers) sont les plus créatrices de valeur ajoutée.

Au Havre, alors qu'un schéma de financement du plan social démesurément coûteux (1,3 milliard de francs pour un millier de départs d'ouvriers) a enfin été trouvé entre l'Etat, les entreprises et les banques, le syndicat local CGT des dockers rend impossible la signature d'un accord paritaire sur la réduction des effectifs, en présentant à chaque réunion, prévue pour être la dernière, des revendications nouvelles. La CGT exige que le nombre de dockers mensualisés, y compris l'intégration progressive des apprentis, soit de 1 317. Le patronat répond : *«Au-dessus de 1 150, nous coulons nos entreprises !»* Fronçant les sourcils, le ministre en charge de la mer, Bernard Bosson, a lancé un avertissement : si le 21 août un arrangement n'est pas trouvé, l'Etat ne se sentira plus dans l'obligation de respecter ses engagements financiers.

A Marseille, la situation n'est pas meilleure. Grâce à la signature d'un accord sur l'embauche d'ouvriers occasionnels, les car-ferries de Corse ne semblent pas – du moins jusqu'au début septembre – devoir être empêchés d'effectuer normalement leurs rotations. Mais, pour les autres trafics, la fiabilité est une notion à géométrie variable. Un accord sur les effectifs a, certes, été signé en mars, mais, en ce début de mois d'août, la majeure partie des dockers professionnels (mensualisés ou intermittents) sont partis en congé, et l'on manque de bras. Les entreprises veulent donc recruter des salariés occasionnels, en contrat à durée déterminée pour quelques semaines, mais le syndicat local s'y oppose farouchement. *«S'il le faut, nous passerons en force»*, dit-on au patronat.

Navires français et étrangers grillent les escales de Marseille et du Havre ou repartent en laissant des marchandises à quai, vers le Benelux ou... Dunkerque. Dans le port flamand, après une guerre interne au sein du syndicat des dockers, la réforme a pris un tour exemplaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La crise du SME et le débat sur la construction européenne

Le calendrier de l'union économique et monétaire pourrait être retardé de «un ou deux ans»

déclare le chancelier Kohl

Helmut Kohl a déclaré, lundi 9 août, d'Autriche, à l'occasion d'un entretien télévisé diffusé par la chaîne allemande SAT-1 que le calendrier de l'union économique et monétaire (UEM) inscrit dans le traité de Maastricht pourrait, après le compromis de Bruxelles, être retardé de *«un ou deux ans»*. La question devrait être abordée lors d'un sommet exceptionnel de la Communauté au mois d'octobre. *«Le plus important est que nous ne relâchions en aucun cas les conditions très sévères posées aux économies nationales, à l'état des budgets et des endettements, mais que nous conservions les sévères mesures inscrites dans le traité de Maastricht»*, a expliqué le chancelier allemand, ajoutant : *«Si cela devait conduire à repousser d'un ou deux ans le calendrier établi, je me pose la question : qu'est-ce que cela change sur le fond ?»*

Commentant le déroulement de la crise monétaire, il a affirmé : *«En tant qu'Allemands, nous avons prouvé nos convictions européennes.»* Il a défendu aussi la Bundesbank, qui *«a pris en compte ses devoirs sans la moindre hésitation, soutenue en cela par le gouvernement allemand»*. L'élargissement des marges de fluctuation au sein du système monétaire européen (SME) n'est pas, enfin, *«une décision contre Maastricht»*. L'objectif du traité demeure : *«Seule l'union européenne permettra d'éviter la guerre en Europe. L'union politique en Europe est la chose la plus importante de toutes»*, a conclu le chancelier.

Lundi 9 août à Londres, John Major, premier ministre britannique, a confirmé son intention de faire, au conseil européen exceptionnel d'octobre, de nouvelles propositions pour relancer la coopération européenne. Il envisage de revenir sur l'idée d'un «écu dur» (*«hard ECU»*), monnaie commune devant circuler parallèlement aux monnaies nationales. En Italie, le président du conseil, Carlo Ciampi, a, pour sa part, envoyé un courrier à plusieurs responsables européens proposant de *«relancer et de réformer le SME»* le plus rapidement possible.

Une remise en question

Suite de la première page

N'hésitant pas à prendre la défense de la Bundesbank (*«la bonne et étroite coopération entre la Bundesbank et le gouvernement a prouvé son bon fonctionnement»*), il a réaffirmé que *«le plus important est que nous ne relâchions en aucun cas les conditions très sévères posées aux économies nationales, à l'état des budgets et des endettements et que nous conservions les mesures sévères inscrites dans le traité»*. Les objectifs de convergence doivent donc être maintenus. Dans son appel, vendredi 6 août, en faveur d'un renforcement de la coopération entre les Douze, la Commission de Bruxelles adopte la même approche (*le Monde* daté 8-9 août).

Certains dirigeants imaginent déjà un resserrement des bandes de fluctuation (portées de 4,5 % à 30 % lundi 2 août) et un retour au SME d'antan. *«Je suis sûr que nous pourrons revenir plus tard à des marges plus étroites»*, a déclaré le ministre allemand des finances Theo Waigel, dimanche, lors d'un entretien à la télévision publique allemande, ajoutant que, à ses yeux, les marges élargies actuelles *«ouvrent la possibilité de voir revenir des pays qui sont actuellement hors du SME, comme la Grande-Bretagne et l'Italie»*, et ce dès le prochain conseil européen.

Pour donner crédit à cette perspective, plusieurs responsables européens reprennent l'idée de la constitution accélérée d'une Union monétaire restreinte, limitée aux pays satisfaisant déjà certaines conditions économiques. Alors que l'Allemagne et les Pays-Bas ont, à l'occasion du week-end de Bruxelles, formellement maintenu un lien étroit entre leurs monnaies (la marge de fluctuation du florin par rapport au mark est toujours de 2,25 %), la Belgique, le Luxembourg et le Danemark ne cachent pas leur volonté de rejoindre ces deux pays. Soulevant la question de la place de la France, un tel projet – la constitution d'une Europe à plusieurs vitesses, en fait – ne manquerait pas non plus de faire renaître de nombreuses oppositions, risquant de rejeter hors de l'UEM certains pays pourtant soucieux de rejoindre ce noyau dur, comme l'Italie et l'Espagne.

Le silence de l'Elysée

A ceux qui s'en tiennent au traité de Maastricht, même avec un calendrier un peu moins ambitieux, d'autres dirigeants européens opposent une analyse plus radicale. A l'instar du premier ministre britannique John Major, ils veulent profiter de la crise actuelle pour remettre en cause l'ensemble du processus et notamment la démarche d'union contenue dans le traité. Les Britanniques, en particulier, prennent aujourd'hui leur revanche. Ils n'ont jamais vraiment cru à la pertinence du SME. L'explosion du système ne leur donne-t-elle pas raison ? Contraints et forcés, ils avaient repris leur liberté en septembre dernier. La forte baisse des taux d'intérêt et la chute de la livre y ont favorisé la reprise. Ils sont aujourd'hui, en Europe, les premiers à sortir de la récession. Lors des négociations de Bruxelles, ils se sont même offert le luxe de s'opposer à la perspective d'un flottement généralisé des monnaies !

Aujourd'hui, John Major reprend donc son combat contre l'orientation fédéraliste du traité de Maastricht et en faveur d'une Europe conforme à la vision américano-britannique classique d'une vaste et simple zone de libre-échange. Il a ainsi fait savoir, dimanche, son intention de relancer son idée d'«écu lourd» et de proposer aux Douze, en octobre, de substituer au projet, inaccessible, de la monnaie unique, une autre perspective, celle de la monnaie commune. Le débat n'est pas nouveau. Lors des négociations du traité de Maastricht, en 1990, M. Major, alors chancelier de l'Echiquier de Margaret Thatcher, avait suggéré l'introduction d'une monnaie qui aurait circulé entre Européens sans remplacer les monnaies nationales. Il n'y aurait pas eu, dans ce cas, de transfert de la souveraineté monétaire à une instance supranationale, la banque centrale européenne.

Alors que les dossiers agricoles et commerciaux risquent à nouveau de provoquer, à l'automne, de violents différends entre Européens, c'est, en fait – les déclarations de MM. Kohl et Major en témoignent – l'ensemble du débat sur la construction européenne que la crise monétaire a relancé. S'il l'est au niveau européen, il le sera aussi en France. Jusqu'à présent, l'harmonie a pu être préservée au sommet de l'exécutif – entre l'Elysée et Matignon –, le sera-t-elle longtemps ? Le silence de François Mitterrand laisse interrogatif lorsque l'on sait sa passion pour l'Europe.

ERIK IZRAELEWICZ

Lorsque M. Balladur était d'accord avec M. Major

«A la monnaie unique, je préfère la monnaie commune.» Comment Edouard Balladur, l'auteur de cette conviction, exprimée avec force dans un point de vue publié par *le Monde* du 9 septembre 1990, répondra-t-il aujourd'hui à ceux qui, à l'instar de John Major, estiment que la crise a démontré l'impossibilité de poursuivre le projet de la monnaie unique et qui affirment préférable de revenir à une ambition plus modeste, une monnaie commune, l'«écu lourd» ?

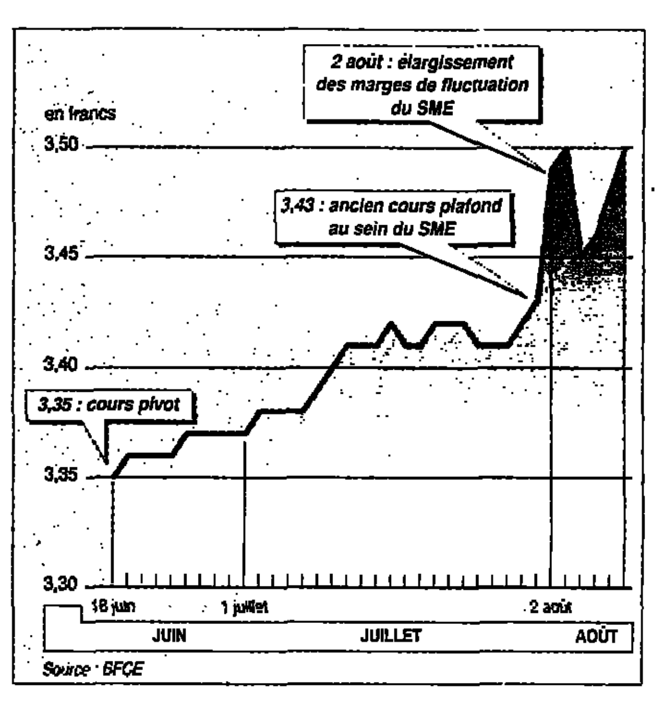
«Une monnaie unique entraînerait la disparition des monnaies nationales, ou alors les mots n'ont plus de sens, et entraînerait la disparition de l'autonomie des politiques économiques et monétaires», écrivait Edouard Balladur, alors député (RPR) de Paris, ajoutant : *«Une monnaie commune répond aux besoins fondamentaux du grand marché, mais respecte la souveraineté des Etats.»* Il affirmait : *«Il faut une monnaie commune, mais cela ne remet pas en cause l'existence des monnaies nationales qui circuleraient parallèlement à cette monnaie commune nécessaire à l'union européenne.»*

«Quelle Europe veut-on, une Europe fédérale, rigide et structurée, ou ce que j'appellerais l'union européenne ?», interrogeait l'ex-ministre des finances de Jacques Chirac. Il répondait : *«Je suis hostile à la fédération, favorable à l'union européenne, c'est-à-dire à un système simple, diversifié et capable de s'adapter à la variété des situations permettant le progrès de l'Europe...»* Exprimées pendant les débats sur le traité de Maastricht, auquel il s'est depuis rallié, ces convictions sont-elles toujours celles du premier ministre ? Ce ne sont pas, en tout cas, celles du président de la République.

E. I.

► Le premier ministre sera l'invité du «Journal» de 20 heures de France 2, jeudi 12 août, en direct de Chamonix où il est en vacances.

Le cours du deutschemark par rapport au franc



Le franc, qui était à son cours-pivot (la parité fixe autour de laquelle il peut fluctuer) le 18 juin, a constamment baissé, pour atteindre son ancien cours-plancher le 30 juillet. Depuis l'élargissement des marges de fluctuation de 2,25 % à 15 %, décidé le 2 août, le franc est sorti de son ancienne bande autorisée. S'il n'a pas chuté brutalement comme la livre en septembre 1992 – elle avait perdu 16 % par rapport au mark – la baisse des taux d'intérêt anticipée par les marchés commence à l'affaiblir depuis le vendredi 6 août. Un deutschemark valait 3,35 francs le 18 juin et 3,50 le 9 août.

M. Lamassoure : les échéances pourront être tenues

Le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, a estimé, mardi 10 août, sur Radio-France Internationale que le calendrier de l'union économique et monétaire (UEM) prévu par le traité de Maastricht pouvait être tenu. Comprenant que certains puissent avoir des *«interrogations»* à ce sujet, il a ajouté : *«On peut aussi s'interroger en sens inverse, et se demander si l'enseignement à tirer non seulement de la crise monétaire de la semaine dernière, mais aussi des crises qui, depuis un an, secouent le SME n'est pas plutôt qu'il faut accélérer la marche vers l'union monétaire totale.»* Le ministre a en outre insisté sur le fait que *«l'Europe a besoin d'une initiative politique, et donc d'une démarche franco-allemande, de façon à pouvoir utiliser enfin le traité de Maastricht»*.

□ Limitation des importations d'Aluminium : satisfaction du ministère de l'industrie et de Péchiney. – Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a *«pris acte avec satisfaction»*, lundi 9 août, de la décision de la Commission européenne de resteindre à 60 000 tonnes jusqu'en novembre les importations dans la CEE d'aluminium provenant de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Le groupe Péchiney, numéro un européen de l'aluminium, juge la décision *«très positive»*. Néanmoins, il estime qu'une solution de fond doit être négociée avec la CEI. Cette réduction des importations d'aluminium d'août à novembre correspond à une diminution de moitié par rapport au volume importé au cours de la même période l'année précédente.

□ Grève des salariés et action judiciaire contre la filiale française de la National Westminster Bank. – Les représentants des salariés des succursales françaises de la deuxième banque de dépôts britannique, la National Westminster Bank, ont annoncé, lundi 9 août, qu'ils confirmaient leur appel à la grève pour le 17 août et leur intention d'entamer une action en justice contre la direction. A l'issue de la réunion extraordinaire du comité d'entreprise de NatWest Bank SA (filiale française du groupe à 99,9 %), les responsables syndicaux ont indiqué que le rapport d'expertise comptable du cabinet Legris, présenté lundi au CE, contestait formellement dans sa conclusion le caractère économique des 412 licenciements annoncés en mai pour cause de fermeture de l'ensemble des activités bancaires de NatWest SA en France.

□ Indosuez et Lazard seront les banques conseils du gouvernement pour la privatisation de Rhône-Poulenc et de la BNP. – Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a confié, lundi 9 août, le mandat de conseil du gouvernement à Indosuez pour la privatisation de Rhône-Poulenc et à Lazard Frères et Cie pour celle de la BNP. Cette désignation a été effectuée sur proposition du comité de sélection présidé par André Blanc, membre de la commission de privatisation. Comme l'avait fait Rhône-Poulenc en juillet, la BNP a annoncé son intention de proposer lors de sa prochaine assemblée générale la division par deux du nominal de son action et de son certificat d'investissement de 50 à 25 francs, ce qui devrait faciliter le placement des titres auprès du public.

ÉTRANGER

Grâce à une importante plus-value

Résultats satisfaisants pour Philips

AMSTERDAM

de notre correspondant

Philips a présenté, jeudi 5 août, des résultats mitigés pour le premier semestre de 1993. Le groupe d'électronique enregistre un bénéfice net tout à fait exceptionnel de 1,3 milliard de florins (3,9 milliards de francs), contre 241 millions lors de la même période l'année dernière. Mais ce très bon résultat apparent est essentiellement dû à la plus-value de 1,1 milliard de florins dégagés par la cession en mai des 35 % détenus dans la coentreprise que formait Philips avec Matsushita Electronics Corporation (MEC). Le résultat net provenant des activités normales du groupe est, lui, passé de 241 millions lors du premier semestre 1992, à 220 millions ce semestre.

La branche électronique grand public, la plus importante de Philips, continue d'être le point noir. Avec un résultat d'exploitation négatif de 150 millions de florins, elle est la seule activité déficitaire. Depuis plusieurs années, elle souffre d'une saturation du marché et d'une diminution constante des prix en Europe. Cependant, grâce à une politique drastique de réduction des coûts et à la fermeture de certaines unités de production, le résultat de cette année est moins mauvais que celui de 1992 (– 177 millions de florins).

Le nouveau vice-président et responsable des finances de Philips, Dudley Eustace, s'efforce depuis son arrivée, en octobre 1992, d'assainir les finances du groupe et de réduire l'endettement qui s'élève encore à 13,4 milliards de florins. Des économies drastiques auxquelles s'ajoute une conjoncture incertaine ont également entraîné une baisse des investissements. D'autre part, les plans de restructuration ont provoqué, cette année, la suppression de 5 800 emplois. Le nombre des employés était de 254 000 fin juin. L'objectif du groupe d'éliminer 10 000 à 15 000 emplois au cours de l'année 1993 sera bien atteint selon Philips, qui a également affirmé que les réductions de personnel se poursuivront lors de l'année 1994. – *(Intérim.)*

□ Le contrat de vente de la flotte roumaine à un armateur grec est annulé. – Le tribunal de Constanza (dans l'est de la Roumanie) a annulé, vendredi 6 août, le contrat d'association de la compagnie Petromin, qui contrôle trois quarts de la flotte marchande roumaine, avec la compagnie grecque Forum Maritime, aux termes duquel cette dernière devait acquérir 51 % des actions d'une société mixte créée pour rendre effectif ce regroupement, a annoncé Radio Bucarest.

Les termes de ce contrat avaient provoqué un scandale en Roumanie, les milieux politiques et la presse qualifiant cette affaire de *«frauduleuse et inacceptable»*. Après avoir soutenu l'association de Petromin et Forum Maritime, le gouvernement de Bucarest s'est déclaré en faveur de la conclusion d'un simple *«contrat de management»* avec l'armateur grec, qui aurait donné son accord à cette formule, selon un communiqué officiel roumain. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

POINT DE VUE

Le débat sur la construction européenne

L'Allemagne, la loi et l'après-Maastricht

par Klaus Reeh

EN Europe, la tempête monétaire est finie. Mais une tempête juridique se prépare, impliquant, cette fois, non plus la Bundesbank mais le Tribunal constitutionnel fédéral. Car la ratification du traité de Maastricht n'est pas encore acquise en Allemagne. Le Tribunal constitutionnel fédéral doit se prononcer sur plusieurs recours contestant la constitutionnalité de la loi permettant d'approuver le traité de Maastricht, loi adoptée par le Bundestag et le Bundesrat en décembre 1992. Ces recours, qui concernent les droits civiques, bloquent le dépôt de l'acte de ratification, retenu pour le moment par le président fédéral. Or, pour permettre ce dépôt, le Tribunal pourrait imposer des conditions déclenchant une tempête juridique dans la Communauté.

Les questions constitutionnelles sont de la plus grande importance pour la République fédérale d'Allemagne (RFA), car la Constitution est, pour des raisons historiques, le noyau étatique du pays, reflétant et mariant l'uniformité culturelle allemande et sa pluralité politique. L'organisation étatique ne s'appuie pas beaucoup sur la fédération, ses organisations, ses symboles et ses représentants. Elle est plus largement basée sur des idéaux juridiques – qui s'expriment à travers la loi fondamentale – ou économiques, comme l'attachement à la stabilité du D.M. L'idéalisme est une caractéristique essentielle qui a toujours influencé la vie politique allemande pour le meilleur ou le pire.

L'unification et la construction de l'Union européenne, rendent vulnérables l'autorité et la légitimité étatique allemande. Cette vulnérabilité ne peut que s'accroître si la Constitution, ultime ancrage, s'affaiblit. C'est pourquoi la constitutionnalité du traité de Maastricht est plus importante en Allemagne que dans d'autres pays de l'Union européenne.

Un sujet permanent de litiges

Plusieurs recours ont été déposés, le plus célèbre étant celui de Manfred Brunner, ancien chef de cabinet du vice-président de la Commission européenne, Martin Bangemann. Le Tribunal constitutionnel fédéral en jugera sur deux aspects : la recevabilité et le fond. Une première audition du Tribunal, fin juin, n'a pas été très favorable au gouvernement. Celui-ci estime cependant que, même si le Tribunal juge le recours recevable, la décision sur le fond n'empêchera ni la ratification du traité ni la continuation de la politique européenne, mais donnera seulement lieu à un délai.

Selon les observateurs bien informés, deux scénarios moins favorables mais plus réalistes sont probables : soit le Tribunal imposera au gouvernement des conditions à respecter dans les renégociations prévues pour 1995, ce qui mettra le gouvernement en situation difficile, puisqu'il aura les mains liées et sera pratiquement obligé d'imposer une volonté politique allemande aux autres membres. Soit le Tribunal fédéral imposera une renégociation immédiate, comme au Danemark.

Au-delà des difficultés de la ratification se cache un problème plus profond. Car, sur un plan purement juridique, la constitutionnalité du traité de l'Union européenne risque de devenir un sujet permanent de litiges, à moins qu'il soit adopté par référendum constitutionnel (1). Le Tribunal constitutionnel ne semble pas prêt – compte tenu des risques politiques – à demander un référendum qui seul réglerait définitivement le problème de la constitutionnalité du traité. Il devrait se refuser, pour les mêmes raisons, de juger lui-même de cette constitutionnalité, ce qui ouvrirait la boîte de Pandore... Il paraît prêt à admettre que l'Union européenne n'a ni l'intention ni l'habitude de violer les droits civiques – ce qui constitue le fondement des recours déposés. Mais dans ce dernier cas, il sera conduit, pour éviter de se prononcer sur le fond, à se réserver le droit de suivre de près la législation communautaire dans le domaine des droits civiques.

Cela signifie que chaque Allemand aurait le droit, en raison d'un litige concret et pour défendre ses droits civiques, de faire appel aux tribunaux allemands ; ceux-ci devraient, en cas de doute sur la constitutionnalité de la législation mise en cause, soumettre cette question à la décision du Tribunal constitutionnel fédéral – selon les procédures d'un contrôle des normes de l'article 100 de la loi fondamentale. C'est pourquoi, même si les difficultés immédiates de la ratification sont surmontées, la constitutionnalité continuera d'être un sujet de contestation permanent à l'occasion de litiges individuels lié à des actes législatifs spécifiques.

Si le gouvernement fédéral est obligé, pour pouvoir ratifier le traité, de reconnaître et ensuite de faire reconnaître aux autres Etats membres de la Communauté un tel « droit de suivi », le tribunal de Karlsruhe deviendrait l'instance juridique ultime de l'Union européenne pour les Allemands. Les articles 1 à 20 de la loi fondamentale, qui définissent les droits civiques, risqueraient à tout moment de remettre en cause la législation communautaire, et cela jusqu'à ce que l'Union se soit dotée d'une constitution considérée par le Tribunal à la hauteur de la loi fondamentale allemande.

Cela crée un vrai casse-tête pour l'Allemagne et ses partenaires, parce que ce droit de suivi permettrait au Tribunal fédéral d'assumer un rôle de défenseur rigoureux de la Constitution, semblable au rôle de la Bundesbank vis-à-vis de la stabilité monétaire, et étouffant la volonté politique.

En conclusion, même si le gouvernement fédéral gagne devant le Tribunal sur le plan juridique en ce qui concerne la procédure de l'adoption du traité de Maastricht, il perdra probablement sur le plan politique en tant que moteur de l'intégration européenne. En étant saisi et indépendamment même de sa décision – sur la recevabilité ou sur le fond, – le Tribunal sera obligé de reconnaître que la création de l'Union implique un saut qualitatif par rapport aux anciennes Communautés européennes. Les deux chambres parlementaires, en modifiant la Constitution pour l'ouvrir sur l'Europe, au cours de la procédure de ratification, ont d'ailleurs déjà reconnu ce changement, puisqu'elles ont introduit dans la loi fondamentale un nouvel article (23 GG) sur l'Union européenne, admettant ainsi que l'article 24 GG, utilisé dans le passé pour les transferts des droits de souveraineté aux Communautés, ne suffit plus pour l'Union. Dès lors qu'il aura implicitement admis cette différence, le Tribunal sera obligé de suivre de près la constitutionnalité des transferts des droits de souveraineté.

Un gouvernement sous haute surveillance

Le choix final face à cette préemption juridique sera influencé par les partenaires de l'Allemagne, et par leur désir de voir le traité tel qu'il est entré en vigueur. L'alternative est claire : soit une Allemagne affaiblie sur le plan politique et obligée de freiner l'intégration sous la haute surveillance du Tribunal, soit une Allemagne qui risque de ne pas ratifier le traité.

Les auteurs des différents recours déposés auprès du Tribunal fédéral se contenteront probablement de n'importe quelle décision, pourvu que le Tribunal se réserve le droit de suivi. Ils sont certes convaincus de gagner le cas échéant un référendum, mais aussi prêts à se contenter d'un gouvernement sous haute surveillance.

Parmi les partenaires européens de l'Allemagne, les avis sont probablement partagés. Les uns seront prêts à concéder un droit de suivi au Tribunal fédéral allemand, afin de réclamer ce droit pour eux-mêmes ; les autres y seront violemment opposés, craignant d'être obligés de partager le pouvoir non seulement avec des banquiers centraux indépendants, mais aussi avec des juges tout aussi indépendants. Un compromis entre les deux positions est très difficile à imaginer. Le débat risque en outre de remettre en cause le consensus politique interne des autres Etats membres sur le traité...

Reste à voir cependant si le Tribunal est prêt à saisir l'occasion juridique ainsi créée pour s'arroger de tels pouvoirs. Si tel n'était pas le cas, il paraîtrait avoir cédé aux pressions politiques. Les Allemands un beau jour, en regardant en arrière, pourraient conclure qu'ils ont perdu, avec la ratification du traité de Maastricht, non seulement leur chère Bundesbank, mais aussi leur Tribunal constitutionnel fédéral, qui leur est moins cher, mais qui est plus important.

Dans le cas contraire, le Tribunal paraîtrait avoir résisté aux pressions politiques. Les Allemands, en regardant un beau jour en arrière, pourraient conclure que ce n'étaient pas leurs pouvoirs législatifs et exécutifs, mais les gardiens de leurs idéaux monétaires et constitutionnels qui les ont acheminés prudemment sur le sentier de l'Europe politique.

Qu'une remarque finale soit permise pour mettre en perspective l'enjeu européen de l'identité politique de l'Allemagne. La Bundesbank et le Tribunal l'incarnent très bien. Ce n'est pas par hasard que ce duo est touché au moment où la Communauté européenne s'apprête à créer l'Europe politique. Ils symbolisent les deux idéaux perçus en Allemagne comme en dehors de la politique quotidienne. L'autre idéal de ce type, le fédéralisme, a été soumis à une usure depuis toujours et est largement vidé par l'unification allemande. Si ces deux idéaux étaient trop affaiblis et si les institutions qui les englobent étaient trop vite abandonnées sous la pression de la politique européenne, le résultat risque d'être au mieux la banalisation et, au pis, la destruction de l'Allemagne sur le plan politique avec tous les risques que cela comporte. C'est pourquoi il faut éviter de trop bousculer ces institutions, trop importantes en Allemagne pour donner la légitimité à l'Union européenne.

Bien sûr, le rôle de la Bundesbank est actuellement très difficile et le même avis peut s'appliquer au Tribunal. Mais en France, l'autorité politique est l'autorité ultime, capable de légitimer la construction européenne, ce qui n'est pas du tout le cas en Allemagne, en dépit des déclarations de dirigeants politiques allemands. L'Europe politique ne peut pas se faire seulement à travers une volonté politique courte. Les choses sont toujours plus complexes, surtout en Allemagne, trop grande et trop faible, trop fragile et trop immobile, au même moment.

(1) Certains articles de la Constitution – portant sur la « dignité de l'homme » et le caractère « fédéral, social, démocratique et d'Etat de droit » de l'Allemagne – ne peuvent pas être modifiés par les Parlements, seul un référendum constitutionnel le permet.

▶ Klaus Reeh, économiste de la CEE, s'exprime ici en son nom personnel.

INDICATEURS

CEE

• **Prix agricoles : – 9,9 % au premier trimestre.** – Les prix agricoles à la production ont baissé en termes réels de 9,9 % dans la Communauté européenne au premier trimestre de 1993, par rapport à la même période de 1992. Dans le même temps, les prix d'achat des moyens de production agricole ont aussi chuté, mais de manière moins significative : – 1,1 %. Les termes de l'échange se sont donc détériorés de 9 % entre les deux trimestres de 1992 et 1993, avec une baisse particulièrement forte pour les fruits (– 32,9 %), les plantes sarclées (– 24,2 %) et le vin (– 14,6 %).

FRANCE

• **Prix à la production : – 0,7 % au deuxième trimestre.** – Les prix de vente des biens intermédiaires (métaux, matériaux de construction, chimie minérale et organique, papier-carton, caoutchouc) ont baissé de 0,7 % au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. En un an (deuxième trimestre 1993 comparé au deuxième trimestre 1992), la baisse de ces prix industriels est de 3,3 %. Ainsi, se poursuit un mouvement de baisse des prix à la production des biens intermédiaires amorcé en 1989 puis confirmé fin 1990 après une éphémère remontée à l'automne de la même année.

GRANDE-BRETAGNE

• **Prix de gros : + 0,1 % en juillet.** – Les prix de gros ont augmenté de 0,1 % en juillet par rapport à juin. En un an (juillet 1993 comparé à juillet 1992), la hausse est de 4,1 %. Les prix des matières premières utilisées dans l'industrie sont restés stables en juillet par rapport à juin. Ils ont progressé de 6,6 % par rapport à juillet 1992, après une hausse annuelle de 7 % en juin.

Sous la houlette de son directeur général

Unisys se réorganise et perd son président

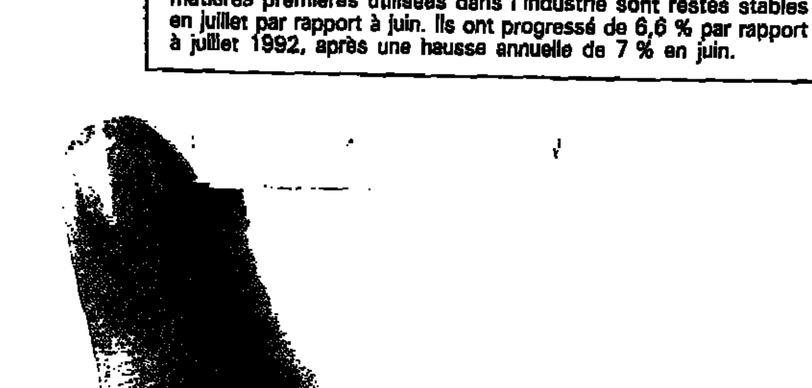
Le fabricant d'ordinateurs américain Unisys Corp. a annoncé, lundi 9 août, une réorganisation de ses activités et le départ de son président Reto Braun. Cette réforme prévoit de regrouper les services aux entreprises en trois unités, dont l'une spécifiquement chargée des ventes au gouvernement fédéral américain (un quart du chiffre d'affaires d'Unisys). L'ensemble sera chapeauté par le directeur général, James Unruh.

Cette réforme *« permettra de prendre des décisions plus rapides pour répondre aux changements sur le marché »*, a expliqué M. Unruh. *« Notre intention a été de réduire la structure de tête du groupe. Nous avons éliminé le besoin d'une fonction de président »*, a-t-il ajouté lors d'une déclaration reproduite par le *Financial Times*. Selon le quotidien, l'ancien président, Reto Braun, va entrer le premier septembre prochain chez Moore Corporation, une entreprise basée à Toronto. La réforme n'aura pas d'effet sur l'emploi, selon un porte-parole de la firme.

M. Poperen (PS) dénonce l'« offensive antisociale » du rapport Mattéoli

Le rapport d'étape du groupe d'étude sur l'emploi animé par Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, qui prévoit notamment l'indexation du salaire minimum sur le seul indice des prix et la suppression des contrats à durée déterminée, ainsi que la révocabilité, au cours des dix-huit premiers mois, des contrats à durée indéterminée (*le Monde* du 5 août), est vivement critiqué à gauche. Pour Jean Poperen (PS), ancien ministre, président de l'association Le Nouveau Monde 1992, ce rapport *« apparaît, dans la plupart de ses dispositions, comme une véritable programmation-officialisation d'une offensive antisociale dont le levier, en même temps que le prétexte, est le chômage »*. *« La seule mesure qui puisse s'annoncer positive dans les propositions Mattéoli est la réduction du temps de travail, mais il n'est en aucune façon indiqué dans quel type de contrat elle pourrait s'insérer »*, ajoute M. Poperen, dans un communiqué.

En revanche, Guy Aznar, secrétaire national de Génération Ecologie, estime que ce rapport contient *« de nombreuses propositions positives, malheureusement ternies par des menaces de dérégulation sociale et l'absence d'un grand projet collectif »*. Parmi les propositions négatives, M. Aznar cite la remise en cause du SMIC et l'allègement des garanties pour les contrats à durée indéterminée.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 août ⬇ Effritement

Pour la deuxième séance consécutive, la tendance s'affaiblissait mardi matin à la Bourse de Paris sous le poids de prises de bénéfice réalisées après la vive hausse du marché en pleine spéculation monétaire. En baisse de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après midi une perte de 0,33 % à 2 131,38 points.

Le marché était relativement calme puisque, dans la matinée, le volume d'échange sur le marché à règlement mensuel n'était que de 500 millions de francs. Ce manque d'activité est habituel en cette période de l'année, les opérateurs étant en général peu nombreux dans les salles de marché la semaine précédant la fête du 15 août.

La décision de la Bundesbank d'opérer une prise en pension au taux inchangé de 6,80 % ne surprend pas les opérateurs qui n'attendent rien avant la prochaine réunion de la Bundesbank le 26 août. De son côté, la Banque de France continue à privilégier la politique des petits pas en matière d'assouplissement du loyer de l'argent.

Du coté des plus fortes hausses figuraient La Rochette, Olipar et Legris Industrie. En baisse on notait CCMC, Radiotechnique et Salomon. Elf Aquitaine ne détient plus aucun droit de vote dans la Compagnie générale de géophysique (CGG), après avoir cédé sa participation à sa maison-mère, Société nationale Elf Aquitaine, qui l'a rétrocédée à sa filiale Sogerap. Cette dernière a ainsi franchi en hausse le cap des 20 % du capital et des droits de vote de CGG, et détient 959 549 actions, soit 31,33 % du capital et des droits de vote. Sogerap recevra 13 443 actions CGG supplémentaires à la suite de l'exercice de l'option du paiement du dividende en titres.

NEW-YORK, 9 août ⬆ Nouveau record

Wall Street a battu un nouveau record lundi 9 août, dopé par la baisse des taux d'intérêt sur le marché obligataire à leur plus bas niveau depuis près de vingt ans (6,46 % pour les bons à trente ans). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 576,08 points, en hausse de 15,65 points (+0,44 %). Le précédent sommet remontait au 28 juillet.

Le marché a été plus calme que lors des séances précédentes avec 232 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont largement dépassé celles en baisse : 1 203 contre 797, alors que 604 actions sont restées inchangées.

Les bons du Trésor ont été recherchés après l'approbation vendredi 6 août par le Congrès du programme économique du président Bill Clinton, ce qui a provoqué une baisse des taux d'intérêt. Ce programme prévoit de réduire le déficit budgétaire, et donc les besoins de financement du gouvernement fédéral. Les hausses d'impôts et les réductions de dépenses prévues pourraient aussi ralentir la croissance, permettant de garder l'inflation sous contrôle et favorisant ainsi les placements à taux fixe, selon les investisseurs.

Du côté des valeurs, Unisys, qui a annoncé le départ de son président Reto Braun ainsi qu'une réorganisation, s'est apprécié d'un quart de point à 10-1/4.

VALEURS	COURS DU 6 août	COURS DU 9 août
Alcoa	71 5/8	71 1/8
ATT	62 1/2	63 1/8
Boeing	38 7/8	39 1/8
Chase Manhattan Bank	33 5/8	34
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 1/8
Eastman Kodak	58 5/8	59 7/8
Exxon	64 7/8	64 3/4
Ford	51 5/8	52 1/4
General Electric	98 3/8	93 3/8
General Motors	47 3/4	49
Goodyear	42	42 1/8
IBM	43 1/4	43 1/8
ITT	90 5/8	90 3/4
Mobil Oil	72 5/8	74
Pfizer	59 1/8	59 5/8
Schlumberger	61 3/4	61 3/8
Texaco	62	62
UAL Corp. ex-Allegis	145 1/4	148 3/4
Union Carbide	18 3/8	18 1/8
United Tech.	57	57 3/4
Westinghouse	15 3/8	15 3/8
Xerox Corp.	73 3/8	74 3/4

LONDRES, 9 août ⬆ Au plus haut

Les valeurs ont atteint de nouveaux sommets lundi 9 août au Stock Exchange, portées par l'anticipation de baisses des taux d'intérêt en Europe et par la publication de bons chiffres sur les prix de gros et les crédits britanniques. L'indice Footsie a terminé sur un record en clôture pour la deuxième séance consécutive. Il s'est apprécié de 0,6 % à 2 986,4 points. Le volume des échanges, tout en demeurant élevé, s'est légèrement réduit, revenant à 523,8 millions de titres contre 685,4 millions vendredi.

Les investisseurs ont été encouragés par l'annonce d'une hausse de 4,1 % des prix de gros britanniques en juillet en rythme annuel comparé à 4 % en juin. Cet indicateur montre que les pressions inflationnistes restent modérées. Par ailleurs, l'encours des crédits à la consommation a affiché une hausse plus forte que prévu de 213 millions de livres en juin. Cette donnée est interprétée par les investisseurs comme un signe de retour de la confiance des consommateurs.

La plupart des secteurs d'activités ont progressé. Mais les compagnies d'eau ont été affectées par des craintes d'émissions de capital, et les titres du secteur pharmaceutique pâtissent des interrogations sur la réforme du système médical aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 9 août
Allied Lyons	5,96	5,99
B.P.	3,08	3,10
B.T.R.	4,05	4,06
Cadbury	4,82	4,88
De Beers	12,25	12,12
Glaxo	5,30	5,17
G.U.S.	36	36,13
I.C.I.	6,74	6,77
Reuters	15,38	15,49
RTZ	6,74	6,72
Shell	6,38	6,45
Unilever	9,62	9,60

TOKYO, 10 août = Stable

La Bourse de Tokyo est demeurée stable, mardi 10 août, l'indice Nikkei progressant de 0,03 % à 20 493,75 points. Le volume d'affaires s'est accru par rapport à lundi, passant à 280 millions de titres contre 190 millions la veille. Les valeurs avaient ouvert sur une hausse plus nette, mais elles ont perdu l'essentiel de leurs gains initiaux. Ce piétinement a été provoqué par les propos du nouveau premier ministre, Morihiro Hosokawa, selon lesquels son gouvernement pourrait ne pas recourir à des baisses d'impôts pour relancer l'économie japonaise. Les investisseurs envisagent toutefois positivement la perspective de nouvelles mesures économiques du nouveau gouvernement. M. Hosokawa doit exposer sa politique devant le Parlement le 23 août.

VALEURS	Cours du 9 août	Cours du 10 août
Ajinomoto	1 380	1 360
Bridgestone	1 250	1 280
Canon	1 360	1 380
Fuji Bank	2 630	2 520
Honda Motors	1 380	1 350
Matsushita Electric	1 380	1 390
Mitsubishi Heavy	668	683
Sony Corp.	4 490	4 490
Toyota Motors	1 660	1 650

CHANGES

Dollar : 5,985 F ⬆

Le dollar a terminé la séance de mardi 10 août à Tokyo à 104,47 yens, en légère baisse de 0,11 yen par rapport à la clôture de la veille. A Paris, le billet vert progressait nettement à 5,985 francs lors des premiers échanges contre 5,9395 francs la veille, au cours indicatif de la Banque de France. A New-York, lundi soir, le dollar cotait 5,960 francs.

FRANCFORT	9 août	10 août
Dollar (en DM)	1,7073	1,6838
TOKYO	9 août	10 août
Dollar (en yens)	104,58	104,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 août)	9 3/4 - 10 %
New-York (9 août)	3 %

BOURSES

	6 août	9 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	577,40	538,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 149,83	2 138,52

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	6 août	9 août
Industrielles	3 560,43	3 576,92

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	6 août	9 août
100 valeurs	2 969,80	2 986,40
30 valeurs	2 360,80	2 374,30
Mines d'or	100,39	100,83
Fonds d'Etat	203,40	208,90

FRANCFORT

	6 août	9 août
Dax	1 869,38	1 872,30

TOKYO

	9 août	10 août
Nikkei Dow Jones	20 493,05	20 493,75
Indice général	1 659,01	1 661,22

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9780	5,9810	6,0505	6,0585
Yen (100)	5,7222	5,7279	5,7915	5,8033
Ecu	6,6825	6,6890	6,6848	6,6987
Deutschemark	3,5082	3,5111	3,5201	3,5264
Franc suisse	3,9615	3,9662	3,9939	4,0030
Lire italienne (1000)	3,6878	3,6920	3,6747	3,6836
Livre sterling	8,8800	8,8900	8,9273	8,9454
Peseta (100)	4,2172	4,2254	4,1830	4,1989

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3	3 1/8
Ecu	8 5/8	8 3/4	7 11/16	7 13/16	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 3/4	10	9 1/4	9 1/2	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	11	12	10 1/8	11 1/8	10	10 3/4
Franc français	9 9/16	10 1/8	8 1/4	8 3/4	6 7/8	7 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,40 % (2129,95)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EGF-GDF 3%	5500	5509	—
65,23	B.N.P. (T.P)	1100	1085	−1,36
75,05	Cr.Lyonnais(T.P.)	1030	1040	+0,97
92,78	Renault (T.P.)	2120	2125	+0,24
101,79	Rhone Poulenc(T.P)	2207	2230	+1,04
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1100	1092	−0,73
62,24	Thomson S.A (T.P)	985	995	+1,02
12	Accor 1	706	700	−0,85
14	Air Liquide 1	780	775	−0,64
14,50	Alcatel Alsthom 1	691	685	−0,87
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2380	2348	−1,68
13	Alspi 1	346	350	+1,16
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	615	615	—
23	Axa 1	1517	1520	+0,20
8,80	Bail Equipement 1	54	53,90	−0,19
72,01	Bail Invest. 1	1120	1130	+0,89
18	Bancaire (Cie) 1	584	582	−0,34
18	Banque Colbert C1	159	159	—
16	Bazar Hot. Ville 1	663	660	−0,45
13	Berger (M) 1	1233	1240	+0,57
29	Bertrand Faure 1	453	449	−0,88
17	BIC 1	1317	1309	−0,61
4	BIS 1	133,50	134	+0,37
7,50	B.N.P. CI 1	570	573	+0,53
22	Bollore Techno.1	444	444	—
61	Bongrain 1	2850	2890	+1,51
50	Bon Marche (Au) 1	575	575	—
11	Bouygues 1	690	688	−0,29
4	BP France 1	189	188,70	−0,28
15	BSN 1	878	879	+0,11
25	Canal + 1	1262	1290	+2,22
7	Cap Gemini Sogeti1	204	201,60	−1,18
4	Carnaudmetalbox 1	231,50	232,50	+0,43
35	Carrefour 1	3130	3086	−1,41
5	Casino Guichard 1	159,50	157	−1,57
5,25	Casino Guich.ADP 1	114,50	114,50	—
8,10	Castorama Dl (Li)1	663	660	−0,45
4	C.C.F. 1	260	251,70	−3,19
2,40	CCMC-Managix(Ly) 1	37,90	34,85	−8,05
10	Cegid (Ly) 1	217	217	—
16,61	Centrest (Ny) 1	32,20	32,35	+0,47
7,58	CEP Communication1	415	412	−0,72
18	Cerus Europ.Reun 1	93,60	96	+2,56
10	Cetelem 1	1179	1178	−0,08
32	CGIP 1	1188	1192	+0,34
28	Chargeurs 1	1126	1128	+0,18
3,40	Christian Dior	327	327	—
15	CICA (M) 1	480	480	—
17,50	Ciments Fr.Priv.B	324	322	−0,62
8,60	Clarins 1	573	569	−0,70
7	Club Mediterranee1	415	413,10	−0,46
22	Colas 1	1011	1025	+1,38
11	CGP (Papiers)(Ly)1	578	570	−1,38
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1439	1430	−0,63
15,50	CPR Paris.Reesc. 1	425	422,50	−0,59
37,50	Credit.F.France 1	1165	1141	−2,06
9,48	Credit Local Fce 1	427,80	428,20	+0,09
18	Credit Lyonn.CIP 1	780	775	−0,64
40	Credit National 1	1395	1391	−0,29
—	CSEE 1	444	445	+0,23

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
51	Damart 1	4148	4120	−0,68
6	Dassault-Aviation1	456	455	−0,22
4,80	Dassault Electro 1	323	329,90	+2,14
45	De Dietrich 1	1745	1720	−1,43
5,50	Degremont 1	500	499	−0,20
5	Dev.R.N-P De Cal 1	38	37,50	−1,32
16,50	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	78	—	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	307,90	307,10	−0,26
9,50	Docks France 1	555	565	+1,80
3	Dynaction 1	113,90	114	+0,09
43	Eaux (Gle Des) 1	2455	2417	−1,55
17	EBF (Epeda B.) 1	678	675	−0,44
18	Ecco 1	548	549	+0,18
23,90	Effage(ex Foug.)1	1020	1019	−0,10
13	Elf Aquitaine 1	439,20	438,70	−0,11
24	Elf Sanofi 1	974	959	−1,54
13	Erap-Elf CPet 1	363	369	+1,65
30	Eridania Beghin 1	787	780	−0,89
8,60	Essilor Intl 1	511	509	−0,39
9,48	Essilor Intl ADP 1	307	303	−1,30
25	Esso 1	744	744	—
47	Eurafrance 1	1910	1915	+0,26
0,68	Euro Disney 1	60,95	60,75	−0,33
10,75	Euro RSCG W.W.	598	602	+0,67
15	Europe 1-1	1070	1070	—
—	Eurotunnel 1	40,65	41	+0,86
12	Filipacchi Medias	743	748	+0,67
8	Finextel 1	146,90	142,10	−3,27
—	Fives-Lille 1	370	363	−1,89
32	Fromageries Bel 1	4400	4410	+0,23
11	Galeries Lafayet.1	1822	1800	−1,21
4	GAN 1	513	525	+2,34
80	Gascogne (B) 1	383	380	−0,78
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1765	1765	—
8	Geophysique 1	624	608	−2,56
5,50	Groupe Andre S.A.	839	844	+0,78
16,50	Groupe De La Cite1	620	624	+0,65
7	GTM-Entrepose 1	475	471	−0,84
22	Guyenne Gascogne 1	1649	1649	—
8	Havas 1	465	462,80	−0,47
7	IDIA 1	212	214	+0,94
9,30	Imetal 1	490	487,90	−0,43
2	Immob.Phenix 1	140	140	—
1	Ingenico 1	151	152,10	+0,73
23	Ins.Merieux Int. 1	10050	10200	+1,49
43,50	Interbail 1	521	521	—
23,50	Intertechnique 1	498	495	−0,60
25	Jean Lefebvre 1	1195	1195	—
33,50	Klepierre 1	651	664	+2
21,50	Labinal 1	680	679	−0,15
9	Lafarge Coppee 1	456	451	−1,10
2,20	Lagardere (MMB) C1	124,90	124,50	−0,32
3,70	Lapeyre C1	232	232	—
7	Lebon 1	282,70	283	+0,11
28,50	Legrand 1	4839	4830	−0,19
45,60	Legrand ADP 1	3025	3010	−0,50
8	Legris Indust. 1	193	200	+3,63
70,50	Locindus 1	931	931	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
50,50	LVMH Moet Vuitton1	4150	4125	−0,60
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	525	518	−1,33
12,50	Marine Wendel 1	364	360	−1,10
2,28	Matra-Hachette 1	145	142,80	−1,86
4	Metaleurop 1	77,90	77,30	−0,77
2,50	Metrologie Intl 1	15	14,80	−1,33
1,58	Michelin 1	191,40	191,10	−0,16
4	Moulinex 1	109,10	108,80	−0,27
48	Navigation Mixte 1	1050	1049	−0,10
5,20	Nord-Est 1	141	141	—
—	Nordon (Ny) 1	455	451	−0,88
—	Olipar 1	34,30	35,90	+4,66
9,80	Oreal 1	1075	1082	+0,65
12	Paribas 1	500	496,60	−0,68
10	Pechiney CIP 1	398,10	397	−0,28
5	Pechiney Intl 1	222	221,30	−0,32
4,50	Pernod-Ricard 1	412	409,10	−0,70
18	Peugeot 1	687	685	−0,29
21,20	Pinault-Printemps1	770	768	−0,26
6,59	Plastic-Omn.(Ly) 1	771	774	+0,39
5,50	Poliet	328	332	+1,22
14,70	Primagaz 1	802	794	−1
7	Promodes 1	854	840	−1,64
15	Radiotechnique 1	336,90	332,50	−1,31
95	Redoute(S.A.La)1	7670	7600	−0,91
4,42	Remy Cointreau 1	203	203	—
8,20	Rexel(ex.COME) 1	530	525	−0,94
3	Rhone Poulenc A 1	160	159,10	−0,56
1,20	Rochette (La) 1	36	38,30	+6,39
11	Roussel Uclaf 1	603	599	−0,66
88	Rue Imperiale(Ly)1	3210	3220	+0,31
11	Sade (Ny) 1	162	161,70	−0,19
18,50	Sagem 1	1784	1760	−1,35
14,50	Saint-Gobain 1	596	589	−1,17
32	Saint-Louis 1	1339	1340	+0,07
8	Salomon (Ly) 1	1801	1750	−2,83
16	Salvepar (Ny) 1	380	380	—
22	Sat 1	1795	1800	+0,28
25	Saupiquet (Ns) 1	973	940	−3,39
13	Schneider 1	770	773	+0,39
—	SCOA 1	14,70	14,40	−2,04
6	SCOR S.A 1	630	630	—
7,50	S.E.B. 1	485	500	+3,09
28,50	Sefimeg 1	500	498,10	−0,38
12,60	Selectibanque 1	169	169	—
7	Sextant Avionique1	230	229,50	−0,22
32	SFIM 1	799	801	+0,25
5	SGE 1	259,10	266,30	+2,78
31,15	Simco 1	528	526	−0,38
6	S.I.T.A 1	615	625	+1,63
18	Skis Rossignol 1	1357	1346	−0,81
9	Sligos 1	473	467	−1,27
15	Societe Gale A 1	644	639	−0,78
5	Sodecco (B) 1	41,60	41	−1,44
8,85	Sodero (Ns) 1	73,90	73	−1,22
21	Sodexho 1	1042	1029	−1,25
2	Sogenal (Ny) 1	129	127	−1,55
33	Sommer-Allibert 1	1640	1644	+0,24

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
39,38	Sophia 1	539	532	−1,30
34,50	Sovac 1	1480	1479	−0,07
18,50	SPEP 1	512	511	−0,20
17	Spie Batignolles 1	373	387	+3,75
23	Strafor Facom 1	534	532	−0,37
8,20	Suez 1	331,20	334,10	+0,88
14,50	Synthelabo 1	226,60	227	+0,18
6	Thomson-CSF 1	183,60	183,50	−0,05
7	Total 1	316,50	316,40	−0,03
8	UAP 1	618	623	+0,81
10	UFB Locabail 1	397	387,10	−2,49
5	UGC DA(ex Robur)M1	239	241,90	+1,21
25	UIC 1	529	529	—
33	UIF 1	600	602	+0,33
73,30	UIS 1	855	864	+1,05
26	Unibail 1	435	436	+0,23
7	Valeo 1	980	978	−0,20
6,30	Vallourec 1	247,50	244	−1,41
9	Via Banque 1	340,20	343	+0,82
7	Worms & Cie 1	294	291	−1,02
28	Zodiac 1	1849	1810	−2,11
58	Elf Gabon	990	985	−0,51
0,47	Amax 1	145,40	149,40	+2,75
0,17	American Barrick 1	154,50	155	+0,32
1,25	American Express 1	198,80	201,50	+1,36
1,64	A.T.T. 1	374,90	375,70	+0,21
3,93	Anglo American 1	184,50	185	+0,27
7,81	Angold 1	449,50	449	−0,11
1,94	Banco Santander 1	277	279,40	+0,87
25,27	B.A.S.F. 1	888	905	+1,91
27,79	Bayer 1	1035	1026	−0,87
0,25	Blenheim Exhibit.1	40,70	41	+0,74
2,32	Buffelsfontein 1	63,30	64,50	+1,90
1,39	Chase Manhattan 1	205	204,90	−0,05
32,78	Daimler Benz 1	2450	2416	−1,39
—	De Beers 1	108,80	110,10	+1,19
37,88	Deutsche Bank 1	2733	2730	−0,11
30,34	Dresdner Bank 1	1463	1455	−0,55
1,33	Driefontein 1	67,25	69,10	+2,80
2,07	Du Pont Nemours 1	284,50	280,20	−1,51
2,45	Eastman Kodak 1	353	357,10	+1,16
—	East Rand 1	20	20,65	+3,25
0,16	Echo Bay Mines 1	76,70	75,50	−1,56
3,29	Electrolux 1	205	195	−4,88
1,82	Ericsson 1	274,50	272	−0,91
3,33	Exxon Corp. 1	382,80	389	+1,62
1,83	Ford Motor 1	309,50	314,40	+1,58
2,04	Freegold 1	67,80	69,50	+2,51
0,23	Gencor Limited 1	14,30	14,50	+1,40
3,19	General Electric 1	589	594	+0,85
0,93	General Motors 1	286,50	293	+2,27
13,77	Generale Belgique1	420	421	+0,24
0,43	Grd Metropolitan 1	38,10	38,15	+0,13
0,71	Guinness Plc 1	41,70	42	+0,72
0,25	Hanson Plc 1	21,90	22,30	+1,83
0,33	Harmony Gold 1	28,10	28,50	+1,42
1,24	Hewlett-Packard 1	422,50	436,80	+3,38
0,22	Hitachi 1	47,55	48,90	+2,84

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
22,73	Hoechst 1	970	964	−0,62
2,50	I.B.M 1	259	260,10	+0,42
2,83	I.C.I 1	63	—	—
2,41	I.T.T. 1	539	545	+1,11
0,77	Ito Yokado 1	259	262,50	+1,35
0,28	Matsushita 1	78,90	79,30	+0,51
0,52	Mc Donald's 1	309,80	313,50	+1,19
1,22	Merck and Co 1	183,60	183	−0,33
3,89	Minnesota Mining 1	640	—	—
0,08	Mitsubishi Corp. 1	62	62	—
3,70	Mobil Corporat. 1	434,28	444,30	+2,33
2,97	Morgan J.P. 1	432	—	—
57,18	Nestle SA Nom.	4099	4149	+1,22
0,70	Nippon Meat Packer	85,85	87	+1,34
2,02	Norsk Hydro 1	158	158,40	+0,25
5,34	Obsil 1	171,20	176,50	+3,10
34,47	Petrofina 1	1550	1570	+1,29
3,23	Philip Morris 1	281	284	+1,07
3,13	Philips N.V 1	112	112,40	+0,36
0,28	Placer Dome Inc 1	124	121	−2,42
1,27	Procter Gamble 1	281,50	285,50	+1,42
6,48	Quilmes 1	215	215	—
1,66	Randfontein 1	51,10	50,60	−0,98
1,09	Rhone Poul.Rorer 1	274	268	−2,19
18,93	Royal Dutch 1	567	573	+1,06
1,14	R T Z 1	59,05	60	+1,61
—	Saatchi & Saatchi	14,95	15,30	+2,34
0,82	Sega Enterprises	635	631	−0,63
0,31	Saint-Helena 1	47,20	48	+1,69
1,72	Schlumberger 1	370	368	−0,54
1,06	Shell Transport 1	57	57,25	+0,44
33,14	Siemens 1	2321	2338	+0,73
1,13	Sony Corporation 1	253	256,90	+1,54
0,19	Sumitomo Bank 1	138,80	139	+0,14
1,13	T D K 1	227,50	—	—
1,15	Telefonica 1	61,80	61	−1,29
0,23	Toshiba 1	39,30	39,60	+0,76
9,68	Unilever 1	578	586	+1,38
2,09	Uni.Technologie 1	320	343	+7,19
9,62	Vaal Reefs 1	483	487,90	+1,01
5,03	Volkswagen A.G 1	1290	1290	—
3,97	Volvo (act.B) 1	316	339	+7,28
3,31	Western Deep 1	198	204	+3,03
3,66	Xerox Corp. 1	430	444,70	+3,42
0,28	Yamanouchi 1	133,70	131,80	−1,42
—	Zambia Copper 1	5,35	5,40	+0,93
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	104	10,060
CNA 9% 4/92 CB	116,50	2,416
EDF 8,6% 92 C1	113,75	2,898
Emp.Etat 6%7/93-97	100,93	0,411
Em.Etat 13,4%83 CA	101,77	8,517
Em.Etat10,26%86 CA	110	4,245
OAT 9,90% 12/97 CA	115,10	6,510
OAT TMB 01/99 CA	98,75	5,101
OAT 10% 5/00 CA	120,20	2,055
OAT 01 TME CA	100,60	3,568
OAT 8,5%11/02 CA	114	6,008
OAT 8,50% 19 CA	116,95	6,730
OAT 8,50% 92-23 CA	117,30	2,492
BFCE 9% 91-02	115,20	6,879
CEPME 8,5% 88 CB	—	0,932
CEPME 9% 89 CA	113,70	8,778
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,184
CFD (CCCE)9,7%90CB	119,02	4,943
CFD exCCCE8,6%92CB	114,80	4,265
CFF 10% 88-98	116,60	8
CRH 8,5% 87-88 CA	110,55	3,679
CFF 9% 88-97 C1	110,33	7,688
CFF 10,25% 90 C1	—	4,158
CRH 8,6% 92-93 CB	111	0,990
CLF 8,9% 88 C1	113,29	1,804
CLF 9%88-93/98 C1	111,02	4,685
EDF 8,6% 88-89	111,25	4,147
Finansder 9%91C2/	117,70	6,337
Finansd.8,6%92 /C2	111,50	4,595
Floral9,75% 90 C1	117,40	0,454
PTT 11,2% 85 CB/	111,28	7,125
SNCF8,8% 87-93C1	110,85	4,557
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	295	308
Bains C.Monaco 1	920	920
B.Hypoth.Europ.	174	172
B.N.P Intercont.2	478	488,10
Benedictine	2925	—
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	31,60	31,70
Cambodge	850	865
Carbone Lorraine	483	460
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	327	323
Centenaire Blanzy	330	322,10
Ceragon Holding	25	25
Champex (Ny)	8	8
CIC Un.Euro.CIP 1	265	265
C.I.T.R.A.M. (B)	2995	—
Cpt Lyon Alem.2	360	356,20
Concorde-Ass Risq2	750	749
Constr.Met.Prov.	12	—
Credit Gen.Ind.	115	115,20
Darblay	590	—
Didot Bottin	530	540
Eaux Bassin Vichy	2411	—
Ecia 2	387	389

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	610	610
Fidei(ex Immofice)2	370	387
Finalens	363	—
F.I.P.P.	149,20	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	802	802
Foncina	400	408
France I.A.R.D	383,30	409
France S.A 1	2032	2010
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	580	580
Genefim	328	323
Gevelot	472	—
G.F.C. 2	464	459
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	220	—
Immobail 2	449	450
Immobanque 2	840	—
Im.Marseillaise	5140	—
Invest.(Ste Cle.)2	2300	—
Lille Bonnieres	1030	1021
Localinanciere	525	—
Louvre 1	2380	2350
Lucia	179	170
Machines Bull 2	25,50	25,50
Mag.Uniprix	178,50	178,50
Metal Deploye	250,10	—
Mors 2	39,30	40,40
Navigation (Nle)	128	—
Optorg 2	270	—
Oreal (CI)	825	820
Origny-Desvroise	801	802
Monoprix	1274	1270
Paluel-Marmont	400	390
Parfinance	192	—
Paris Orleans	197,20	195,30
Piper Heidsieck	753	—
Porcher	283	—
Promodes (CI)	685	—
Publicis 2	783	788
Rochefortaise Cons.	165	164,90
Rosario 2	172	168
Rougier	254,70	258,90
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	189	190
Sega	340	—
Salins du Midi 2	526	—
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	740	740
S.I.P.H.	83,70	87,10
Sofal 2	470	—
Soffo	270	—
Sofitam	60	60
Sofragi 2	3400	—
Soudure Autogene	690	676
Sovabail	398,80	392,50
Stami	985	975
Taittinger 1	1999	1998
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	320	—
Ufiner Cofreth.	1435	1469
Vicat 2	448	440
Viniprix	1700	1700
Virax	108	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—	Kubota Corp.	34,30	35
Akzo NV	505	508	Noranda Mines	90	94,50
Alcan Aluminium	120	—	Olivetti Priv.	5,70	—
American Brands	189,10	—	Pfizer Inc.	357	358,10
Arbed	476,10	—	Ricoh Cy	43	43
Asturienne Mines	110	110	Robeco	357	356
Banco Pop. Espanol	635	620	Rodamco N.V.	182	175
Banque Regl.Inter.	36100	37000	Rolinco	359	354
Chrysler Corp.	258	268,80	Saipem SPA	5,35	—
C.I.R SPA	3,10	—	Sema Group Plc	29,50	28,05
Commerzbank AG	1150	—	SKF Aktiebolaget	80	84
Dow Chemical Co.1	352,20	350,10	Tenneco Inc.	282	295
Fiat Ord.	23,10	24	Toray Ind.	35	38,70
G.B.L.(Brux.Lamb.)	507	510	West Rand Cons.	5,15	—
Gevaert	1250	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	49	49,30		—	—
Goodyear T.& R.Cy	250	250,10		—	—
Honeywell Inc.	203	—		—	—
Johannesburg Cons.	73,50	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Lecteurs Monde+ *	185,20	—
Blanzy-Ouest*	826	—	Nicolas nom	610	—
Brasseries Maroc	400	—	Dll.Cora.Pharm. *	952	—
Calciphos*	65,10	—	Paris France	215	—
Canadien Pacifique	92	—	Partic.Percier *	230	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	Rorento	290,70	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	525	—	S.A.C.E.R.	630	—
Cie Industrielle*	3901	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Coparex Inter.*	553	—	St Gobain Emball.*	1550	—
Cr.Universel (Cie)	248,70	—	Schlumberger Ind.*	428	—
CEAC.*	75,85	—	SEPR *	1202	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—	SMCI (M)	50	—
Grace and Co.	212,40	—	SPR "B" nom	250	—
Table France*	343	—	Waterman *	1100	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	604	611	Idianova	62	62,10
B.A.C.	23,70	—	Immob.Hotel. 2 #	1200	1197
Boiron (Ly) 2 #	477	480	Int. Computer	125	129
Boisset (Ly)	205,50	205	IPBM	38,90	39
CRCAM Paris IDF 1	925	920	Molex	191	—
Calberson	295	298	N.S.C Schlum.Ny 2	665	650
Cardif SA 2	1009	1000	Seribo	145	152,20
CEGEP	165	165	Sopra	319	315
CFPI	165	164,90	TF1-1	505	501
C.N.I.M 2	1285	1285	Thermador Hold(Ly)	349	340
Codetour	308	—	Unilog	238	238
Creeks	115,50	115,50	Viel et Compagnie	181	186
Dauphin OTA	259	260	Yves St Laurent 1	750	750
Devanlay 2	1101	1098		—	—
Labor.Dolisos	118	—		—	—
Editions Belfond	110	—		—	—
Europ Propulsion 2	259	262		—	—
Finacor	165	170		—	—
G.L.M. S.A.	690	690		—	—
Gravograph	154	151		—	—
Grintoli 2	800	—		—	—
I.C.C.	234	—		—	—

Sicav (sélection) 9 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	256,99	250,11
Actimonetaire C et D	31811,95	31811,95
Améri-gan	8189,45	7874,47
Amplitude	754,68	732,70
Antigone trésor	728175	728175
Arbitr. Court Terme	8082,42	8082,42
Associa Première	33267,62	33267,62
Associc.	1183,74	1183,74
Atout Futur	527,73	514,86
Aurecic	1711,50	1661,65
Avenir Alizes	1971,41	1932,75
Axa Capital	205,84	199,84
Axa Court Terme	8922,76	8922,76
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1156,09	1122,42
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	932,43	905,27
Axa Europa	139,58	135,51
Axa Investiments	133,58	129,69
Axa NPI	138,54	134,50
Axa Ob.Fr.Extrans.	162,33	157,60
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	162,97	158,22
Axa Prem.Ex.Agepre.	127,62	123,90
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	159,84	155,18
Axa Valeurs PER	147,30	143,01
Cadence 1	1123,81	1101,77
Cadence 2	1129,91	1107,75
Cadence 3	1122,18	1108,18
Capimonetaire	6989,91	6982,93
Capioblig.	7687,34	7536,61
Capitacic	1578,21	1552,92
Coexis	1535,98	1507,34
Comptavalor	3925,97	3920,09
Credinter	505,22	498,50
Crédit Mutuel Capital	1478,11	1449,13 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	743,07	743,07 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,01	108,04
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	109,08	106,16
Cred.Mut.Ep.J	77592,07	77592,07
Cred.Mut.Ep.long.T	229,42	223,28
Cred.Mut.Ep.Monde	1368,88	1332,24
Cred.Mut.Ep.Quatre	1169,25	1137,96 ◆
Dieze	1598,97	1567,19
Drouot France	1022,21	992,44
Drouot Sécurité	271,33	283,43
Ecocic	1206,59	1171,45
Ecupar	138,11	134,09
Ecur. Capitalisation	3034,79	3004,74
Ecur. Expansion	539707,83	538899,48
Ecur. Géovaleurs	2640,57	2563,66
Ecur. Investissement	171,08	168,10
Ecur. Monepremière	75054,93	75054,93
Ecur. Monétaire	21987,68	21987,68
Ecur. Trésorerie	2708,03	2708,03
Ecur. Trimestriel	2165,46	2144,02
Elanciel	133,30	129,32
Energia	404,29	385,96
Eparcic	4036,56	4036,56
Eparcourt-Sicav	4358,98	4348,11
Epargne Associat.	26276,83	25977,64
Epargne-Unie	1531,52	1494,17
Eofi Cash capi.	9031,60	9031,60 ◆
Eurco Solidarité	1209,99	1198,01
Eurocic Leaders	1223,58	1187,94
Eurodyn	1352,77	1319,78
Euro Gan	7324,91	7043,18
Fonsicav	16207,82	16175,47
France-gan	12338,42	11863,87
France Garantie	282,14	281,58
France Obligations	492,05	487,18
Francic	530,80	515,34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	128,87	125,12
Francic-Regions	1242,60	1206,41
Fructi-Associations	39,11	39,11
Fructi-Capi	48,89	48,17
Fructidor	255,07	251,30
Fructifrance action C	221,32	215,92
Fructifrance action D	211,79	206,62
GAN Rendement	5687,98	5603,92
Gestilion	17116,54	17116,54
Gest.Associations	204,50	209
Horizon	1569,43	1523,72
HLM Monétaire	15616,24	15616,24
Indicia	1228,32	1204,06 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1650,98	1650,96
Intensys	105,13	104,87
Interepar	113318,80	110018,25
Interoblig.	17339,52	16999,53
Intersélection Fce.	581,67	570,26
Japecic	199,22	193,42
Jeunepargne	331,16	328,27
Latitude	2508,46	2504,70
Lion Association	11986,32	11986,32
Lion Institution	35683,41	35594,42
Lionplus	1181,60	1158,43
Lion Tresor	2371,24	2347,76
Livret Bourse Inv.	852,91	833,89
Livret Portefeuil.	823,32	799,34
Méditerranée	204,36	198,41
Mensuel CIC	10431,75	10328,47
Moneden	76342,64	76342,64
Mone J.	40330,23	40330,23 ◇
Monévalor	45865,71	45865,71
Mutualité dépôts	15472,63	15441,75
Natio Court Terme	108214	105896
Natio Court Terme2	319111	319111
Natio Epargne	20383,65	20181,83
Natio Ep. Capital	12779,98	12653,45
Natio Ep. Croissance	2076,29	2028,72
Natio Ep. Obligations	220,27	214,37
Natio-Ep. Retraite	145,79	141,80
Natio Ep. Trésor	9063,94	9045,85
Natio. Eparg. Valeurs	514,13	500,37
Natio-Fran.index	1187,89	1156,10
Natio-Imm	1380,06	1343,12
Natio-Inter	1798,60	1750,46
Natio-Monétaire	28055,74	28055,74
Natio-Opportunités	1280,52	1246,25
Natio-Patrimoine	1587,32	1544,84
Natio-Perspectives	1268,27	1234,33
Natio-Placements	66010,24	66010,24
Natio-Revenus	1123,95	1112,82
Natio Sécurité	12323,47	12323,47
Natio-Valeurs	999,81	973,05
Nippon-Gan	7519,64	7230,42
Nord Sud Develop	1893,55	1889,77
Obli-Associations	183,55	180,82
Oblicic-Mondial	3101,52	3055,68
Oblicic-Régions	1101,24	1084,97
Oblifutur	3387,96	3324,79
Oblig. tres coté	218,66	207,55
Oblilion	1728,86	1709,70
Oblisécurité Sicav	14462,60	14462,60
Oraction	1651,45	1611,17
Paribas Capitalisation	1830,48	1794,41
Paribas Opportunites	147,69	143,39
Paribas Patrimoine	672,84	653,24
Patrimoine Retraite	254,02	249,04
Pervalor	672	658,82
Planinter	1434,72	1399,73

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	157,41	152,83
Poste Croissance	6118,39	6112,28
Poste Gestion	73699,72	73699,72
Première Oblig	11097,69	11086,59
Prévoy. Ecureuil	112,34	111,23
Priv'Associations	32807,38	32807,36
Proficius	1020,06	1001,84
Quartz	156,31	152,50
Rentacic	171,80	169,26
Revenus Trimestr.	5708,11	5651,59
Revenu-Vert	1221,13	1198,36
St Honoré Vie & Santé	1084,48	1035,30
St Honoré Bons du Tr.	12515,12	12452,86
St Honoré Invest.	891,08	850,67 ◆
St Honoré Pacifique	828,76	791,18
St Honoré Real.	16729,71	16663,06
Sécuricic	1933,54	1933,54
Sécuri-Gan	13473,82	13209,63
Sécuritaux	1549,86	1549,86
Sicasden	761,95	750,69
Sicav Associations	2052,80	2052,80
SFI-CNP Assur	774,36	751,81
S.G. Fr. opport. C et D	1433,06	1404,96
Sicav 5.000	501,97	488,54
S.I. Est	1640,60	1592,82
Slivafrance	802,13	780,66
Slivam	467,73	455,21
Slivarente	236	231,37
Slivinter	545,37	530,77
S.N.I.	1261,91	1225,16
Sogenfrance C	1362,76	1336,04
Sogenfrance D	1316,47	1290,66
Sogépargne	355,10	348,14
Soginter	1608,59	1577,05
Soleil Investissements	685,47	659,11
Solstice	2293,75	2288,03
State Street Act. Eur	11528,40	11138,55 ◆
State Street Act. Frce.	12552,67	12187,06
St. Str. Act.Japon	17158,70	16578,45
State Street Emer. Mts	15243,16	14510,31 ◆
St.Street OAT Plus	12603,24	12356,12
Stratégie Actions	959,02	931,75
Stratégie Rendement	1629,90	1578,60
Techno-Gan	6495,69	6245,86
Thesora	773,03	765,38
Trésor Plus	1508,41	1493,48
Trésor Trimestriel	1080,26	1069,56
Trésoricic	145800,04	145800,04
Trilion	5552,24	5480,99
Uni-Associations	125,01	125,01 ◇
Uni-Foncier	1440,25	1405,12
Unifrance	668,98	652,64
Uni Régions	1321,49	1289,26
Univar	260,46	260,46 ◇
Univers Actions	1552,56	1514,69
Univers Obligations	2134,85	2095,84
Valorg	2286,93	2284,65
Valreal	59508,68	59470,94
Winterthur St-Honore	255,45	243,87
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9620	5,9380	5,70	6,20
Ecu	6,6725	6,6815	—	—
Allemagne (100 dm)	348,2500	349,9800	339	359
Belgique (100 F)	16,4650	16,5265	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	309,6000	311,0400	300	320
Italie (1000 lires)	3,6955	3,6905	3,50	4
Danemark (100 krd)	87,0500	86,5700	80	91
Irlande (1 iep)	8,3645	8,3150	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,8755	8,8805	8,50	9,30
Grèce (100 drachmes)	2,4960	2,5060	2,69	3,09
Suisse (100 f)	394,9700	394,9500	381	401
Suède (100 krs)	74,2600	74,8800	69	78
Norvège (100 k)	80,4300	80,6200	76	85
Autriche (100 sch)	49,4940	49,7380	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,2615	4,2425	4	4,60
Portugal (100 esc)	3,4400	3,4250	3,05	3,85
Canada (1 $ can)	4,6153	4,5981	4,40	4,85
Japon (100 yens)	5,7026	5,6861	5,50	5,80

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/08
Or fin (kilo en barre)	72100	72600
Or fin (en lingot)	72450	72850
Napoléon (20f)	401	411
Pièce Fr (10 f)	390	—
Pièce Suisse (20 f)	416	408
Pièce Latine (20 f)	416	404
Souverain	528	525
Pièce 20 dollars	2735	2895
Pièce 10 dollars	1310	1180
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2600	2670
Pièce 10 florins	420	405

Matif (Marché à terme international de France)
9 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 98 446

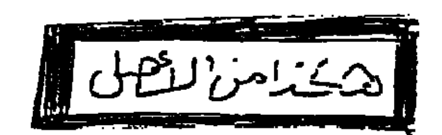
CAC 40 A TERME
Volume : 13 135

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93	Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	124,34	121,92	121,58	Dernier	2156	2167	2177
Précédent	124,50	122,14	121,68	Précédent	2159	2171	2182

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Espionnage, un genre impur : I Was a Communiste for the FBI (1951, v.o.), de Gordon Douglas, 19 h ; The Man on a Tightrope (1953, v.o.), d'Elia Kazan, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ANGLE MORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU BÉNÉFICE DU DOUTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

AU-DESSUS DE LA LOI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CALIFORNIA MAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

CŒUR SAUVAGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

GRANDEUR ET DESCENDANCE (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

KALAHARI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LOVE AFFAIR (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MUSASHI, UN FILM EN TROIS ÉPOQUES (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

PANIC SUR FLORIDA BEACH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A *HOWARDS END* (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ROBOCOP 3 (A., v.f.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SIDEKICKS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

SNIPER (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

TRACES DE SANG (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

UN CRIME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN FLIC ET DEMI (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LES FILMS NOUVEAUX

BOXING HELENA. Film américain de Jennifer Chambers Lynch, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA CAVALE DES FOUS. Film français de Marco Pico : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

COYOTE. Film canadien de Richard Clupka, v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

LAST ACTION HERO. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UNE FAMILLE FORMIDABLE. Film italien de Mario Monicelli, v.o. : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 18 h 10.

LES DIABLES (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h.

LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 15.

MAITRESSE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.

LA VIE DE CHATEAU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LES GRANDES REPRISES

ABYSS (A., v.f.) : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LORD JIM (Brit., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SPETTERS (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THÉORÈME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES TUEURS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Charade, mer. à 19 h 15, 21 h 45 ; Sabrina, jeu. à 19 h 15, 21 h 45 ; Deux Têtes folles, ven. à 19 h 15, 21 h 45 ; Funny Face, sam. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; Guerre et Paix, dim. à 14 h, 17 h 15, 20 h 40 ; Vacances romaines, lun. à 19 h 15, 21 h 45 ; Ariane, mer. à 19 h 15, 21 h 45.

CARY GRANT, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Arsenic et vieilles dentelles, mer. à 19 h 15, 21 h 30, film 15 mn après ; l'Impossible Mr. Bébé, jeu. à 19 h 15, 21 h 30, film 15 mn après ; la Dame du vendredi, ven. à 19 h 15, 21 h 30, film 15 mn après.

CINÉMA EN PLEIN AIR - LE WESTERN (v.o.), Grande Halle de la Villette, Prairie du triangle, 19e (40-03-39-03). Young Guns, mer. 22 h ; la Captive aux yeux clairs, jeu. 22 h ; la Charge héroïque, ven. 22 h ; Cinq Cartes à abattre, sam. 22 h ; le Fantôme de Cat Dancing, dim. 22 h. Location d'un transat et d'une couverture : 40 F.

DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *Honeymoon*, mer. à 19 h, 21 h 30 ; le *Paradis des mauvais garçons*, jeu. à 19 h, 21 h 30 ; Key Largo, ven. à 19 h, 21 h 30 ; la Splendeur des Amberson, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Amants du Capricorne, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Soupçons, lun. à 19 h, 21 h 30 ; Bel Ami, mer. à 19 h, 21 h 30. Deux places au prix d'une, invitez qui vous voulez.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Collectionneuse, mar. 15 h 30 ; l'Amour l'après-midi, mar. 11 h 50 ; la Marquise d'O, jeu. 17 h 30 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, dim. 12 h ; Ma nuit chez Maud, sam. 11 h 50.

HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34). Whisky à gogo, mer. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Noblesse oblige, jeu., sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Tueurs de dames, ven., mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Passeport pour Pimlico, dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Homme au complet blanc, lun. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'Ile du Diable, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; De la vie des marionnettes, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sonate d'automne, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Honte, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JAMES STEWART, ANTHONY MANN (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Les Affameurs, mer., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; l'Appât, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; l'Homme de la plaine, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; Je suis un aventurier, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; Winchester 73, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

L'ETRANGE FESTIVAL (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Mère Jeanne des Anges, mar. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Vase de noce, jeu. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; l'Ange, ven. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Legend, sam. à 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.

LES INÉDITS D'AMÉRIQUE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sure Fire, mer. 20 h, jeu., dim. 14 h, ven., sam. 16 h, lun. 18 h, mar. 22 h ; Hippy Porn, mer., lun. 14 h, jeu., dim. 18 h, ven. 22 h, sam. 20 h, mar. 16 h ; Highway Patrolman, mer., dim. 16 h, jeu., lun. 22 h, ven. 20 h, sam. 14 h, mar. 18 h ; Together Alone, mer., sam. 18 h, jeu. 16 h, ven., mar. 14 h, dim. 22 h, lun. 20 h ; Gas, Food, Lodging, mer., sam. 22 h, jeu., dim., mar. 20 h, ven. 18 h, lun. 16 h.

LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Huitième *Femme de Barbe-Bleue*, dim. à 14 h, 19 h 15, 21 h 30, film 15 mn après ; The Shop around the corner, lun. à 19 h 15, 21 h 30, film 15 mn après ; Sérénade à trois, mar. à 19 h 15, 21 h 30, film 15 mn après.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Cet obscur objet du désir, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; le Fantôme de la liberté, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; le Journal d'une femme de chambre, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; la Voie lactée, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; Belle de jour, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 10 mn après ; Tristana, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

NUIT CLASSIQUE (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Répulsion, Pandora, L'Abominable Docteur Phibes, sam. 22 h 30 ; le Voleur de Bagdad, dim. à 12 h, 16 h 30, 18 h 30 ; Programme de court métrages, (avec des films de Svankmajer, les frères Quay, Bardine, O'Brien) lun. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Abel, mar. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.

RAINER-WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'amour est plus froid que la mort, mer. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; l'Année des treize lunes, jeu. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; Maman Kusters s'en va au ciel, ven. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; le Secret de Veronika Voss, sam. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; les Larmes amères de Petra von Kant, dim. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Droit du plus fort, lun. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; Prenez garde à la sainte putain, mar. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50.

RAINER-WERNER FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Effi Briest, mer. à 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35, film 5 mn après ; Prenez garde à la sainte putain, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45, film 5 mn après ; le Mariage de Maria Braun, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, film 5 mn après ; l'Année des treize lunes, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45, film 5 mn après ; Maman Kusters s'en va au ciel, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45, film 5 mn après ; le Droit du plus fort, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45, film 5 mn après ; Lola, une femme allemande, mar. à13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10, film 5 mn après.

RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Femmes entre elles, mer. 16 h 30, jeu. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h ; l'Avventura, mer. 16 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h, lun. 21 h 30 ; la Nuit, jeu. 16 h 30, ven. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h ; l'Eclipse, ven., mar. 19 h, sam. 16 h 30, lun. 14 h ; le Désert rouge, mer. 14 h, jeu. 21 h 30, dim. 19 h, mar. 16 h 30 ; Blow-up, mer., dim. 21 h 30, ven. 16 h 30, mar. 14 h ; Profession : reporter, mer. 19 h, jeu. 14 h, sam. 21 h 30, lun. 16 h 30 ; Identification d'une femme, jeu. 19 h, sam. 14 h, dim. 16 h 30, mar. 21 h 30 ; le Cri, mer. 14 h, sam. 19 h, lun. 16 h 30 ; Zabriskie Point, ven., sam. 14 h, dim. 21 h 30, mar. 16 h 30 ; la Dame sans camélias, jeu. 19 h, ven. 16 h 30, mer. 14 h.

VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la rue Vilin, mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 11 AOÛT

« L'Opéra-Garnier : des salons fastueux aux dessous mystérieux » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« La cathédrale russe » (limité à trente personnes), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

« Le Marais, de l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Parcours policier : passages, ruelles et labyrinthes, du Sentier à la Cour des miracles », 15 heures, sortie métro Sentier, côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets, Montmartre hors des sentiers battus », 16 h 15, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

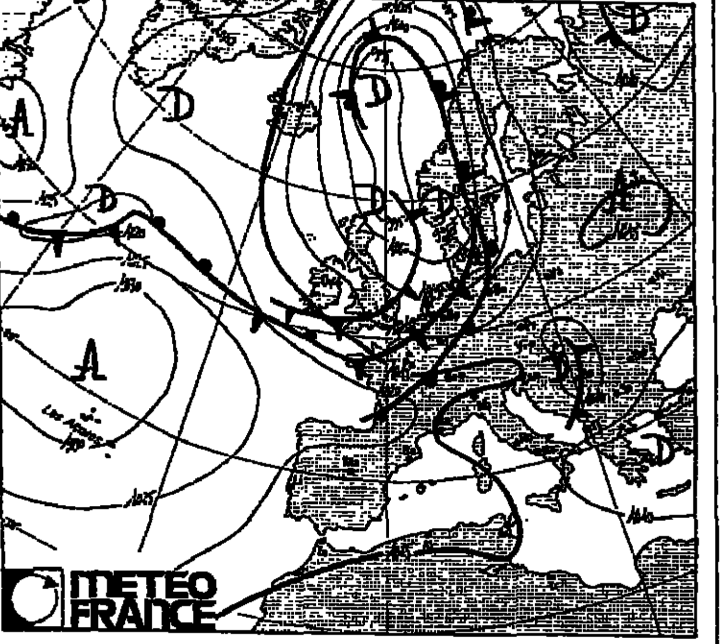
CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlendini (Maison de La Villette).

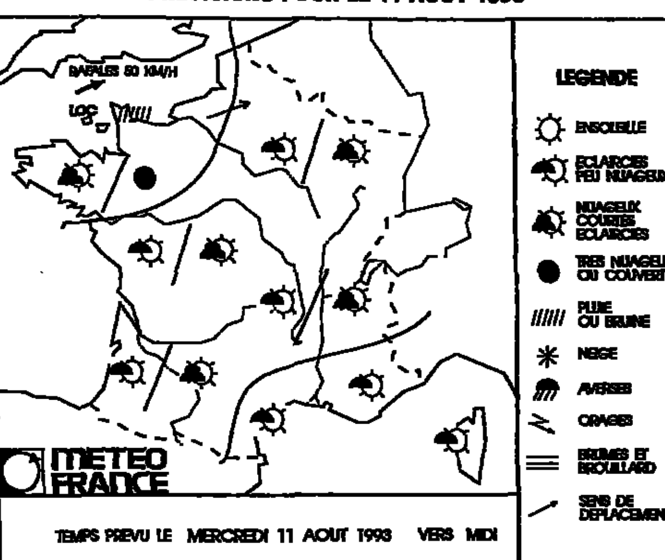
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « A quoi reconnaît-on un maître spirituel ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 11 AOÛT 1993



Mercredi : beaucoup de nuages du nord-ouest au nord, soleil au sud. – Une perturbation donnera beaucoup de nuages sur la Bretagne, les pays de Loire et la Normandie le matin, puis le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et l'Ile-de-France l'après-midi. Quelques gouttes tomberont près de la Manche.

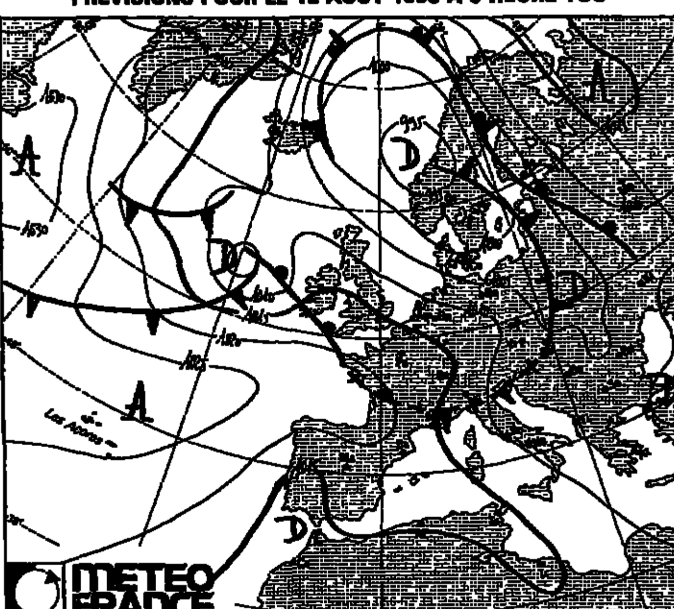
Sur les régions méditerranéennes, le soleil brillera largement et le vent faiblira nettement.

Sur tout le reste du pays, la matinée sera assez nuageuse puis, dans l'après-midi, nuages et éclaircies alterneront.

Les températures matinales seront de l'ordre de 10 degrés à 13 degrés sur la moitié nord du pays, 12 degrés à 17 degrés sur la moitié sud localement, 20 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 18 degrés à 24 degrés sur la moitié nord, 25 degrés à 30 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 12 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 09-8-1993 à 18 heures TUC et le 10-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	29	17	N
BIARRITZ	22	15	N
BORDEAUX	24	18	C
BOURGES	24	17	C
BREST	21	15	C
CAEN	21	15	C
CHERBOURG	18	15	C
CLERMONT-FER.	25	18	C
DIJON	25	17	C
GRENOBLE	27	14	C
LILLE	18	16	C
LIMOGES	21	16	P
LYON	25	18	C
MARSEILLE	30	21	D
NANCY	23	16	C
NANTES	20	16	C
NICE	28	19	D
PARIS-MONTS.	21	17	C
PAU	22	14	N
PERPIGNAN	28	20	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D
RENNES	24	16	C
ST-ETIENNE	24	16	P
STRASBOURG	25	16	P
TOULOUSE	25	16	N
TOURS	22	17	C

ÉTRANGER

ALGER	31	19	D
AMSTERDAM	19	14	N
ATHÈNES	32	22	C
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	30	19	D
BELGRADE	31	16	C
BERLIN	21	15	P
BRUXELLES	19	16	C
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	19	14	C
DAKAR	31	27	N
GENÈVE	26	16	C
ISTANBUL	32	21	D
JÉRUSALEM	30	17	D
LISBONNE	34	20	D
LONDRES	28	14	N
LOS ANGELES	24	19	N
LUXEMBOURG	20	14	N
MADRID	34	18	D
MARRAKECH	41	24	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	28	16	N
MONTRÉAL	28	16	D
MOSCOU	22	12	N
NAIROBI	22	12	C
NEW-DELHI	35	27	D
NEW-YORK	28	21	D
PALMA-DE-MAJ.	32	18	D
PÉKIN	32	23	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	20	D
HONGKONG	31	27	O
SÉVILLE	36	21	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	22	15	C
SYDNEY	21	10	N
TOKYO	23	20	P
TUNIS	35	24	D
VARSOVIE	25	12	N
VENISE	29	16	D
VIENNE	22	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Adieu châteaux

C'EST une femme blonde et belle, qui pleure parfois dans l'adversité, mais sourit crânement quand il faut affronter les méchants. Une reine attachée à sa terre, à des pierres, à des gens. Avec elle, le «pays» creuse sa mémoire, retrouve son histoire, refait son unité.

Bien sûr, ayant manqué quelques épisodes, on ne comprenait pas tout de cette saga entre Rhône et Durance, de ce «Château des Oliviers» estival qui sert la promotion de France 2 et dessert la promotion immobilière. Mais on ne pouvait que se sentir solidaire de ce juste combat pour l'audience, gagné par la deuxième chaîne. Dans cette Provence pastel, brutalement privée de son maire et de son curé, on s'exaltait à l'unisson d'une *«population affligée»*, qui se couchait devant les bulldozers au nom de la dignité. Foin de l'argent, de la corruption, vive le pardon et que survive cette maison . Racines, que de bonnes actions commises en votre nom...

Et puis, comment ne pas s'identifier à un feuilleton dont une ultime réplique résume une ambition nationale des mieux partagées? *«Propriétaire-récoltant»*, murmure Estelle Laborie-Brigitte Fossey, les yeux brillants, savourant cet idéal sublime et une bouteille du domaine. Douce France.

C'est une femme blonde et belle, qui sourit dans l'adversité – quand celle-ci se mélange aussi à la joie. Et, parfois, on se perd aussi dans son arbre généalogique, malgré les résumés. Tout n'a pas toujours été facile pour Paola. TF 1 nous la montrait en noir et blanc, jeune italienne d'antan, expliquant : *«La première année, c'était dur d'être au centre des regards, des jugements.»* Seule France 2 retransmit en direct les images de son mari prêtant serment, une cérémonie à l'évidence faite pour Arte, tant le principal acteur mettait d'attention à s'exprimer en trois langues, deux doigts levés. Sa tête dodelinait par instants et Albert II semblait un peu embarrassé d'une épée pour lire ses papiers. Mais *«un roi sans épée, c'est assez rare»*, nous apprit Léon Zitrone. On n'entendit guère le *«Vive la République !»* d'un iconoclaste député, aussitôt couvert par les *«Vive le roi !»* et les applaudissements. Parfois, les images parlent, et certains commentaires se taisent. Il fallut attendre le soir, sur TF 1, pour que soient prononcés les mots de *«maladie de Parkinson»* dont souffre, expliquait la chaîne, le nouveau souverain, ou entendre raconter le précédent historique d'un député appelant lui aussi la République à ses vœux, assassiné peu après son «forfait» de 1951. La première chaîne, qui lui avait dénié les honneurs du direct, ne traitait l'intronisation d'Albert II qu'après d'autres informations plus quotidiennes. Ayant réuni une éclatante distribution et mobilisé de gros moyens, le feuilleton royal de l'été, on le sentait, allait bientôt laisser la vedette aux incendies de forêt. Adieu, châteaux. Ou peut-être, à bientôt.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 10 août

TF 1

20.45 Cinéma : Le Gendarme à New-York. □
Film français de Jean Girault (1965).

22.20 Série : Le Triplé gagnant.
La Mort du petit chat, de Boramy Tioulong.

23.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Vanille fraise. ■■
Film français de Gérard Oury (1989).

22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air?
Présenté par Bruno Masure, Philippe Guérin, Philippe Moulinot et Danièle Evenou. Libertin ou puritain? Invités : Catherine Lara, Mimi Mathy, Régine.

23.40 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.40 Série : Guerres privées.
La Rançon de la gloire, de William M. Finkelstein.

21.25 Planète chaude.
L'Histoire oubliée. Documentaire d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. 3. Les goumiers marocains, d'Ahmed El Maanouni (rediff.).

22.20 Journal et Météo.

22.45 Documentaire : Les Chemins des hommes.
Roland Petit, de Catherine Dupuis (2e partie).

23.40 Musique : Portée de nuit.
Etudes nos 2 et 7, de Villa-Lobos, par Turibio Santos, guitare.

CANAL PLUS

20.15 Sport : Football.
A 20.30, Monaco-Bordeaux, en direct.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Black Rainbow. ■
Film britannique de Mike Hodges (1989, v.o.).

0.15 Cinéma : Les Amusements de la vie privée. ■
Film franco-italien de Cristina Comencini (1990).

ARTE

20.40 Soirée thématique : Eloge de la paresse.
Soirée conçue par Doris Hepp (ZDF).

20.41 Documentaire : Est-ce vraiment un péché?
D'Eva Hiller.

21.30 Cinéma : Quelques jours de la vie d'Oblomov. ■■
Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1979, v.o.).

23.45 Documentaire : Libre et heureux !
De Jürgen Seidler.

M 6

20.50 Série : Les Aventures de Tintin.
Le Crabe aux pinces d'or ; Le Secret de la Licorne.

22.15 Série : Mission impossible.

23.05 Les Stars en noir et blanc.
Avec la série : Destination danger.

0.00 Informations : Six minutes première heure.

0.10 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.50 Les Rencontres de Pétrarque.
Qu'allons-nous transmettre à nos enfants? 2. Quels savoirs et quels goûts?, débat animé par notre collaborateur Thomas Ferenczi.

22.40 Musique : Nocturne.
Cinq opus à la une.
Ahmed Essyad, compositeur (rediff.).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Michel Surya (Georges Bataille, la mort à l'œuvre, 2, rediff.).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 5 août lors du Festival Pablo-Casals de Prades) : Concerto pour violon et cordes op. 3 no 12, de Locatelli ; Crisantemi pour quatuor à cordes, de Puccini ; Concerto pour violoncelle et cordes en si bémol majeur, de Boccherini ; Concerto pour flûte et cordes en ut mineur, de Vivaldi ; Quatuor à cordes en ré mineur no 9 (version pour orchestre de chambre), de Donizetti, par l'Orchestre régional d'Auvergne, dir. : Jean-Jacques Kantorow ; sol. : Jean-Jacques Kantorow, violon ; Arto Noras, violoncelle ; Robert Aitken, flûte.

21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Trente-deux variations sur un thème original en ut mineur WoO 80, de Beethoven ; Etude en ut dièse mineur op. 25 no 7, barcarolle en fa dièse majeur op. 60, ballades en la bémol majeur op. 47 et en sol mineur op. 23, de Chopin ; Six préludes, de Debussy, par Ivan Moravec, piano.

0.35 Bleu nuit.
Dave Brubeck and The Dolphins, à Nice, en juillet 1990.

Mercredi 11 août

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.

20.45 Téléfilm : Poker d'amour à Las Vegas.
De Buzz Kulik (1re partie).

22.35 Magazine : 52 sur la Une.
De Jean Bertolino. J'ai vingt ans de plus que lui et on s'aime, de Sylviane Schmitt.

23.30 Magazine : Formule foot.
Championnat de France.

0.10 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.25 Série : Les deux font la paire.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.25 Magazine : Giga.
18.30 Série : Riptide.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
Animé par Nagui.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Jeu : Fort Boyard.
Avec l'équipe de Trans-forme, association des sportifs transplantés et dialysés.

22.30 ▶ Première ligne.
Terre humaine. 1. Le désert des déserts, documentaire de Jean-Claude Luyat, d'après l'ouvrage de Wilfred Thesiger.

23.20 Journal et Météo.

23.40 Série : Un privé sous les tropiques.

0.35 Musique : Jazz à Antibes.
Muddy Waters (2e partie).

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.

16.30 Variétés : 40 à l'ombre.
En direct de Bandol. Avec la Bande à Basile.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres
(27e épisode).

20.40 Feuilleton : Le Roi Mystère.
Le Perroquet, de Paul Planchon, d'après Gaston Leroux (2e épisode).

22.05 Journal et Météo.

22.35 Série : Les Mystères de l'Ouest.
La Nuit du poison, d'Alan Crosland Jr.

23.20 Magazine : Aléas. Rue des plantes ; Michel et son double ; Le vin retrouvé ; Le secrétaire et son double.

0.15 Musique : Portée de nuit.
Préludes nos 1 et 2, de Villa-Lobos, par Turibio Santos, guitare.

CANAL PLUS

15.15 Téléfilm : Jugement aveugle.
De George Kaczender.

16.45 Les Superstars du catch.

17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Le journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Marie, justice criminelle. ■
Film américain de Roger Donaldson (1989).

22.45 Flash d'informations.

22.50 Magazine : Jour de foot.
Championnat de France : extraits des matches et les buts de la 4e journée de D 1.

23.35 Cinéma : Rien à perdre.
Film américain de Gary Sinise (1980) (vo).

1.20 Cinéma : Sam suffit. □
Film français de Virginie Thévenet (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier (rediff.).

17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre.
Renzo Piano/Pontus Hulten (rediff.).

19.30 Documentaire : Portraits.
D'Alain Cavalier. La Corsetière.

19.40 Documentaire : Vivre en Inde.
De Jürgen Schneider.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Musica.

20.41 Musique : Didon et Enée.
Opus in focus. Série proposée par Mildred Clary ; avec William Christie, les Arts florissants.

21.40 Opéra : Le Couronnement de Poppée.
Opéra de Monteverdi (extraits). Mise en scène de Michael Hampe. Avec Patricia Schuman, Richard Croft, Kathleen Kuhlmann, Joffrey Gall, Harry Peeters, l'Orchestre de l'Opéra de Cologne.

21.50 Documentaire : Retour au baroque.
2. Vers l'opéra, de Stéphane Loison.

22.45 Documentaire : Les Vies d'Allan Ginsberg.
De Jerry Aronson.

0.15 Magazine : Intérieur nuit.
L'Europe à Bruxelles. Johnny Clegg. Jours de fête. Jan Decorte.

M 6

15.30 Magazine : Fréquenstar.
Françoise Hardy.

16.30 Magazine : Nouba.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.05).

20.45 Téléfilm : Le Complot du silence.
De Jeffrey Woolnough.

22.30 Série : Mission impossible. Illusion.

23.35 Magazine : Vénus.

23.55 Informations : Six minutes première heure.

0.10 Magazine : Etat de choc.
Présenté par Stéphane Paoli.
Reconstitutions de faits divers.

FRANCE-CULTURE

20.50 Les Rencontres de Pétrarque. Qu'allons-nous transmettre à nos enfants? 3. Quelles expériences et quels projets?, débat animé par Marc Riglet.

22.40 Musique : Nocturne.
Cinq opus à la une. La Fête du chant marin à Paimpol (rediff.).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Sarah Kofman (Explosion, 1, rediff.).

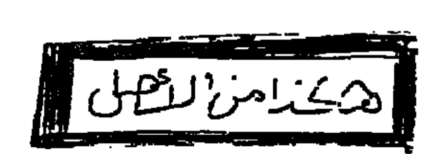
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 4 août lors du Festival Pablo-Casals de Prades) : Quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles en ut majeur op. 163, par le Quatuor Chilingirian et Arto Noras, violoncelle ; Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 114 «la Truite», de Schubert, par Gérard Poulet, violon ; Vladimir Mendelssohn, alto ; Truls Mork, violoncelle ; Marc Marder, contrebasse ; Christian Ivaldi, piano.

21.30 Concert (en direct de Montpellier) : Chants et danses de la mort, de Moussorgski ; Symphonie no 5 en si bémol majeur, de Bruckner, par l'Orchestre Gustav Mahler, dir. : Claudio Abbado ; sol. : Dmitri Hvorostovski, baryton.

0.35 Bleu nuit.



En Turquie

Les quatre otages français détenus par le PKK ont été libérés

Les quatre touristes français détenus en Turquie depuis le 24 juillet par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) – Pierre Fix, quarante-trois ans ; Michel Coudray, cinquante-deux ans ; Robert Audoin, cinquante et un ans et Fernand Haron, soixante-six ans – ont été libérés durant la nuit du lundi 9 au mardi 10 août dans la province anatolienne de Van.

ISTANBUL

de notre correspondante

Selon Pierre Fix. l'un des otages, que nous avons pu joindre dans son hôtel à Van, la libération a eu lieu en trois ou quatre étapes, des *« sauts de puce »* le long d'une piste de montagne. Les quatre hommes ont ensuite été transférés par véhicule jusqu'à la route principale, près de l'endroit où ils avaient été interceptés à un barrage routier du PKK. *« Nous avons été largués en pleine nature, à 90 kilomètres de Van, vers minuit et demi »*, a déclaré M. Fix. Deux camionneurs qui passaient les ont rapidement trouvés et amenés au poste de gendarmerie le plus proche.

M. Fix et ses compagnons se sont déclarés *« euphoriques »*. Les quatres otages avaient été informés il y a quatre ou cinq jours de leur libération prochaine, mais n'étaient pas au courant des efforts de médiation déployés par un journaliste turc, Ismet Imset, du *Turkish Daily News*, l'organisation Médecins du monde et la Fondation turque pour les droits de l'homme.

Après avoir obtenu l'accord de principe du PKK pour la libération des six otages – les quatre Français ainsi que l'ingénieur britannique et son amie australienne, – la délégation s'était rendue dans le Sud-Est anatolien. Les conditions de sécurité et la présence, peut-être pas fortuite, des forces de l'ordre dans les zones désignées par le PKK pour le transfert des prisonniers, avaient forcé les médiateurs à abandonner leurs efforts et à quitter la région lundi, après plusieurs tentatives de contact.

Traités « avec prévenance »

Les quatre touristes sont évidemment épuisés, ayant souffert de la soif au cours de *« marches harassantes dans la rocaille et les chardons, de nuit »*. Robert Audoin, qui devait subir une opération du pied prochainement, *« a très bien tenu le coup à tel point qu'il se demande si l'opération est nécessaire »*, a déclaré M. Fix. C'est avant tout de fatigue mentale que les quatre hommes souffrent, après deux semaines d'émotions fortes et d'espoirs déçus. *« Personnellement, j'ai eu des moments de bas très durs »*, a avoué M. Fix.

Les quatre hommes ont cependant été traités *« très correctement, avec prévenance »* par leurs ravisseurs, avec lesquels ils communiquaient par signes. Par la suite, ils avaient établi un petit lexique qui leur permettaient d'échanger quelques mots avec les combattants kurdes. La nourriture *« à laquelle nos estomacs et nos papilles n'étaient pas habitués »* était plutôt *« sommaire »*. Après la première semaine, la responsabilité des otages a été confiée à un groupe *« plus primitif, plus rude, plus guérillero »*, avec lequel le contact s'est avéré plus difficile.

De temps à autre, les otages étaient autorisés à écouter la radio, mais la réception était mauvaise dans les vallées encaissées où leur groupe se cachait.

Pour les trois épouses, Ginette Coudray, Josette Audoin et Paulette Haron qui se trouvent encore à Ankara, ainsi que pour les parents de Pierre Fix en France, la longue attente est désormais terminée. Les quatre hommes sont attendus à Ankara en début d'après-midi et ils seront rapatriés rapidement.

NICOLE POPE

En dépit de leur caractère spectaculaire

Les accidents de montagne restent moins nombreux que durant l'été 1992

Cinq personnes se sont tuées en montagne, depuis le dimanche 8 août, lors de courses ou de simples randonnées pédestres dans les massifs du Mont-Blanc (Haute-Savoie) et de l'Oisans qui s'étend sur les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes. En dépit du caractère spectaculaire de certains de ces accidents, leur nombre reste moins élevé que pendant l'été 1992.

GRENOBLE

de notre correspondant

Une jeune fille de dix-huit ans, qui s'était égarée en descendant d'un modeste sommet, le Pied Mottet (2 340 mètres), situé au-dessus de la station des Deux-Alpes (Isère), a été retrouvée morte, lundi 9 août, au pied d'une barre rocheuse . Dans le même massif, un alpiniste confirmé, originaire de l'Isère, a glissé dans un couloir de neige, situé à proximité du col des Ecrins. Sa course mortelle s'est achevée sur des rochers. Un autre alpiniste qui progressait sur l'arête Midi-Plan à Chamonix a fait une chute de 500 mètres.

Mais les accidents les plus nombreux se sont produits sur la voie normale d'ascension du mont Blanc. En moins de quarante-huit heures, deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées à l'aiguille du Goûter (3835 mètres). La «route» qui permet d'accèder au refuge du même nom, d'une capacité de 250 places, est depuis de nombreuses années la plus meurtrière du célèbre massif. Lors de grandes périodes de beau temps, trois à quatre cents personnes empruntent quotidiennement, à la montée et à la descente, cette face rocheuse recouverte par endroits de névés. L'affluence record sur cet itinéraire, qui ne présente pas de grandes difficultés, est à l'origine de très nombreux accidents mortels. Chaque année une dizaine de grimpeurs sont fauchés par des pierres, en équilibre instable tout au long de la face, qui se décrochent lors du passage des groupes d'alpinistes.

Les alpinistes doivent également affronter dans cette face un redoutable piège, la traversée du «grand couloir». Celui-ci strie, sur une grande partie de sa hauteur, l'aiguille du Goûter. Là aussi des pierres le traverse, mais celles-ci se décrochent sous l'action, naturelle, du soleil qui les désolidarise de leur gangue de neige ou de glace. La trentaine de mètres qui sépare ses deux rives est franchie en un peu plus d'une minute grâce à un câble fixe. *«Ici on joue à la roulette russe. En milieu de journée les chutes de pierres sont permanentes»*, affirme un guide de Saint-Gervais.

Selon les gendarmes-secouristes de Chamonix le nombre des morts dans le massif du mont-Blanc est. cet été, nettement inférieur à celui de la saison précédente. En 1992 ils avaient enregistré 28 décès. Cette année le nombre des victimes atteint huit morts sur le versant chamoniard du mont Blanc. Six autres victimes ont été recensées sur les faces qui dominent la ville de Saint-Gervais dont cinq dans la seule aiguille du Goûter. Les sauveteurs attribuent cette baisse des accidents de montagne à une diminution de la fréquentation liée aux mauvaises conditions météorologique pendant le mois de juillet.

CLAUDE FRANCILLON

ITALIE : eau jaunâtre, lait plein de germes...

La municipalité de Naples suspendue pour incurie

ROME

de notre correspondante

A Naples, cette fois la coupe est pleine ! La dernière petite goutte d'eau à faire déborder le vase et à mener la ville au bord de l'émeute a justement été... l'alimentation en eau potable ! Fataliste et plutôt débrouillarde, Naples, qui vient de s'offrir tout à la fois une grève des employés municipaux et des barrages routiers dressés par les camionneurs en colère, tandis que les marins bloquaient l'accès du port, n'aurait pratiquement pas bronché en voyant couler alternativement une eau jaunâtre ou même brune de ses robinets, si le conseil municipal ne s'en était mêlé.

Après tout, la centrale laitière locale ne venait-elle pas d'écouler en toute tranquillité quelque 28 000 litres de lait plein de germes ? Seulement, cette fois, croyant bien faire, un arrêté municipal établissait, jeudi 5 août, que l'eau, *« pleine de streptocoques et lourde de manganèse »* était impropre à la consommation. Arrêté contredit dès le lendemain par un autre, qui affirmait exactement le contraire : *« l'eau est potable »*, avec une nuance d'humour involontaire qui a fait bondir les habitants : *« Si vous lui trouvez une couleur vraiment trop jaune, évitez quand même d'en boire. »* De qui se moquait-on ? Surtout en pleine canicule, et tandis que plages et piscines, trop polluées pour la plupart, sont impraticables.

L'adjoint au maire, Roberto Cortese, avait beau déguster devant des caméras de télévision complices l'eau des fontaines de la ville, personne ne s'y est laissé prendre, et les bouteilles d'eau minérale sont vite devenues une denrée rare. Bref, l'affaire a tellement fait scandale, que, fait unique dans des annales italiennes particulièrement chargées ces temps-ci, le préfet de la province, en accord avec le ministre de l'intérieur, a suspendu, samedi, le conseil municipal pour *« motifs d'ordre public »*.

Pareille mesure était réservée jusqu'ici aux municipalités trop accommodantes avec la Mafia. Encore que, sur ce plan-là, Naples ait déjà beaucoup donné : l'avant-dernier maire, le socialiste Nello Polese, ainsi qu'une bonne moitié du conseil d'alors ont pris le chemin de la prison en mars dernier (*le Monde* du 1er avril) lors de la découverte d'une véritable « coupole » affairiste-mafieuse qui, avec la complicité active de certains hommes politiques, avait mis la ville en coupe réglée. Au passage tous les anciens « vice-rois » de Naples qui avaient régné sur la politique romaine, tel l'ancien ministre de l'intérieur Antonio Gava, l'ex-ministre du budget Paolo Cirino Pomicino, ou l'ex-ministre de la santé Francesco De Lorenzo, accusé, entre autres, d'avoir touché de l'argent pour faire augmenter le prix de certains médicaments, sont tombés, sous le coup d'enquêtes judiciaires.

Alessandra Mussolini candidate

Un commissaire chargé de gérer les affaires courantes a été nommé. Il aura du pain sur la planche : avec 2 000 milliards de lires de dettes (environ 3,7 milliards de francs), la municipalité est en pleine banqueroute. On compte près de 300 000 chômeurs dans la province, nombre de chantiers fantômes ou jamais achevés ont laissé des cratères béants dans une ville asphyxiée par la circulation qui, de troisième cité d'Italie par son importance, se retrouve à la soixante-dix-neuvième place pour ce qui est du revenu par habitant. Petite lueur d'espoir : le 21 novembre, Naples, à l'instar de Rome, Palerme et Venise votera, pour désigner « directement » son maire, selon les nouvelles règles. Parmi les premiers candidats à s'être fait connaître, Alessandra Mussolini, député néofasciste du MSI, et petite-fille du « Duce » qui a décidé de venir remettre un peu d'ordre.

M.-C. D.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 août 1993 a été tiré à 460 188 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts et Spectacles » : Pedro Almodovar

Pedro Almodovar tourne à Madrid. *Kika*, son dixième film, est une satire féroce des *reality-shows* distillés par la télévision. Et aussi : un drôle de personnage surgi au Festival du film de La Rochelle, le réalisateur russe Alexandre Soukourov, qui brouille les pistes entre fiction et documentaire avec un talent rare ; le chanteur Vusi Mahlasela, venu de Mamelodi, un ghetto noir de la banlieue de Pretoria, et qui réinvente la folk music, version sud-africaine. Avec guitare sèche et rythmes zoulous.

Après un rappel à l'ordre du ministère du travail

Virgin suspend l'ouverture de son magasin parisien le dimanche

Virgin a décidé, mardi 10 août, de suspendre l'ouverture le dimanche de son magasin des Champs-Elysées à Paris, dans un souci d'apaisement après avoir fait l'objet, quelques heures plus tôt, d'un rappel à l'ordre du ministère du travail : *« Le gouvernement rappelle Virgin au respect de la loi »*, indiquait en effet, lundi 9 août, le ministre du travail Michel Giraud, avant d'ajouter que *« rien n'autorise particulièrement le magasin Virgin Megastore, ou aucun autre établissement, à se soustraire aux dispositions voulues par le législateur et dont l'administration, et éventuellement le juge, assurent l'application »*.

Le ministre rappelait que *« le Parlement débattra, dès le début du mois d'octobre, de la loi quinquennale* [pour l'emploi] *et que, dans ce cadre, les conditions d'exercice des activités salariées le dimanche, sujet dont la portée dépasse de beaucoup les questions d'emploi, seront examinées »*.

Le tribunal de grande instance de Paris devait se réunir mercredi 11 août pour examiner la demande de liquidation (le paiement) de l'astreinte (1 million de francs au total par jour d'ouverture prohibé) faite par la CGT et la CFDT. Leur avocat demandera le doublement de cette somme.

L'affaire d'espionnage industriel au profit de Volkswagen

M. Lopez reconnaît avoir détenu des documents de General Motors

José Ignacio Lopez de Arriortua devenu directeur des achats et de la production chez Volkswagen (VW) en mars a reconnu avoir pu détenir des *« informations critiques »* sur General Motors (GM) peu de temps après avoir quitté ce groupe . Cette information tiré d'un document interne de VW, cité lundi 9 août par l'agence de presse DPA, confirme les soupçons de l'américain GM selon lesquels M. Lopez et six de ses collaborateurs seraient partis en emportant les plans de la future mini Opel.

A l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil de surveillance le 9 août, Volkswagen avait blanchi son nouveau directeur des accusations d'espionnage tout en reconnaissant l'existence de documents venant de chez GM mais qui auraient été détruits (*le Monde* du 10 août). Selon le document interne de VW, préparé pour cette réunion, M. Lopez a également fait détruire, plus d'une semaine après son passage chez VW, outre des périodiques et extraits de périodiques, des lettres avec des sous-traitants et d'autres lettres remontant à son travail précédent. Plutôt que leur restitution, la destruction lui a paru *« le moyen le plus sûr et définitif d'empêcher toute diffusion »*.

EN BREF

□ **Désignation du juge d'instruction chargé de l'enquête sur la mort d'Erick Schmitt.** – Le juge Alain Prache, du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), a été désigné, lundi 9 août, pour instruire la plainte contre X... pour homicide volontaire avec préméditation, déposée le 13 juillet par la famille d'Erick Schmitt, le preneur d'otages de la maternelle de Neuilly, tué par les policiers du RAID le 15 mai. Cette désignation fait suite à l'ouverture par le parquet de Nanterre d'une information judiciaire sur la mort d'Erick Schmitt (*le Monde* du 7 août).

□ **Le ministère de la défense favorable aux poursuites dans l'affaire du 21e RIMa de Fréjus.** – François Léotard, ministre de la défense, a adressé lundi 9 août un avis favorable à la demande que lui avait fait parvenir, vendredi 6 août, Carole Sayous, premier substitut du procureur de la République de Marseille, chargé des affaires pénales militaires, aux fins de poursuivre un sous-officier, deux caporaux-chefs et un caporal, accusés par des jeunes recrues du vingt et unième régiment d'infanterie de marine (RIMa), basé à Fréjus, d'avoir exercé des *« brimades »* à leur encontre (*le Monde* des 3, 5 et 6 août). En matière de délits militaires, le parquet ne peut poursuivre que si la mention de l'avis demandé aux autorités militaires figure au dossier. L'information judiciaire doit être confiée au juge Frédérique Gayssot.

□ **Quatre personnes mises en examen à Paris après l'interpellation de deux militants présumés de l'ETA.** – Quatre personnes ont été mises en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, lundi 9 août. par le substitut Patrick Lalande, responsable de la section antiterroriste du parquet de Paris, suite à leur interpellation, vendredi 6 août, dans la région parisienne (*le Monde* du 10 août). Les deux militants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA, Carlos Almorza Arrietta et José-Maria Dorronsoro-Malaxetxebarria, de nationalité espagnole, ainsi que Philippe Roblin, le logeur du premier, ont été écroués. Un juge délégué devait statuer, mardi 10, sur leur placement en détention provisoire.